

## M. Chirac envisage une révision de la Constitution sur le rôle des partenaires sociaux

LE PRÉSIDENT de la République s'est déclaré, jeudi 6 janvier, lors de la présentation des vœux des « forces vives » (les partenaires sociaux), ouvert à une révision de la Constitution afin de « donner au dialogue social un meilleur ancrage et de mieux reconnaître la valeur du contrat collectif ». Alors que le Medef doit décider, le 18 janvier, s'il se retire des organismes sociaux paritaires (assurance-maladie, retraites, chômage), Jacques Chirac s'est dit « particulièrement attentif aux discussions engagées entre eux par les représentants du monde de l'entreprise pour examiner la possibilité d'un renouveau des relations sociales et du paritarisme ». « Si une large entente s'exprime, je serai prêt à en tirer toutes les conséquences, y compris, si nécessaire, sur la plan constitutionnel ».

Lire page 30

## Exclusion et psychiatrie

DE NOMBREUX sans-abri souffrent de troubles psychiques, qui s'ajoutent à leur exclusion économique, rendant leur réinsertion encore plus aléatoire. Psychiatres et travailleurs sociaux ont longtemps été en conflit sur la manière d'intervenir. Ils tentent aujourd'hui de surmonter leurs divergences avec la création de structures communes. A Paris, *Le Monde* a suivi un infirmier psychiatrique du SAMU social qui, dans la rue, tente d'entrer en relation avec des sans-abri murés dans leur souffrance, pour les convaincre d'accepter des soins et un hébergement. Pour eux, un repas chaud peut constituer la première étape vers une aide psychologique ou une hospitalisation.

Lire page 8

## L'homme pressé du téléphone



ROBERT ANNUNZIATA

À 50 ANS, Robert Annunziata pourrait être le porte-drapeau de la nouvelle économie. Global Crossing, la société de télécommunications qu'il préside, n'existait pas il y a trois ans. Son ambition, explique-t-il, est de dépasser le mastodonte AT&T.

Lire page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 E ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 107 - 7,50 F



## La plus forte de toutes les tempêtes ?

- Les historiens ont du mal à trouver des catastrophes comparables à celles des 26 et 27 décembre
- Depuis quelques années, les tempêtes sont de plus en plus fréquentes et violentes en Europe
- Lionel Jospin prépare un plan de reconstruction qu'il rendra public le 12 janvier

LA FORCE, l'étendue et les dommages provoqués par les deux ouragans qui ont balayé la France et l'Europe les 26 et 27 décembre étonnent les historiens. Les récits de violentes

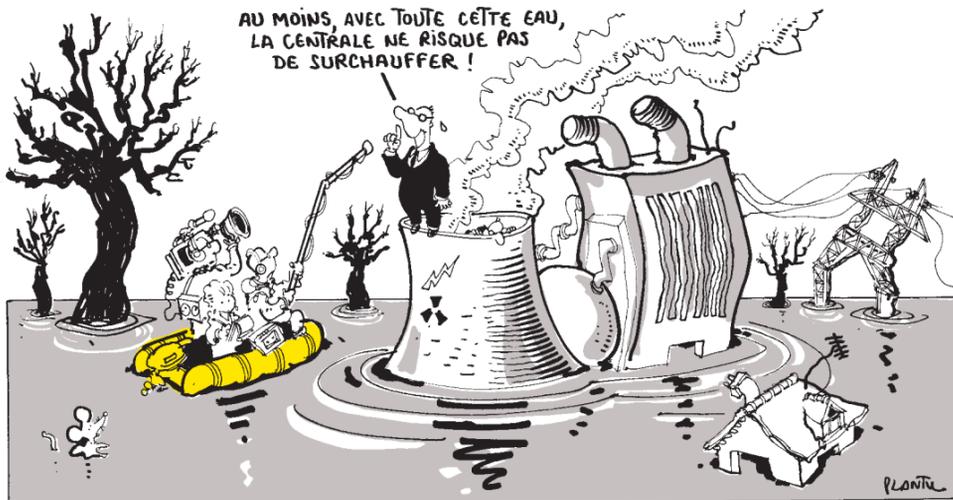
tempêtes figurent dans les annales, mais avec une puissance destructrice et une dimension plus faibles. En revanche, les spécialistes notent que la fréquence et l'intensité de ces phéno-

mènes a augmenté au cours des dernières décennies, notamment en ce qui concerne les dégâts forestiers, deux fois plus importants en Europe depuis 1965 que pendant tout le siècle précédent.

Lionel Jospin devait se rendre, jeudi 6 janvier, en Dordogne pour évaluer, dans l'un des départements les plus sinistrés, l'ampleur des dégâts. Le chef du gouvernement entend apporter des réponses précises et efficaces, secteur par secteur, aux collectivités locales et aux entreprises touchées par cette catastrophe. Un plan d'ensemble devrait être annoncé le 12 janvier. Le premier ministre est soumis à la pression du président de la République qui l'a invité, mercredi, à accorder aux entreprises en difficulté des « facilités » pour le paiement des dettes fiscales, sociales, voire bancaires.

L'évaluation de l'impact de cette catastrophe sur le rythme de la croissance reste encore incertain. Les assureurs s'interrogent sur la façon dont ils vont assumer le coût très lourd - 25 milliards de francs au bas mot - de ce sinistre. Après avoir paré à l'urgence, les habitants des régions dévastées se sentent découragés devant l'ampleur des dégâts. Nos reportages en Seine-et-Marne et en Gironde.

Lire pages 6, 7, 11 et 21



## Churchill voulait éliminer de Gaulle, ce « méchant chicaneur »

LONDRES  
de notre correspondant

C'est un texte « churchillien » d'une étonnante virulence contre de Gaulle qui est sorti mercredi 5 janvier, à 0 heure, des archives du Foreign Office britannique. Ce texte, qui aurait dû être ouvert au public en 1994, après cinquante ans de secret, est si violent qu'il est resté enterré six années de plus parce que Londres craignait qu'il n'assombrît les célébrations du cinquantième anniversaire du débarquement allié. Codée et classée « top secret », la diatribe envoyée de Washington par Winston Churchill à son vice-premier ministre, Clement Attlee, et à son chef de la diplomatie, Anthony Eden, est datée du 21 mai 1943. Le « Vieux Lion », qui prépare alors avec Roosevelt la stratégie du futur débarquement, n'en est pas à sa première crise de fureur contre ce connétable français qu'il a accueilli à Londres, mais dont « l'arrogance », inversement proportionnelle à la faiblesse de ses moyens, l'agace prodigieusement. Mais de Gaulle, en mai 1943, vient de refuser toute coopération avec le général Giraud, protégé des Américains : la coupe « churchillienne » est pleine.

« Je demande instamment à mes collègues, écrit-il, de considérer de toute urgence si nous devons à présent éliminer de Gaulle en tant que force politique. (...) Je suis tout prêt à défendre moi-même cette position au Parlement et je montrerai au monde que le mouvement anti-capitalard français autour duquel la légende de De Gaulle s'est bâtie et la réalité de cet homme vaniteux et même méchant n'ont plus rien à voir ensemble. (...) Il déteste l'Angleterre et il a partout laissé derrière lui une véritable traînée d'anglophobie. (...) Lorsque l'on considère l'intérêt absolument vital qui est le nôtre de préserver de bonnes relations avec les Etats-Unis, il me paraît tout à fait inacceptable de laisser ce brandon de discorde, ce chicaneur, poursuivre le mal qu'il fait. » Le « Vieux Lion », qui a sans doute un peu trop écouté la propagande antigauilliste alors concoctée à Washington, invite son gouvernement à couper les vivres au « connétable » avant d'envoyer un second câble, dans lequel il dénonce les « tendances fascistes » du Français et l'accuse, sur la foi de « renseignements » américains, d'être prêt à s'allier avec la Russie, voire à s'arranger « avec l'Allemagne ».

Clement Attlee et Anthony Eden refuseront de se plier à la volonté de l'homme au cigare. Ils feront notamment valoir que, si « le de Gaulle que suivent les Français libres est une figure idéalisée et semi-mystique différente de l'homme que nous connaissons », le fait demeure « qu'aucun effort propagandiste que nous pourrions entreprendre ne parviendra à convaincre les Français que leur idole a des pieds d'argile ». Pis, ajoutent les deux hommes, « nous serions accusés d'interférer dans les affaires intérieures françaises pour transformer ce pays en un protectorat anglo-américain ». Finalement, Churchill, qui décrit encore de Gaulle comme « un ennemi acharné de la Grande-Bretagne, qui pourrait bien déclencher une guerre civile en France », n'eut qu'à se féliciter de la conduite du chef de la France libre. Comme l'écrivit ironiquement le quotidien *The Independent*, « il serait peut-être temps que les Français dressent, à côté de celle de Churchill, une modeste statue » aux deux ministres qui l'empêchèrent de commettre « la » bourde du siècle.

Patrice Claude



CUBA

## L'odyssée du petit Elian

Après avoir perdu sa mère dans le naufrage du bateau qui les conduisait de Cuba vers les Etats-Unis, Elian Gonzalez (photo), six ans, s'est trouvé au centre d'un affrontement entre Washington et La Havane. Les Etats-Unis lui avaient accordé le statut de réfugié politique, tandis que Cuba avait fait de son rapatriement une affaire nationale. Les services américains de l'immigration viennent de trancher : l'autorité parentale sur le petit garçon revient à son père, qui vit à Cuba.

p. 3



PAYS PAUVRES

## La croisade de Bono

Concert humanitaire à Sarajevo, concert pour la paix à Belfast : Bono (photo), le chanteur du groupe de rock U2, n'a pas peur des causes fortes. La dernière en date : une campagne en faveur de l'effacement par les pays riches de la dette des nations les plus pauvres. Un militantisme déjà couronné d'un début de succès. Bono s'en réjouit, explique, insiste... et signe dans *Le Monde*.

p. 14

## POINT DE VUE

## Transparence et démocratie financière

par Pierre Joxe

LES premiers résultats d'une vaste enquête de la Cour des comptes sur la fonction publique vont être publiés dans quelques jours.

Quelques fuites parues dans la presse au cours des dernières semaines ont mis l'accent, de façon à la fois partielle et injuste, sur la situation observée au ministère des finances. Partielle, car ce premier rapport de la Cour sur la fonction publique passe en revue plusieurs autres administrations : éducation nationale, équipement, police, préfectures, pénitentiaire, emploi et solidarité. Injuste, car le diagnostic, même sévère, importe finalement moins que l'efficacité des remèdes.

Or, fait notable, et assez nouveau, la Cour ne se bornera pas cette fois-ci à informer le gouvernement, les parlementaires et l'opinion publique. Elle pourra en outre - elle peut déjà - observer les résultats concrets, rapides et presque immédiats de ses contrôles.

Avant même le début de sa publication, ce travail a commencé à produire ses effets et j'en donnerai trois illustrations parmi d'autres.

Dès septembre 1999, dans le projet de loi de finances pour l'an 2000 déposé à l'Assemblée nationale, le gouvernement manifestait sa volonté de réintégrer dans le budget de l'Etat certaines rémunérations, jusqu'alors financées par des ressources extrabudgétaires. C'est désormais chose faite. C'est plus de 1 milliard de francs de rémunérations qui cesseront ainsi d'échapper au vote du Parlement. Cela concerne différentes catégories de fonctionnaires, relevant des ministères de l'équipement, de l'agriculture et des finances. Cette mise en conformité avec le droit est aussi un exercice de transparence ; elle répond aux vœux formulés par la Cour à plusieurs reprises.

Lire la suite page 14

Pierre Joxe est premier président de la Cour des comptes.



MUSIQUE

## Voix d'Indiens

Le neuvième Festival Sons d'hiver, qui se tient dans le Val-de-Marne du 7 janvier au 5 février, accueille John Trudell et Barney Bush (photo). Ecrivains, poètes et chanteurs, ce sont d'infatigables militants de la cause des Indiens d'Amérique. John Trudell, sioux santee, s'est tourné vers le rock ; Barney Bush, Indien shawnee chassé de sa terre par les Blancs, se livre à des chants d'amour et de mort mêlés.

p. 24

International	2	Aujourd'hui	21
France	6	Météorologie / Jeux	23
Société	8	Culture	24
Régions	11	Guide culturel	26
Horizons	12	Carnet	27
Entreprises	15	Kiosque	28
Communication	17	Abonnements	28
Tableau de bord	18	Radio-Télévision	29

**M** Le Monde de l'éducation

Au sommaire du numéro de janvier

**Dossier :** la responsabilité des enseignants  
Justice-école : le face-à-face.  
L'obligation de réussite scolaire.  
Que faire face à la violence, la drogue et l'alcool ?

- Entretien avec Yves Coppens.
- L'amour profs-élèves.
- Cholet : quand l'école dynamise l'entreprise.
- Pédagogie : l'économie de l'éducation.
- Université de Limoges : la culture populaire réhabilitée.
- Guide culture.
- Petites annonces.

Chez votre marchand de journaux 30 F - 4,57 €

Le magazine résolument enseignant

# INTERNATIONAL

LE MONDE / VENDREDI 7 JANVIER 2000

**TENSIONS** Les relations indo-pakistanaises se sont à nouveau dégradées après le récent détournement d'un Airbus d'Indian Airlines par des pirates de l'air qui exigeaient

la libération d'un islamiste pakistanaï et de séparatistes cachemiris emprisonnés en Inde. ● LE RETOUR au PAKISTAN de l'un d'entre eux, libéré la semaine dernière en échange

de la vie des 155 otages, n'a fait qu'alourdir un peu plus le climat entre les deux « frères ennemis » du sous-continent. ● LES TALIBANS de l'Afghanistan ont joué un rôle dé-

terminant dans les négociations engagées entre les pirates de l'air et les diplomates indiens. Mais si New Delhi s'est félicité de l'attitude coo-pérative des intégristes afghans, il

n'est pas impossible que les talibans aient fait le jeu du Pakistan, leur principal allié. ● A KABOUL, des femmes reconnaissent que leur condition s'est améliorée.

# Le climat s'alourdit à nouveau entre l'Inde et le Pakistan

New Delhi accuse Islamabad d'avoir commandité les auteurs du détournement de l'Airbus d'Indian Airlines ; le ministre indien de la défense hausse le ton en affirmant que la dissuasion nucléaire ne peut empêcher une guerre conventionnelle entre les deux frères ennemis du sous-continent

**NEW DELHI** *de notre correspondante en Asie du Sud*

« Je suis venu ici parce qu'il est de mon devoir de vous dire que les musulmans ne doivent pas demeurer en paix tant que nous n'avons pas détruit l'Amérique et l'Inde. » Religieusement écouté par dix mille fidèles rassemblés devant la principale mosquée de Karachi, cernée de militants armés en tenue camouflée, Masood Azhar, l'un des dirigeants islamistes libérés par l'Inde dans le cadre du détournement d'avion d'Indian Airlines, vient de faire un retour spectaculaire au Pakistan. « *Je suis revenu et ne demeurerai pas en paix tant que le Cachemire ne sera pas libéré* », a-t-il ajouté, alors que la foule, principalement des fi-

dèles du Harakat-ul-Mujahedeen, mouvement de lutte armée au Cachemire indien, scandait : « *Dieu est grand. Mort à l'Inde, mort aux Etats-Unis !* »

**RETOURS EN FANFARE**

Les autorités pakistanaises avaient préalablement affirmé qu'Azhar – dont le père est un enseignant en retraite qui vit à Bahawalpur, dans le Pendjab pakistanaï – serait autorisé à rentrer au pays, aucune charge ne pesant contre lui au Pakistan. En prison depuis février 1994 à Jammu, capitale d'hiver du Cachemire indien, Azhar n'a cependant jamais été jugé en Inde, où il était incarcéré pour avoir tenté d'organiser des groupes de résistance à l'armée indienne.

Un deuxième prisonnier libéré, un Cachemiri de l'Inde, Mushtaq Ahmad Zagar, fondateur du mouvement Al Umar, a pour sa part été accueilli par ses fidèles en liesse à Muzzafarabad, la capitale de la partie pakistanaïse du Cachemire. Le sort du troisième militant libéré, Ahmad Omar Said Cheikh, citoyen britannique, demeure inconnu. La Grande-Bretagne avait fait savoir le jour de sa libération qu'elle était prête à l'accueillir, n'ayant aucune charge contre lui.

Ces retours en fanfare ne vont pas contribuer à l'apaisement des relations indo-pakistanaises alors que New Delhi, sans jamais en apporter publiquement de preuves, continue d'accuser quotidiennement le Pakistan d'être directe-

ment responsable du détournement de l'avion d'Indian Airlines.

Le ton est encore monté, mercredi, avec les déclarations du ministre indien de la défense, George Fernandès, affirmant qu'Ismlabad faisait « la pire des erreurs de jugement » en pensant que l'arme nucléaire, possédée par les deux pays, pouvait prévenir une guerre conventionnelle. Faisant allusion aux combats de l'été 1999 sur les hauteurs du Cachemire indien, où l'armée de New Delhi avait réussi à repousser les infiltrations de l'armée pakistanaïse et de militants cachemiris, M. Fernandès a ajouté : « *L'Inde peut battre le Pakistan n'importe quand et n'importe où.* »

Dans un entretien, mardi 4 janvier, à la chaîne de télévision amé-

ricaine CNN, et en réponse à une question sur les conditions d'emploi de l'arme nucléaire, l'homme fort du Pakistan, le général Pervez Moucharraf, avait pour sa part affirmé : « *Si la sécurité du [pays] est menacée, nous ne permettrons pas au Pakistan de mourir.* »

**« LA COUPE EST PLEINE »**

Répondant par ailleurs au président américain, Bill Clinton, qui a affirmé que « *faire baisser la tension* » indo-pakistanaïse figurait parmi ses principales priorités de l'année 2000, le porte-parole du ministère indien des affaires étrangères, R. S. Jassal, a déclaré : « *Nous ne voyons aucun rôle pour une tierce partie* » dans le cadre des relations indo-pakistanaises.

L'Inde, qui déplore publique-

ment que les Etats-Unis n'aient pas répondu positivement à l'appel du premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, de déclarer le Pakistan « *Etat terroriste* », entend pour l'instant régler seule un contentieux qui s'alourdit dangereusement avec le Pakistan. Pour New Delhi, ce détournement, qui est intervenu six mois après les affrontements de l'été 1999 au Cachemire indien, est une nouvelle preuve de la volonté pakistanaïse d'utiliser tous les moyens, y compris le « *terrorisme* », pour obtenir des négociations internationales sur le Cachemire, toujours refusées par l'Inde. « *La coupe est pleine* », laisse entendre aujourd'hui un responsable indien.

*F. C.*

# Le rôle ambigu des talibans dans l'affaire du détournement de l'Airbus

**NEW DELHI** *de notre correspondante en Asie du Sud*

Sur l'aéroport de Kandahar, la scène n'est pas passée inaperçue : pour accueillir le mi-

### ANALYSE

**Si les talibans ne sont pas à l'origine de l'opération, savaient-ils qu'elle se déroulerait sur leur sol ?**

nistre indien des affaires étrangères, Jaswant Singh, qui était venu les remercier de leur aide et chercher les 155 otages de l'avion d'Indian Airlines enfin libres, les talibans avaient bien fait les choses. Casqués, boudrier blanc à la poitrine mais barbus, comme il se doit chez les intégristes, quatre motards chevauchant des vieilles machines rutilantes entouraient la voiture du ministre. Reçu par son homologue afghan, Wakil Ahmad Mutawakil, Jaswant Singh n'a pu que le remercier de l'aide apportée par les talibans à la solution d'une crise dont l'essentiel s'est déroulé en Afghanistan.

L'Inde, qui ne reconnaît pas le régime taliban et entretient plutôt de cordiales relations avec leur principal opposant, le commandant Ahmad Shah Massoud, avait de quoi se féliciter de l'issue pacifique, en territoire « hostile », de ce détournement. Les talibans, eux, affrontaient leur première crise de dimension internationale, sous les projecteurs du monde, et avaient également de quoi se réjouir : pour un régime mis au ban de la communauté internatio-

nale, reconnu par seulement trois pays – le Pakistan, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis –, cette visite parachevait une semaine exceptionnelle qui a vu une douzaine de diplomates camper sur l'aéroport de Kandahar et des dizaines de journalistes venus avec des visas délivrés dans la journée.

Accueillant tout le monde, répondant aux besoins humanitaires immédiats des otages, leur fournissant nourriture, eau, médicaments, les talibans ont montré un visage de Bon Samaritain que le monde leur dénie habituellement. Nommé ministre des affaires étrangères en novembre dernier, à l'issue d'un remaniement visant à donner plus d'efficacité et de normalité au gouvernement, M. Mutawakil n'a pas laissé passer l'occasion de démontrer que les talibans peuvent être des interlocuteurs responsables pour peu que l'on accepte de parler avec eux. Dès l'arrivée, samedi 25 décembre, de l'avion détourné sur l'aéroport de Kandahar, ce sont eux qui ont pris l'initiative de contacter New Delhi, invitant immédiatement le gouvernement indien à venir négocier. « *Ils auraient pu nous demander de les reconnaître avant de nous inviter*, souligne un responsable du ministère indien des affaires étrangères, *mais ils n'ont rien exigé d'autre que notre venue* », souligne-t-il.

Cette opération de relations publiques réussie n'a cependant pas dépassé le cadre de l'idéologie des talibans dont l'Inde ne pouvait pas attendre, comme elle l'a cru un moment, une solution qui la satisfasse totalement : si les talibans ont effectivement, souligne-t-on à Delhi, contribué à la réus-

site des négociations entreprises par les diplomates indiens..., ils ont tout autant aidé les pirates de l'air. Ces derniers ont pu sortir victorieux de l'affaire, obtenant la libération de trois islamistes et séparatistes cachemiris emprisonnés en Inde, dont le principal d'entre eux, Masood Azhar.

Il est clair qu'en exigeant, dès le premier soir du détournement, que l'avion se dirige vers l'Afghanistan, les pirates savaient qu'ils s'y trouveraient en terrain moins hostile que partout ailleurs. Si les talibans ne sont pas à l'origine de l'opération, la question demeure pourtant de savoir s'ils savaient par avance qu'elle se déroulerait sur leur sol : il semble qu'au départ celle-ci ait été imaginée par des membres du Harakat-Ul-Mujahedeen, mouvement de lutte armée au Cachemire indien, en réponse aux lettres inquiètes de Masood Azhar après la mort, le 15 juin 1999, dans une « tentative d'évasion » de son compagnon Sajjat Afghani. L'un des cinq pirates de l'air était un parent de Masood Azhar. Reconnu par tout le monde et amplement démontré, le professionnalisme des pirates laisse penser qu'ils ont bénéficié d'une aide, d'un « service » ou de personnes qui avaient les moyens de réaliser le détournement.

L'Inde, qui n'a pas fourni de preuves à cet égard, accuse directement l'ISI, les services secrets pakistanais. En l'absence de faits démontrés, il est impossible de le savoir, mais ceux-ci ont pour le moins suivi de près toute l'opération et la présence sur l'aéroport de Kandahar du colonel Imam, officiellement consul général du Pakistan à Hérat, mais surtout l'homme des services pakistanais en Afghanistan qui a présidé à

la naissance des talibans, n'en est qu'une indication. Selon certaines sources, le rôle des talibans, qui se seraient d'ailleurs un peu fait tirer l'oreille, aurait été, en quelque sorte, de fournir le lieu du drame. Le commanditaire leur aurait fait valoir qu'ils pouvaient en tirer des bénéfices pour peu qu'ils condamnent immédiatement l'opération, ce qu'ils ont fait, et qu'ils se désmarquent tout de suite des pirates, ce qu'ils ont fait aussi, tout en affirmant que ces der-

### Accueillant tout le monde, répondant aux besoins humanitaires immédiats des otages, les talibans ont montré un visage de bons samaritains que le monde leur dénie habituellement

niers ne bénéficieraient d'aucun asile en Afghanistan et ne pouvaient toucher aux otages sous peine d'une intervention armée. Qui visait le Mollah Omar, chef suprême des talibans, en affirmant au journal pakistanaï *The News*, à l'issue de la crise : « *Je demande à tous les pays de ne pas trop dépendre de leurs services secrets, car ceux-ci créent des problèmes chez eux et dans les*

# La condition des femmes s'est quelque peu améliorée à Kaboul

**KABOUL** *de notre envoyée spéciale*

Coïncée entre un marché animé et bruyant et une rangée d'HLM gris (héritage soviétique), la cour

### REPORTAGE

**Les femmes sont plus visibles dans les rues, beaucoup n'hésitent plus à sortir seules**

de la mosquée Hazrat Nooman Benesabat résonne des cris de plus de deux cents petites filles, la tête couverte d'un foulard, qui se disputent l'attention de leurs maîtres. Si l'on n'était à Kaboul, le spectacle n'aurait rien d'étrange dans cette partie du monde où l'école est souvent en plein air. Mais au cœur de la capitale afghane, des filles qui étudient sous la direction de professeurs hommes, au vu et au su de tout le monde, est une nouveauté, depuis que les talibans avaient *de facto* supprimé l'enseignement féminin, affirmant qu'ils n'avaient pas les moyens d'assurer des classes séparées pour filles et garçons.

Ouvertes il y a six mois par le vice-ministre des biens religieux et du pèlerinage, ces écoles primaires constituent le premier pas officiel vers le retour de l'éducation, au moins primaire, pour les filles. Celle-ci, qui n'avait secrètement

jamais réellement disparu, s'est aussi beaucoup développée dans un cadre privé à Kaboul comme dans les provinces. Plus de trois ans après la prise de Kaboul, les talibans semblent lâcher un peu de lest et nombre de femmes reconnaissent que, globalement, la situation s'est, pour l'instant au moins, améliorée. Le fait est qu'elles sont aujourd'hui plus visibles dans les rues, sous leur burqa, et que beaucoup n'hésitent plus à sortir seules.

A Microrayon III, l'école de la Mosquée Hazrat Nooman Benesabat n'est, selon son directeur M. Aminullah, que l'un des treize établissements semblables qui fonctionnent à Kaboul. Ici, l'éducation est à 60 % religieuse, le

reste relevant du programme classique. Les professeurs sont soit issus du ministère des biens religieux et du pèlerinage, soit des professionnels qui enseignaient auparavant dans des écoles aujourd'hui détruites. Les petites filles de Microrayon scrutent le maître qui explique la leçon sur un tableau noir de fortune, posé contre sa bicyclette. Le froid est vif et les tapis étendus sur le sol humide ne sont qu'une mince protection. « *Si nous recevions de l'aide, nous pourrions construire des classes et plus de filles viendraient* », déplore M. Aminullah. L'école, qui accepte des filles de sept à douze ans, en deux sessions de quatre heures chacune, est gratuite ; livres, cahiers, crayons sont four-

### Un salaire de 26 francs par mois

**D'ores et déjà, un beaucoup plus grand nombre de femmes sont présentes dans la vie active, notamment dans les hôpitaux, qui ont quasiment tous des services féminins, et au sein des organisations non gouvernementales, avec l'autorisation du ministère du plan. Bien que délivrée plus libéralement aujourd'hui, l'autorisation de travailler reste la principale revendication des femmes afghanes, compte tenu des difficultés économiques et des salaires très bas appliqués dans l'administration. « *Le port de la burqa n'est pas important; l'essentiel est que nous puissions travailler pour aider nos familles* », dit l'une d'entre elles. Une autre, Sima, mariée à un fonctionnaire qui gagne 350 000 afghanis – soit 46 francs par mois, un revenu moyen –, ancienne fonctionnaire au ministère de la santé, continue, comme toutes les femmes autrefois employées dans l'administration, à recevoir son salaire ; mais avec l'équivalent de 26 francs par mois, cela ne suffit pas à assurer l'essentiel... – (Corresp.)**

nis par le ministère des biens religieux.

Ancienne institutrice, Kamila enseigne pour sa part chez elle, à une vingtaine d'élèves, filles et garçons. « *J'ai ouvert cette école il y a trois ans pour gagner ma vie. Au début, c'était un peu compliqué, mais cette année, il n'y a pas trop de problèmes. Je n'ai plus peur, l'ambiance est plus relax* », dit-elle. Ces écoles privées, plus ou moins discrètes, se sont multipliées à Kaboul et dans les principales villes d'Afghanistan, où les cours de langues – anglais, turc, arabe – comme d'informatique, sont particulièrement présés. En province aussi, avec l'aide de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG), des écoles pour les filles, comme pour les garçons, fonctionnent dans les villages. Plus que la discrimination à l'égard des filles, qui s'est atténuée, c'est l'état général de l'éducation qui inquiète nombre de familles. Peu payés, les professeurs ne viennent qu'irrégulièrement et les écoles manquent de tout : chaises, tables, livres, sans parler des cahiers et crayons.

« *L'éducation est notre seconde priorité, après la fin de la guerre*, affirme Mohammad Sohail Shaheen, rédacteur en chef du journal gouvernemental *Kaboul Times*. *Aujourd'hui, une grande part de notre budget va aux dépenses militaires, mais quand la paix sera revenue, nous devons revoir toutes les ques-*

*tions relatives à l'éducation, les facilités pour avoir des écoles séparées et le budget pour payer les professeurs.*» Seul journal en anglais, le *Kaboul Times*, signe des temps, emploie quatre journalistes professionnelles femmes et, assure M. Shaheen, va introduire une page féminine, dont la responsabilité sera confiée à une femme. « *Nous gouvernons ce pays et nous avons besoin de femmes, elles constituent la moitié de la société et nous ne voulons pas les exclure. Mais elles travailleront dans le cadre de notre culture* », c'est-à-dire sans mixité avec les hommes, souligne-t-il.

**PAS DE POLITIQUE GLOBALE**

« *De nos jours, c'est beaucoup plus facile* », affirme Zeinab, une diplômée d'anglais qui surveille la distribution de nourriture pour des femmes soutiens de familles. « *Les talibans ne viennent plus tout contrôler et maintenant, je vais seule faire les courses* », dit-elle. La hantise des femmes demeure toutefois la police religieuse qui, affirme Malleha, se montre particulièrement active le dimanche et le mercredi, jours où les femmes vont traditionnellement prier sur des tombeaux des saints. « *Quand je les vois, je fais un détour et c'est tout* », déclare-t-elle, sourire aux lèvres. « *Tous les talibans ne sont pas responsables du contrôle de la population, c'est la police religieuse*

*seulement qui l'assure de façon restrictive, confie de son côté, Palwas-ha, médecin, employée d'une ONG. Beaucoup savent que nous travaillons ou que certaines familles continuent de regarder la télévision ou des films vidéo, mais ils n'interviennent pas.*»

Si la situation générale est aujourd'hui meilleure, l'incertitude demeure. Tous les observateurs sur place sont d'accord pour souligner qu'il n'y a pas en fait de politique globale et qu'il faut plutôt profiter des opportunités qui se présentent. Celles-ci dépendent en grande partie des responsables qui ne sont pas toujours d'accord entre eux, certains étant prêts à accepter en privé ce qu'ils ne désirent pas approuver en public. On peut penser aussi que, dans l'incapacité de répondre aux besoins immédiats de la population par manque de moyens, certains préférèrent lâcher un peu de lest et s'assurer ainsi une soupape de sécurité.

Il faudra sans doute du temps pour normaliser la situation en Afghanistan, quand on pense que, avant l'intervention soviétique, seuls 2 % des femmes étaient alphabétisées. Dans les campagnes, où vit la majorité de la population, l'éducation des filles, et encore plus le travail des femmes, restent d'ailleurs un phénomène marginal.

*Fr. C.*



# Boris Eltsine affirme que « le drapeau russe flottera sur la Tchétchénie » avant la présidentielle

Le premier tour du scrutin devrait se tenir le 26 mars

Le Conseil de la Fédération russe a décidé, mercredi 5 janvier, presque à l'unanimité, que le scrutin présidentiel se tiendrait le 26 mars. Le

Kremlin souhaite un scénario où M. Poutine, le président par intérim, n'aurait à affronter qu'un candidat communiste. Boris Eltsine, en voyage

en Israël, s'est déclaré persuadé, jeudi matin, que le « drapeau russe flotterait sur la Tchétchénie d'ici deux mois ».

Le plus spectaculaire a été le ralliement à M. Poutine du mouvement « Toute la Russie », qui réunit plusieurs gouverneurs de grandes régions. Pour les élections législatives, « Toute la Russie » s'était allié à « La Patrie », le mouvement du maire de Moscou, Iouri Loujkov, et à Evgueni Primakov. Son

### Noël orthodoxe à Bethléem pour Boris Eltsine

**Les Eglises orthodoxes de Russie, de Serbie, de Géorgie et de Jérusalem, qui ont conservé le calendrier julien – treize jours de retard par rapport au calendrier grégorien des catholiques, des protestants et du calendrier « julien révisé » des orthodoxes de Grèce ou de Roumanie –, célèbrent la fête de Noël vendredi 7 janvier (au lieu du 25 décembre). Avec un éclat particulier pour l'an 2000. Les patriarches et chefs d'Eglises orthodoxes, ainsi que les chefs d'Etat des pays orthodoxes, se sont donné rendez-vous à Bethléem. Boris Eltsine, ex-président russe, mais aussi Edouard Chevardnadze, président de Géorgie, Leonid Koutchma (Ukraine), Petru Lucinski (Moldavie), Emil Constantinescu (Roumanie), etc., ont été reçus par le patriarche de Jérusalem, Diodoros I<sup>er</sup>, et par Yasser Arafat. C'est la première fois qu'a lieu en Terre sainte un tel sommet de toute l'orthodoxie politique et religieuse.**

leader, Vladimir Iakovlev, maire de Saint-Petersbourg, était troisième de liste. La défaite subie par MM. Loujkov et Primakov, ennemis numéro un du Kremlin, le 19 décembre (13,1 % des voix), a incité ces barons régionaux à se ranger du côté du pouvoir central.

« *Nous avons pris la décision commune de soutenir Vladimir Poutine comme seul candidat possible à la présidentielle, il n'a pas de concurrent* », a expliqué M. Iakov-

## « Ne dites pas ex-président, mais plutôt premier président »

MOSCOU

de notre correspondant

« *Ne dites pas ex-président, mais plutôt premier président de la Russie* », a expliqué mercredi 5 janvier sur la radio Echo de Moscou, Dmitri Iakouchkine, ancien porte-parole de Boris Eltsine. Telle est la consigne. Quelques heures plus tard, M. Eltsine s'en-volait de Moscou pour Israël. Interrogé à l'aéroport sur son futur rôle, il répondait, la voix pâteuse : « *Je me vois comme le premier président de Russie* ». Le président par intérim, le ministre de la défense, le ministre des affaires étrangères, le chef de l'administration présidentielle, le chef des gardes-frontières, celui de la sécurité, celui des services extérieurs étaient d'ailleurs présents à l'aéroport pour lui souhaiter bon voyage.

Ainsi un titre et un statut ont-ils été trouvés à M. Eltsine, « *tsar* », selon le quotidien *Kommersant*, d'un système politique que les *Izvestias* qualifient de « démocratie héréditaire ». M. Eltsine n'en a donc pas fini avec le Kremlin, où des bureaux lui ont été préparés, ni avec sa résidence officielle de Gorki-9, dont il conserve la jouissance. Résolu à rester « *actif dans la politique* », le « *premier président* » veut continuer d'exercer son pouvoir de tutelle sur la vie politique. Rien n'aurait donc véritablement changé et, comme le note le quotidien *Sevodnia*, M. Eltsine

« *va pouvoir conserver quasiment la même vie qu'au-paravant* ».

Cela ne semble pas gêner, pour l'instant, Vladimir Poutine, qui est revenu, mardi soir 4 janvier lors d'un entretien à la chaîne de télévision ORT, sur les conditions de la démission du président. Boris Eltsine l'en aurait informé dès le 22 décembre, soit trois jours après les élections législatives, lui demandant de prendre sa succession. M. Poutine dit avoir essayé de le convaincre de renoncer à démissionner. « *Il voulait que la campagne électorale se déroule de la façon dont il le souhaitait* », a ajouté Vladimir Poutine. « *Il me fait partir en tête dans cette campagne* ».

Tatiana Diatchenko, influente conseillère de son père, a pour sa part expliqué au quotidien *Kommer-sant* qu'elle avait été informée seulement au tout dernier moment, vendredi matin 31 décembre, de son choix. Pour mieux nier avoir joué un quelconque rôle dans cette décision, Tatiana raconte qu'un petit-fils du président l'a appelée pour lui reprocher : « *Pourquoi faut-il que j'apprenne tout par la radio ?* » M<sup>me</sup> Diatchenko, qui a été démise de ses fonctions de conseillère officielle au Kremlin, précise que son père va créer une « *fondation* », avec archives et bibliothèque, et fera de nombreux voyages à l'étranger.

F. Bt

## L'armée russe confirme que les combattants tchétchènes ont rompu l'encerclement de Grozny

**DES SOURCES RUSSES** ont confirmé, mercredi 5 janvier, que l'encerclement de Grozny avait été rompu, pour la première fois, par les combattants tchétchènes. Au sud de la ville, où les combats font rage, un étroit corridor a été ouvert. Il permet aux forces tché-tchènes de faire sortir des troupes de la capitale ou d'y envoyer armes et renforts. « *La situation est compliquée* » à Grozny, a commenté l'état-major russe.

Les Tchétchènes ont repris, lundi, le contrôle du village d'Alkhan-Kala, ont affirmé des sources russes et tchétchènes. Des affrontements à l'artillerie et au mortier se poursuivaient dans le quartier Tchernoretchi, au sud de Grozny. « *Cette zone est l'une des plus difficiles à contrôler. Les combattants tché-tchènes ont trouvé là une possibilité de rompre l'encerclement de Grozny* », a déclaré un officier des unités spéciales du ministère de l'intérieur. Mardi et mercredi, les combats ont fait de nombreux morts et blessés du côté russe. Plusieurs dizaines de soldats ont été faits prisonniers, a reconnu un officier russe.

Deux semaines après le début de ses attaques au sol contre la capi-

tale tchétchène, où des milliers de personnes sont terrées, l'armée russe enregistre des revers dont l'ampleur est difficile à vérifier de source indépendante. Les autorités russes interdisent l'accès à la Tchétchénie aux journalistes étrangers. L'un des rares témoins, un correspondant de l'AFP à Grozny, Dmitri Sourtsev, raconte comment les forces russes, qui contrôlent certains quartiers de la ville assiégée, progressent avec difficulté vers le centre, se trouvant aux prises avec un ennemi « *insaisissable* ».

**MOBILITÉ TCHÉTCHÈNE**

Les combattants tchétchènes montent des embuscades, opèrent en petits groupes, et s'enfuient rapidement en voiture pour éviter d'être localisés. Dans les rues de la ville, les positions russes et tché-tchènes, parfois distantes de moins de 200 m, ne sont pas toujours définies. Les forces russes hésitent à s'engager dans des quartiers d'immeubles hauts, où des tireurs embusqués équipés de fusils à lunette peuvent se cacher dans les ruines, relate Dmitri Sourtsev. Un officier des OMON, les forces spéciales russes, décrit comment les combattants tchétchènes, « *une fois la nuit*

*tombée, s'approchent des positions [russes] et s'enfuient après avoir tiré quelques obus de mortier ou fait intervenir leurs snipers. Ils sont chez eux et connaissent le terrain* ».

De violents bombardements russes continuent contre la Tchétchénie, notamment dans le Sud-Est, où ils auraient fait vingt-quatre morts mercredi dans la ville de Makhkety, de source tchétchène. L'armée russe a rejeté le même jour une proposition de trêve formulée par le président tchétchène, Aslan Maskhadov. Celui-ci proposait un cessez-le-feu, du 8 au 11 janvier, pour permettre à des experts internationaux d'enquêter sur l'utilisation d'armes chimiques par les Russes dans Grozny.

Mercredi, le quotidien britannique *The Independent* a indiqué, en se basant sur une cassette vidéo fournie par un journaliste turc de retour de Grozny, que les attentats sanglants qui se sont produits en septembre contre des immeubles en Russie, attribués par Moscou aux « *terroristes tchétchènes* », auraient été l'œuvre des services russes. La vidéo montre le témoignage d'un officier russe des renseignements militaires, détenu par des Tchétchènes. – (*AFP, Reuters.*)

**STOCKHOLM**

de notre correspondant

en Europe du Nord

La Norvège est en deuil. Quel que soit le bilan définitif de la collision frontale entre deux trains de passagers, mardi 4 janvier, il s'agit d'ores et déjà de l'un des plus graves accidents ferroviaires jamais survenus dans le royaume scandinave. Jeudi, les secouristes avaient pu extraire douze corps des débris et en avaient repéré quatre autres. Les autorités sont persuadées qu'au moins quatre personnes portées manquantes se trouvent encore à l'intérieur des wagons. Ce qui porterait à une vingtaine le nombre de morts, et non pas trente-trois comme l'avait annoncé prématurément la Société nationale des chemins de fer (NSB). L'établissement d'un bilan exact est rendu plus difficile par l'absence de listes de passagers qui se trouvaient à bord des trains. Selon les dernières informations, ils auraient été quatre-vingt-huit. Soixante-huit personnes ont survécu, dont une trentaine sont blessées.

Au-delà du choc et de la tristesse, un sentiment d'incompréhension a saisi les quatre millions

# Forte baisse du chômage allemand en décembre

La croissance devrait osciller entre 2,5 et 3 %

en l'an 2000 et permettre quelque 200 000 créations d'emplois

BERLIN

de notre correspondant

Le nombre des demandeurs d'emplois a baissé, au mois de décembre, de 68 000 en données corrigées des variations saisonnières, pour revenir à 4 millions, alors que les analystes interrogés par Reuters tablaient sur un recul limité à 12 300. Redémarrage de la croissance, stabilisation dans la bâtiment grâce à la reprise des commandes publiques, baisse de la population active, expliqueraient la baisse du chômage qui frappe 10,2 % de la population active (8,4 % à l'ouest, 17,7 % en ex-RDA). Depuis l'automne 1997, où le chômage avait atteint son pic, le nombre des demandeurs d'emploi a baissé d'environ 500 000, tandis que le pays crée 200 000 emplois. Il n'empêche qu'après l'embellie de 1998 le cru 1999 a été franchement mauvais, le pays n'ayant pas créé d'emploi, frappé d'une faible croissance et victime des cafouillages du gouvernement Schröder.

En ce début d'année, les perspectives sont franchement meilleures, alors que la croissance devrait osciller entre 2,5 et 3 % en l'an 2000. La Deutsche Bank prévoit un recul du nombre des chômeurs de 200 000 personnes et autant de créations d'emplois. La baisse du chômage s'explique notamment par les données démographiques. Les classes d'âges nombreuses de la fin des années 30 atteignent l'âge de la retraite, tandis que les générations peu nombreuses des années 70 arrivent sur le marché du travail. Selon la Deutsche Bank, la population active reculerait donc de 250 000 en l'an 2000 et de 400 000 les deux années suivantes.

Le nombre de créations d'emplois dépendra de la capacité de l'Allemagne industrielle à devenir une société de services, après les douloureuses adaptations des dernières années. Entre 1995 et 1998, dernières données disponibles, l'Allemagne a détruit 1,4 million d'emplois. La cure a été particulièrement sévère dans l'industrie manufacturière (– 12 %, soit 1,065 million) et le bâtiment (– 15 %, soit 373 000), frappé par la fin de la reconstruction dans l'ex-RDA. La catastrophe a été évitée grâce à la création d'emplois dans les services hors banque et commerce (+10 %), en particulier les services aux entreprises (233 000 emplois créés, soit + 20 %).

Les effectifs dans l'industrie se seraient stabilisés en 1999 et les créations d'emplois dépendront, selon les économistes, des accords salariaux, qui seront signés cet hiver. Dans un pays peu compétitif par rapport à ses voisins européens

depuis le début des années 90, les partenaires sociaux avaient signé en 1997 et 1998 des accords salariaux modérés, permettant au pays d'enregistrer ces deux années une baisse de ses coûts unitaires salariaux. Mais ceux-ci ont connu un nouveau dérapage en 1999, les syndicats obtenant dans la foulée de la victoire de la gauche des hausses salariales de l'ordre de 3 %.

**NÉGOCIATIONS SALARIALES**

Soucieux d'éviter tout dérapage inflationniste, le président de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg, a mis en garde, mercredi, contre des hausses de salaires excessives en Europe. Pour l'an 2000, Hans-Jürgen Meltzer, économiste à la Deutsche Bank, espère que les accords salariaux seront modérés, les syndicats acceptant de prendre en compte la baisse des impôts. Mais pour l'heure, cette baisse est occultée dans l'esprit des particuliers par la hausse du prix de l'essence, due à l'envolée des cours du brut et à l'impopulaire taxe écologique du gouvernement Schröder, qui frappe de 12 pfennig le litre d'essence (40 centimes). Enfin, les négociations salariales risquent d'être perturbées par le débat sur la retraite à soixante ans, que veut imposer Klaus Zwickel, président du syndicat de la métallurgie IG Metall. Un accord sur ce sujet semble hautement improbable, tant le patronat y est opposé.

Salaires et conjoncture n'expliquent pas à eux seuls le niveau élevé du chômage. « *En Allemagne de l'Ouest, la moitié des chômeurs n'ont pas de diplôme de fin de formation. Il existe un grave problème de qualification, ce chômage est structurel* », déplore Achim Derks, économiste aux chambres d'industrie et de commerce (DIHT). Le patronat plaide pour des salaires plus faibles, permettant à ces personnes de retrouver le chemin de l'emploi.

En revanche, la réforme de la loi sur les petits emplois payés 630 marks par mois (2100 francs) entrée en vigueur en avril, n'a pas eu d'effet sur les statistiques de l'emploi. Pourtant cette loi touche plusieurs millions d'Allemands, et les organisations professionnelles, en particulier dans la gastronomie et le commerce, parlent de centaines de milliers d'emplois supprimés. Explication, il s'agissait souvent d'un deuxième emploi et leur suppression partielle n'aurait pas mis leurs anciens bénéficiaires sur le marché du travail. En revanche, les entreprises, qui doivent se plier à cette loi, ont perdu un volant de flexibilité avec leur main-d'œuvre.

*Arnaud Leparmentier*

## Catastrophe ferroviaire en Norvège : les conducteurs de trains n'auraient pas pu être contactés

de Norvégiens. Comment deux trains ont-ils pu rouler sur la même voie sans être arrêtés, l'un pendant 8 km et l'autre pendant 5 km ? La population réalise aujourd'hui que dans ce pays, l'un des plus riches au monde grâce au pétrole de la mer du Nord, il est encore possible que des voies de chemin de fer ne soient pas dotées d'un système de sécurité digne de ce nom. La ligne du drame, non électrifiée, n'était pas équipée de dispositif de freinage automatique indispensable lorsque deux convois empruntent la même voie.

**PAS DE SYSTÈME RADIO**

Certes, cet axe n'est pas le plus chargé du royaume. Mais il permet de relier l'une des principales villes du pays, Trondheim (Nord), à la capitale, Oslo (Sud). NSB avait prévu de moderniser ce tronçon de voie, situé à quelque 160 km au nord d'Oslo, dès 2001. Coût estimé des travaux : de 10 à 15 millions de couronnes (de 1,2 à 1,9 million d'euros). Les deux locomotives n'étaient, elles, pas équipées de système radio. Le seul moyen de joindre les conducteurs était le téléphone mobile. Or, à en croire la chaîne de télévision privée norvé-

gienne TV2, la station de contrôle régionale a bien tenté d'alerter les chauffeurs. Mais elle ne possédait pas les bons numéros de téléphone. Il semble que les signaux de téléphonie mobile passent mal dans la zone de l'accident, située dans une forêt.

Autant d'informations que devra vérifier la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les circonstances de la catastrophe. Il lui faudra aussi établir si les feux rouges, qui auraient en principe dû s'allumer au passage des deux convois lancés sur la même voie, ont fonctionné. Selon le directeur de NSB, aucun signe de défaillance technique n'a été relevé de ce côté-là.

La disparition des deux conducteurs dans l'accident compliquera la tâche des enquêteurs. De même seront-ils gênés par les dégâts considérables causés par la puissance du choc et la violence de l'incendie qui s'ensuivit. Il faudra plus d'une journée supplémentaire pour inspecter les wagons les plus touchés et tenter d'y trouver d'éventuels corps. Sans parler de leur identification.

*Antoine Jacob*

# Human Rights Watch demande la levée des sanctions contre l'Irak

L'organisation réclame le jugement de Saddam Hussein

L'organisation américaine Human Rights Watch a demandé, mercredi 5 janvier, la levée des sanctions internationales contre l'Irak. Elle considère que les violations des

droits sociaux et économiques des Irakiens constituent des violations des droits de l'homme. Elle demande, en outre, le jugement du président Saddam Hussein.

**NEW YORK (Nations unies)**  
de notre correspondante

Pour la première fois, une grande organisation américaine de défense des droits de l'homme lance un appel au Conseil de sécurité de l'ONU pour que les sanctions économiques contre l'Irak soient levées. Dans une lettre adressée, mercredi 5 janvier, au président du Conseil de sécurité et à l'ambassadeur américain Richard Holbrooke, Human Rights Watch (HRW) affirme que « la destruction, pendant dix ans, de l'infrastructure économique de l'Irak a créé une crise urgente de la santé publique » à laquelle le programme humanitaire de l'ONU prévu par la résolution dite « pétrole contre nourriture » ne peut pas répondre.

Tout en relevant une responsabilité de Bagdad dans cette situation, elle exhorte le Conseil de sécurité à réexaminer son propre rôle en Irak et recommande la nomination d'un rapporteur spécial pour examiner « les pratiques à la fois du Conseil de sécurité et du gouvernement irakien qui affectent

la situation humanitaire » dans le pays. Cette organisation qui dénonce depuis des années les violations des droits de l'homme perpétrées par le régime de Bagdad, prône par ailleurs le maintien de l'embargo sur les armes et l'établissement d'un tribunal pénal pour juger le président Saddam Hussein pour crimes de guerre.

**CRITIQUE DES ÉTATS-UNIS**

En demandant la reconstruction de l'économie irakienne, HRW admet que les violations des droits sociaux et économiques des Irakiens doivent être reconnus comme des violations des droits de l'homme. Pour l'organisation, « cet embargo sans précédent dans son étendue, et maintenant dans sa dixième année, a coûté de très nombreuses vies en Irak et a eu un impact désastreux sur la société irakienne. » Dans sa lettre, HRW critique aussi les États-Unis qui persistent à faire obstacle au travail du programme humanitaire de l'ONU en Irak en bloquant systématiquement les contrats d'achats par l'Irak de produits de première

nécessité. Selon une source informée, 45 % des contrats pour l'électricité du pays et 35 % de ceux prévus pour l'eau seraient encore bloqués par Washington au sein du comité des sanctions, souverain en la matière. Le plus grand nombre de contrats bloqués par les États-Unis sont ceux qui touchent à l'industrie pétrolière en Irak. A ce jour, 409 millions de dollars (environ autant d'euros) de contrats pour les pièces détachées ont été approuvées, mais 526 millions restent suspendus.

Par ailleurs le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, devrait annoncer, vendredi 14 janvier, la nomination d'un nouveau président pour la commission chargée du désarmement en Irak. Cette commission a été créée le 17 décembre 1999 par une nouvelle résolution du Conseil qui prévoit également une suspension des sanctions internationales si Bagdad coopère avec ce nouvel organisme.

Afsané Bassir Pour

# Abidjan choisit de payer les salaires des fonctionnaires plutôt que sa dette

Le général Robert Gueï parle d'une « suspension momentanée » du remboursement de la dette ivoirienne.

Il prend le risque d'isoler économiquement le pays

« LES CAISSES sont entièrement vides. Le pillage a été systématique et immense. Ce n'est que grâce à mille acrobaties que nous venons tout juste de verser les salaires, et cela n'a été possible que parce que nous avons momentanément suspendu les versements liés à nos engagements extérieurs. » Mercredi 5 janvier, le général Robert Gueï, chef de la junte au pouvoir en Côte d'Ivoire, a donc choisi de payer les fonctionnaires et les soldes des militaires, au risque d'isoler économiquement le pays. Les relations entre Abidjan et ses bailleurs de fonds n'étaient déjà pas brillantes. Elles risquent de devenir exécrables. Depuis presque un an, le FMI et la Banque mondiale avaient déjà gelé leur aide budgétaire après avoir constaté des dérapages dans la gestion des finances publiques et la lenteur de l'application du programme d'ajustement structurel. De son côté, l'Union européenne avait suspendu, depuis décembre 1998, sa coopération, après la découverte de malversations portant sur quelque 18 milliards de francs

CFA, destinés, pour l'essentiel, au secteur de la santé. Le coup d'Etat n'a rien arrangé. En application de la section 508 de la loi sur l'aide à l'étranger, les États-Unis ont également coupé le robinet des aides ainsi que les livraisons d'armement.

**« OFFICIALIZER UN ÉTAT DE FAIT »**

A Paris, on ne se dit qu'à moitié surpris par la décision du général Gueï. Bien que le gouvernement d'Henri Konan Bédié ait affirmé, en décembre, lors de la présentation d'une version révisée du budget 2000, que tous les engagements extérieurs sur la dette avaient été honorés en 1999, Abidjan était déjà en arriéré de paiements, au moins à l'égard de la France. En novembre, le gouvernement n'avait remboursé qu'une partie des 400 millions de francs (61 millions d'euros) venant à échéance et avait été incapable, malgré ses promesses, de verser le solde en décembre. « Ils ne font qu'officialiser un état de fait », confie-t-on à Bercy où l'on est en train de faire le point de la situa-

tion à l'égard des autres créanciers bilatéraux.

En réalité, personne ne sait encore exactement la durée ni la nature exacte des créances concernées par cette suspension. Mercredi soir, la Banque mondiale et le FMI n'étaient toujours pas en mesure de préciser si les crédits multilatéraux faisaient partie de ce moratoire. Une chose est certaine : la décision du général Gueï pourrait remettre en cause l'examen prévu au début du printemps 2000 d'une réduction jusqu'à 90 % de sa dette extérieure qui s'élève à 9000 milliards de francs CFA (90 milliards de francs, 13,7 milliards d'euros).

Le ministre de l'économie du nouveau gouvernement, N'Golo Coulibary, est bien conscient du risque. Interrogé à la sortie du conseil des ministres, il a souligné que « la Côte d'Ivoire ne peut se permettre de s'isoler » et il s'est assigné pour tâche de « renouer avec la communauté financière internationale ».

Babette Stern

## « Vache folle » : les Britanniques rappellent la France à ses « devoirs »

**LONDRES.** Le ministre de l'agriculture, Nick Brown, a rappelé, mercredi 5 janvier à Oxford, une nouvelle fois la France à ses « devoirs » européens. S'exprimant devant la 54<sup>e</sup> conférence annuelle des fermiers à Oxford, le ministre a ignoré les dernières études scientifiques démontrant le lien entre la maladie de Creutzfeldt-Jakob et celle de la « vache folle » et a invité Paris à « accepter la science et à obéir à la loi (européenne) ». Relevant que la France « prône la création d'une agence européenne sur les normes alimentaires tout en refusant de se plier à une décision communautaire », le ministre a souligné que « la position des Français s'appuie sur l'affirmation extrême d'un principe de précaution qu'ils n'appliquent pas à leur propre secteur alimentaire. » Citant les treize pays membres de l'Union qui ont effectivement levé l'embargo sur le bœuf britannique, M. Brown a conclu que la France restait, dans cette affaire, « isolée ». - (Corresp.)

**EUROPE**

■ **GRANDE-BRETAGNE :** l'ancien dictateur chilien, Augusto Pinochet, a été conduit sous escorte policière, mercredi 5 janvier, dans un hôpital londonien pour y subir une série d'examen médicaux, dans l'espoir d'obtenir un rapatriement sanitaire à Santiago et d'éviter un procès en Espagne. Deux gérontologues et un neurologue ont été chargés de la contre-expertise médicale indépendante sollicitée par le gouvernement chilien, pour qui le général âgé de quatre-vingt quatre ans souffre de multiples maux. Augusto Pinochet engagera le 20 mars un nouvel appel devant la haute cour de justice, et son entourage mise sur une mesure de clémence des autorités britanniques pour raisons de santé. - (AFP)

■ **PORTUGAL :** le premier ministre Antonio Guterres a affirmé, mercredi 5 janvier, lors d'un débat parlementaire sur la présidence de l'Union européenne (UE), détenue par son pays pour six mois depuis le 1<sup>er</sup> janvier, que l'une de ses priorités serait le « renforcement du triangle UE-OTAN-UEO » (Union de l'Europe occidentale). Tout en qualifiant l'OTAN d'« instrument fondamental de sécurité collective », M. Guterres a défendu le besoin d'une « véritable politique européenne de sécurité et de défense », sans que cela passe, a-t-il précisé, par la formation d'une armée européenne. - (AFP)

■ **UNION EUROPÉENNE :** Yves-Thibault de Silguy, ancien commissaire européen chargé des affaires économiques et financières, a été récemment nommé conseiller du président du directoire du groupe Suez-Lyonnais des Eaux, en charge des affaires internationales. M. de Silguy, artisan de l'euro, avait confié « son écœurement » d'être contraint au départ dans le cadre de la démission collective de la commission présidée par Jacques Santer (Le Monde du 17 mars 1999).

**AFRIQUE**

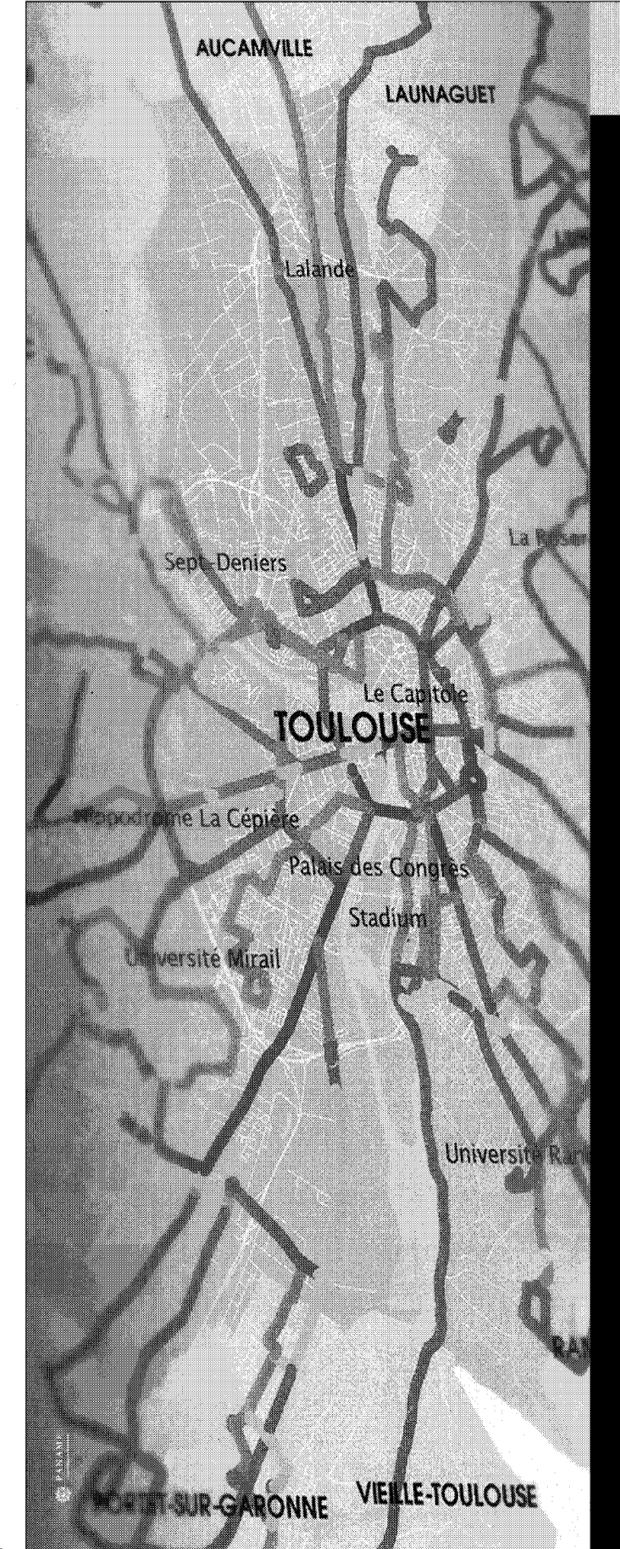
■ **ALGÉRIE :** le nouveau ministre des affaires étrangères, Youcef Yousfi, est attendu à Paris ce mois de janvier pour une visite de travail destinée à préparer la rencontre prochaine entre le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, et Jacques Chirac, a-t-on appris. Si dans un premier temps, il avait été question d'une visite du chef d'Etat français en Algérie, désormais c'est une visite officielle en France du président algérien que semblent privilégier les diplomates algériens.

**ASIE**

■ **INDONÉSIE :** plusieurs centaines d'étudiants se réclamant de l'Islam ont manifesté, mercredi 5 janvier, menaçant de déclencher « une guerre sainte » contre les chrétiens à travers tout le pays si le gouvernement ne mettait pas rapidement un terme « au massacre des musulmans aux Moluques ». Convoqués par le Front d'action uni des étudiants musulmans d'Indonésie (KAMMI), les manifestants, à Djakarta et à Bandung (ouest Java), ont défilé sans incidents scandant « Dieu est le plus grand », « Guerre Sainte » et « Brûlez les Eglises ». Plus de 700 personnes, selon les chiffres officiels, ont été tuées au cours des deux dernières semaines et les affrontements continuaient mercredi malgré le déploiement de quelque 8 000 soldats envoyés en renfort. - (AFP)

**AMÉRIQUES**

■ **MEXIQUE :** Mgr Raul Vera Lopez, évêque coadjuteur de Mgr Samuel Ruiz à la tête du diocèse de San Cristobal de las Casas (Chiapas), a été transféré par le Vatican dans le diocèse de Saltillo, très éloigné du Chiapas. Proche du mouvement zapatiste, Mgr Samuel Ruiz est en retraite depuis le 3 novembre 1999 (jour de ses soixante-quinze ans) et Mgr Vera Lopez, qui partage ses options militantes, devait lui succéder. Les communautés indigènes et une partie de la presse s'élèvent contre la décision du pape qu'elles assimilent à une concession faite au gouvernement de Mexico. Exceptionnellement, le Vatican a commenté cette nomination, en disant qu'elle n'avait aucun caractère politique.



GRANDE PREMIÈRE  
DANS L'AFFICHAGE TRANSPORT

# AVEC METROBUS, JOUEZ LA CARTE GAGNANTE.

METROBUS présente, en exclusivité, son nouveau système GEOMARKETING, en complément de ses études d'audience ou d'impact.

Grâce à ce système, les annonceurs et leurs conseils vont disposer, pour la première fois, d'une cartographie des réseaux métro et bus intégrant la mesure de la pression publicitaire. Cet outil est enrichi des données socio-démographiques et de consommation tout en permettant la localisation d'enseignes et de pôles remarquables.

Désormais, l'utilisation du média Transport va pouvoir se faire à "villes ouvertes".



LA PREMIÈRE RÉGIE PUBLICITAIRE TRANSPORT.  
Tél : 01.49.10.32.32

**INTEMPÉRIES** Lionel Jospin devait se rendre, jeudi 6 janvier, en Dordogne pour évaluer sur place l'ampleur des dégâts provoqués par les tempêtes qui ont dévasté la France à

la fin du mois de décembre. Le premier ministre entend apporter des réponses précises et efficaces, secteur par secteur, aux collectivités locales et aux entreprises touchées par cette

# FRANCE

LE MONDE / VENDREDI 7 JANVIER 2000

catastrophe. Un plan d'ensemble devrait être annoncé, le 12 janvier. ● **JACQUES CHIRAC** a invité le gouvernement, mercredi, à accorder aux entreprises en difficulté des « facili-

tés » pour le paiement des dettes fiscales, sociales, voire bancaires. ● **LE BILAN** des dégâts provoqués par la tempête est encore prématuré, aussi bien dans le secteur agricole que

dans les petites et moyennes entreprises. ● **LES ASSUREURS** s'interrogent sur la façon dont ils vont assumer le coût très lourd – 25 milliards de francs au bas mot – de ce sinistre.

# Tempêtes : le gouvernement à l'épreuve de la reconstruction

Lionel Jospin devait se rendre, jeudi 6 janvier, en Dordogne. Le premier ministre, pressé par le chef de l'Etat, entend apporter des réponses précises et ciblées aux dégâts provoqués par les tempêtes. Un plan d'ensemble sera annoncé le 12 janvier

**ÊTRE PROCHE** et efficace. Parler à tous et à chacun. Se précocuper des gens et des oiseaux, des sapins et des moules, de l'électricité et de l'eau, des assureurs et des assurés, des employeurs et des employés, des contribuables et des contributeurs, du public et du privé, du local et du national, des résidences principales et des résidences secondaires. Aux lendemains des intempéries qui, de près ou de loin, ont touché chaque Français, Lionel Jospin sait que se joue, en ce moment, une partie essentielle et imprévue de son bilan de législation. Le constat n'a pas échappé à l'opposition ni, bien sûr, au président de la République. Une fois passée l'émotion collective face à l'« *épreuve* », l'heure est aux comptes, donc au calcul.

L'accueil mitigé, voire franchement critique, qui a été réservé aux premières mesures d'urgence prises par le gouvernement a déjà donné une idée de l'exigence du pays et de ses élus, de droite comme de gauche. C'est sur sa capacité à gérer l'après-catastrophe que le gouvernement est attendu et qu'il sera jugé. Cette étape, qui va durer plusieurs mois, place l'Etat, donc Matignon, au centre de tous les problèmes. La page – redoutée – du « bogue de l'an 2000 » s'étant refermée sans trop de dégâts, M. Jospin revient en première ligne sur la gestion des conséquences de la tempête et de la marée noire. Après avoir donné consigne à ses ministres de se montrer partout sur le terrain, le premier ministre se rend lui-même en Dordogne, jeudi 6 janvier.

Ce déplacement, qui a fait l'objet d'une préparation minutieuse, devrait offrir un concentré des messages que le gouvernement entend adresser aux populations sinistrées. La « *proximité* » dans l'épreuve, bien sûr, en choisissant un département où les problèmes essentiels de la vie quotidienne, au premier rang desquels le rétablissement de l'électricité, n'ont pas encore été totalement résolus. L'« *efficacité* », ensuite. Face à l'ampleur des dégâts, le gouvernement doit aujourd'hui anticiper une triple accusation : celle de ne pas dépenser assez, celle de dépenser trop ou de dépenser mal.

**L'ÉTAT SOLIDAIRE** La première a déjà été formulée par plusieurs grands élus locaux de l'opposition, parmi lesquels un proche du chef de l'Etat, Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de la région Poitou-Charentes, qui n'a pas manqué de relancer la polémique sur la « cagnotte » des caisses de l'Etat (*lire ci-dessous*).

**L'ÉTAT SOLIDAIRE** La première a déjà été formulée par plusieurs grands élus locaux de l'opposition, parmi lesquels un proche du chef de l'Etat, Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de la région Poitou-Charentes, qui n'a pas manqué de relancer la polémique sur la « cagnotte » des caisses de l'Etat (*lire ci-dessous*).

## M. Sautter évalue les dégâts à plus de 30 milliards

**Tout en soulignant qu'il était « trop tôt » pour avoir une estimation globale des dégâts causés par les tempêtes, le ministre de l'économie et des finances, Christian Sautter, a estimé, mercredi 5 janvier sur LCI, que leur coût sera probablement supérieur à 30 milliards de francs. Evoquant « les dégâts que nos concitoyens ont subis – envol de toitures, destruction de bâtiments –, aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises », M. Sautter a souligné que « les assurances, qui vont financer ces dégâts, avancent le chiffre d'une vingtaine de milliards de francs ». « Il y a les grands services publics – EDF dit 17 milliards de francs –, les routes, des écoles à retaper. Je ne pense pas qu'on puisse encore donner de chiffres à ce stade, peut-être probablement plus de 30 milliards de francs de dépenses étalées », a-t-il ajouté.**

## La Dordogne est encore traumatisée

**PÉRIGUEUX**

*de notre correspondante*

C'est une Dordogne dévastée, défigurée, que va visiter le premier ministre, jeudi 6 janvier. Dix jours après la tempête, le département est encore loin d'un retour à la normale, qui n'est pas attendu avant une quinzaine de jours, malgré un parc de groupes électrogènes en constante augmentation et des renforts venus de toute la France, et même d'autres pays d'Europe.

Mercredi soir, 101 des 555 communes du département étaient toujours plongées dans le noir complet, 48 000 des 220 000 foyers n'étaient pas encore raccordés au réseau électrique et près d'un millier d'entre eux n'avaient pas l'eau courante. Enfin, 14 000 abonnés étaient toujours privés de téléphone. Les zones les plus sinistrées se concentrent dans le nord du département, en Nontronnais, dans la région d'Excideuil, mais aussi à l'ouest, dans la Double et dans la vallée d'Isle. Cette situation est de plus en plus difficile à supporter pour leurs habitants, en dépit des élans de solidarité et d'entraide constatés partout. Le syndrome d'enfermement, craint par les psychiatres, gagne du terrain.

Certaines personnes ont en effet tout perdu en quelques heures, dans la nuit du 27 décembre au 28 décembre. Cela est particulièrement vrai chez les acteurs économiques, notamment les agriculteurs. Aucune filière n'a été épargnée. Les dégâts les plus spectaculaires concernent la filière du

bois : entre 40 % et 60 % des 400 000 hectares boisés du département ont été arrachés ou cassés, laissant craindre une crise sans précédent. Les forêts n'ont pas été les seules victimes. Les plantations de noyers, réputées pour leur faible résistance au vent, ont été globalement détruites à 50 % – à 80 % dans certains endroits comme dans le canton de Hautefort. Il faudra attendre une quinzaine d'années pour reconstituer le verger et pour que l'appellation d'origine contrôlée « Noix du Périgord », fraîchement acquise, puisse produire ses pleins effets.

Tous les arbres fruitiers ont souffert, et même les récoltes de l'année, comme celle des pommes, sont menacées dans les stations fruitières, privées de courant et donc de ventilation. Dans la région fraisicole, les tunnels se sont envolés, laissant les jeunes plants à la merci du premier gel. Chez les éleveurs laitiers, les difficultés de traite et surtout de conservation du lait restent éprouvantes. Enfin, même la filière du gras a été touchée : les canards et les oies, lorsqu'ils ont survécu à la tempête, se sont souvent retrouvés éparpillés dans la nature et tétanisés par la peur. De toute façon, les séances de gavage sont devenues quasiment impossibles, faute d'électricité. Le bilan de la chambre d'agriculture évalue les dégâts à plus de 1,5 milliard de francs (228,67 millions d'euros), mais cela n'est qu'une première estimation.

*Anne-Marie Siméon*

## M. Raffarin appelle les régions sinistrées à former un « front »

**JEAN-PIERRE RAFFARIN** a prévenu. Le président (DL) de la région Poitou-Charentes l'a signifié, par lettre, à Jean Glavany, ministre de l'agriculture, qui devait se rendre, jeudi 6 janvier, en Charente-Maritime dans les parcs à huîtres de Marennes-Oléron touchés par la tempête : « *Je ne m'afficherai pas avec le ministre si je n'obtiens pas sa présence à une réunion d'une heure trente avec les ostréiculteurs.* » Depuis quelques jours, l'ancien ministre des PME, proche de Jacques Chirac, tente d'entôler les barons locaux de la droite dans une croisade contre le gouvernement. « *L'Etat n'a pas pris la mesure de l'énergie qui sera nécessaire pour la reconstruction* », avait déclaré M. Raffarin dans un entretien au *Monde*, le 1<sup>er</sup> janvier.

Ce premier coup de semonce devrait être suivi d'un deuxième, jeudi 6 janvier. A l'initiative de Josselin de Rohan (RPR), président de la région Bretagne, et de François Fillon (RPR), président des Pays de la Loire, une réunion est organisée au Croisic (Loire-Atlantique) pour « constituer un

*lobby de la façade atlantique*, explique M. de Rohan, *face à l'Etat, à l'Union européenne et à Total* ». Y sont conviés Philippe de Villiers, président (RPF) du conseil général de Vendée, mais aussi les présidents des départements de Loire-Atlantique, du Morbihan, de la Charente-Maritime et du Finistère, seul sur les cinq à être géré par la gauche. M. Raffarin, envisageant d'accueillir M. Glavany sur ses terres, dépêchera un représentant à ce qui doit apparaître comme une manifestation d'un « *front uni* » des élus.

**MOBILISER LA « CAGNOTTE »**

« *Plus de guignolades des ministres ! Ce que nous voulons, ce sont des militaires et des moyens financiers* », prévient M. de Rohan. Le président du groupe RPR au Sénat se défend, néanmoins, de « *vouloir faire un procès à l'Etat* » et rend hommage, au passage, à l'action de Lionel Jospin face à la marée noire : « *Je me promets d'apporter des huîtres bretonnes au premier ministre. En les gobant, il montrera qu'elles sont encore*

*bonnes !* » M. Raffarin, lui, continue de croiser le fer. Après avoir demandé au gouvernement de mobiliser sa « *cagnotte* » fiscale, le président de Poitou-Charentes lui suggère de faire « *rapidement* » réaliser « *un inventaire national des pertes d'exploitation des entreprises dues aux différentes intempéries* », afin d'« *éviter une vague de faillites au début du nouveau siècle* ».

Dans une lettre adressée, le 6 janvier, à M. Jospin, M. Raffarin demande au premier ministre, au nom des vingt-six régions qu'il représente à la tête de l'Association des régions de France (ARF), de financer des programmes « *régionalisés* » de reconstruction. Il entend bien profiter de la visite de Dominique Voynet, qui sera à Poitiers le 13 janvier pour signer le contrat de plan entre l'Etat et la région, pour réitérer cette demande. Au lendemain de l'annonce par le gouvernement des mesures d'aide aux régions sinistrées...

*Pascale Robert-Diard*

*Béatrice Jérôme*

## Un clocheton, le toit de l'école, un poulailler..., les maires ont du mal à établir la facture

**RENNES**

*de notre correspondante régionale*

Combien pour un réverbère brisé, les familles qu'il faut reloger en urgence, la toiture de l'école, les clochetons de l'église ? Un peu partout, au nord de Rennes, les collectivités locales attendent l'avis d'un expert, le devis du couvreur débordé, les réponses des assureurs. L'Ille-et-Vilaine fait partie des soixante-neuf départements déclarés en état de catastrophe naturelle. Le Sud subit des inondations importantes ces derniers jours. Dans le Nord, l'électricité n'était pas encore totalement rétablie mercredi 5 décembre. L'heure des inventaires douloureux et compliqués est pourtant venue pour les maires.

« *Il y a trop de questions sans réponse pour que nous soyons prêts à estimer les conséquences financières du week-end de Noël, résume le*

maire d'Antrain, Michel Lahogue. *Par exemple, j'ai un grand if dans le cimetière qui a endommagé des tombes dans sa chute. Mais il y a aussi des croix de granit appartenant à des particuliers qui se sont brisées sur les caveaux du voisin. Comment est-ce assuré, tout cela ? » Le casse-tête semble insoluble : quels taux de vétusté appliqueront les assurances pour le toit de la mairie ? Et pour celui de la perception, sachant que le premier bâtiment peut obtenir des aides de l'Etat et du conseil général, mais probablement pas le second, loué à l'administration ?*

Toute la journée du 26 décembre, les employés municipaux ont travaillé à débayer les rues de ce bourg de 1 400 habitants. M. Lahogue devra prévoir « *un plus pour les salaires* » de ces derniers. Il évalue avec plus de précision la facture du centre de secours : « *En moins d'une semaine, les pompiers ont ef-*

*fectué une centaine de sorties, soit environ un millier d'heures d'intervention qui devraient nous coûter à peu près 100 000 francs.* »

**BÂTIMENT VOLATILISÉ**

La compagnie des eaux avait prévu des groupes électrogènes au cas où l'alimentation en eau potable poserait problème, pendant la panne d'électricité. Elle aussi doit faire ses comptes. Le maire a sur-tout une pensée pour ses administrés : ceux qui le somment de rétablir la réception des chaînes de télévision, mais surtout ceux qui subissent des dégâts professionnels. Il cite cet horticulteur, qui devrait être indemnisé pour ses serres en verre, mais pas pour les tunnels en matière plastique. Le jeune patron risque de débaucher du personnel. M. Lahogue évoque encore le cas de ce chômeur qui venait juste de monter un élevage de pou-

lets. Le bâtiment s'est volatilisé. Dans toute cette partie du département, l'agriculture a souffert. Beaucoup de lait a été jeté, faute de pouvoir être conservé sans électricité.

A Saint-Georges-de-Reintembault, un poulailler a écrasé dans sa chute les 12 000 volailles qu'il abritait. Dans cette commune de 1 800 habitants particulièrement touchée, la société d'HLM Aiguillon a relogé quatre familles privées de logis. Il a fallu louer deux groupes électrogènes pour une maison de retraite et un centre d'accueil d'enfants handicapés. Enfin, la charpente de l'église s'est écroulée. Fraîchement rénovée, la toiture n'avait même pas encore été inaugurée. Pour toutes ces dépenses, on compte sur les assurances.

Les élus locaux attendent aussi beaucoup du conseil général d'Ille-et-Vilaine, qui a annoncé des aides

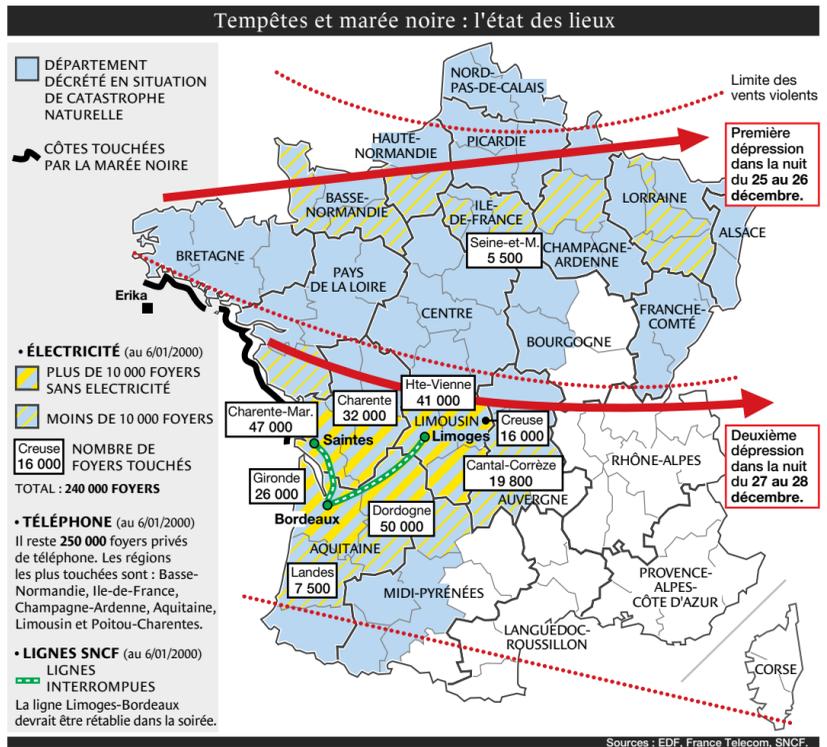
aux communes ; il s'est également engagé à subventionner la partie non couverte par les assurances pour la restauration d'équipements publics et à prendre à sa charge les deux tiers des vacations supplémentaires dues aux centres d'incendie et de secours. Les villages sinistrés, comme les particuliers en grande difficulté, bénéficieront d'un traitement au cas par cas. Quant aux arbres arrachés, le département aidera à les replanter « *dans les mêmes conditions qu'en 1987* », après une précédente tempête.

**FORÊT DÉVASTÉE**

A La Fontanelle, aussi, le maire, Jules Lemarigner, attend l'estimation de l'expert. Un clocheton en pierres de plus d'une tonne est tombé sur la nef de l'église et en a défoncé la voûte. Le maire est bien en peine pour estimer le coût de la

restauration. Mais il sait que le budget annuel de ce village de 528 habitants est de... 2 millions de francs (près de 304 900 euros) tout compris. A Louvigné-du-Désert, où vivent 4 100 personnes, ce sont surtout les maisons d'habitation et les étables qui ont pâti de la tempête. On manque de bâches, les couvreurs ne savent plus où donner de la tête. Mais le budget municipal devrait pouvoir supporter le montant des dégâts qui lui incombent. Le secrétaire de mairie, M. Boutier, l'évalue à environ 200 000 francs sur un budget global de 18 millions. « *Ce sont plutôt les esprits qui vont avoir du mal à s'en remettre, remarque-t-il. La forêt domaniale de Fougères est tellement dévastée, par endroits, que certaines parcelles évoquent les paysages de la première guerre mondiale...* »

*Martine Valo*



## Tempêtes et marée noire : l'état des lieux

**ÉLECTRICITÉ** (au 6/01/2000)  
 PLUS DE 10 000 FOYERS SANS ÉLECTRICITÉ  
 MOINS DE 10 000 FOYERS

**Créuse** 16 000  
**NOMBRE DE FOYERS TOUCHÉS**  
**TOTAL : 240 000 FOYERS**

**• TÉLÉPHONE** (au 6/01/2000)  
 Il reste 250 000 foyers privés de téléphone. Les régions les plus touchées sont : Basse-Normandie, Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

**• LIGNES SNCF** (au 6/01/2000)  
 LIGNES INTERROMPUES  
 La ligne Limoges-Bordeaux devrait être rétablie dans la soirée.

**Plus** d'une semaine après la tempête, ce sont encore les mesures d'urgence qui s'imposent dans les entreprises. Trouver des groupes électrogènes, rétablir les moyens de communications, protéger les équipements restent les préoccupations de nombreuses PME. Pas une firme n'est encore capable de chiffrer l'étendue des dégâts. Les comptes seront faits plus tard. Ils s'annoncent très lourds.

La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) s'est hasardée, jeudi 6 janvier, à donner une première estimation pour son secteur. Les dommages subis sur les bâtiments s'élevaient, selon elle, au minimum à 22 milliards de francs. Pour l'essentiel, ce sont des travaux de couverture et de charpente. « Les entreprises sont face à une augmentation de leurs commandes de plus de 60 % », souligne la Capeb. Sur la brèche depuis le 26 décembre, les 10 000 couvreurs sont submergés par les appels. Tous disent manquer de main-d'œuvre qualifiée pour pouvoir répondre aux demandes. Du personnel qualifié, il en

## Pour les PME, les comptes s'annoncent très lourds

manque aussi beaucoup dans le secteur du bois. Pour sauver le bois des arbres abattus, il est nécessaire de le couper et de le stocker très vite. Face aux dizaines de millions de mètres cubes à terre, les bûcherons sont débordés par la tâche, au point que la chambre de commerce de Périgueux (Dordogne), dans une des régions les plus touchées par la tempête, demande le concours de l'Etat pour faciliter le recours à des professionnels étrangers. Quant aux scieries et aux transformateurs du bois (fabricants de panneaux, ameublement), ils savent qu'ils paieront la note plus tard, dans deux ou trois ans.

Le même désarroi règne dans le secteur agroalimentaire. Les sociétés spécialisées dans les primeurs, la culture sous serre, les pépiniéristes ont vu leurs cultures ravagées. Les entreprises travaillant dans la conservation par le froid ont été aussi très pénalisées. Beaucoup ont perdu tout leur stock, à la suite des ruptures d'électricité. « Ces pertes d'exploitation ne seront pas compensées. Car les assureurs ne remboursent pas les pertes liées aux

coupures d'électricité », explique une responsable de la chambre de commerce d'Epinal (Vosges). Au-delà de ces deux secteurs, la tempête a atteint des milliers d'entreprises, sans distinction. Bâtiments endommagés, matériels détruits, stocks anéantis sont le lot commun. La cellule de crise de la chambre de commerce de Bordeaux, installée dès les premières heures après la tempête, a reçu plus de 500 appels d'entreprises par jour la semaine dernière. Cette semaine, elle avait encore plus de 200 contacts quotidiens avec des sociétés en difficulté.

L'absence d'électricité pendant plusieurs jours alourdit la facture. Restaurants, boulangers, traiteurs n'ont pas pu travailler pendant leur meilleure semaine de l'année. Des stations de ski dans les Vosges ont dû fermer, perdant une semaine de vacances. Des centaines d'entreprises restent privées de courant. « Nous avons reçu trente groupes électrogènes pour dépanner les sociétés de la région. Il a fallu faire des choix dramatiques », dit Caroline de Bailliencourt, responsable à la chambre de commerce de Périgueux.

Même lorsque le courant a été rétabli, la vie reprend lentement. Les machines sont déréglées, les flux de commande et de transport désorganisés, les communications difficiles. Les premières mesures de chômage partiel sont apparues dans les Vosges. A Bordeaux, 250 demandes de chômage technique concernant plus d'un millier d'emplois viennent d'être déposées. Les autorités consulaires ont demandé au fisc et à l'Urssaf des délais de paiement pour les entreprises.

*Martine Orange*

## Le président de la FNSEA demande que « la solidarité nationale joue vite »

**EN PRÉSENTANT** ses vœux, mercredi 5 janvier, Luc Guyau, président de la FNSEA, a qualifié l'année 1999 de « désastreuse » et il a précisé que même s'il n'y avait pas eu les tempêtes de fin décembre, elle « n'aurait pas à être marquée d'une pierre blanche ». Et d'énumérer les mauvais souvenirs : chute importante du revenu des agriculteurs, crises de la volaille, du porc ou de la pomme, taxe sur les activités polluantes, pression de la grande distribution, échec de Seattle. Mais le leader paysan, qui rencontre en Dordogne, jeudi, le premier ministre, a surtout mis l'accent sur les ravages dans les étables, les champs, les marais, les établissements de maraîchage, les forêts. « Il faudra que la solidarité nationale joue et joue vite », a-t-il déclaré.

Le ministère de l'agriculture et de la pêche n'a toujours pas établi un bilan précis des dégâts, mais souligne que sur les quelque 70 départements touchés, ce sont surtout les productions végétales (fruits, légumes, vergers, cultures) qui posent le plus de problèmes, non seulement à cause des serres endommagées, des arbres déracinés (vergers de cidre de Normandie, mirabelles de Lorraine, pruniers du Lot-et-Garonne) mais aussi des inondations (par exemple dans l'ouest) en raison des crues des rivières ou des digues qui ont cédé. La procédure classique des calamités agricoles sera accélérée et renforcée.

Pour le monde agricole très diversifié selon les productions, les régions et les types d'exploitation, les dommages concernent non seulement les bâtiments mais aussi le matériel, le cheptel et les revenus provenant des « produits de l'exploitation », donc le chiffre d'affaires, brusquement interrompu pour cause de destruction ou d'absence

d'approvisionnement électrique. Avant de souligner l'ampleur de la catastrophe, les milieux agricoles notent – avec un relatif soulagement – que certaines productions ont été épargnées, par exemple dans le Sud-Est et la basse vallée du Rhône (zone essentielle pour les fruits) ou les vignes de Champagne, bien enracinées. En outre, le fait que la tempête ait eu lieu en période de repos végétatif des arbres fruitiers est peut-être moins grave que si elle avait soufflé en mars.

**INVENTAIRE DÉTAILLÉ**  
 Il reste à établir un inventaire détaillé des dégâts, puis un bilan chiffré des indemnisations possibles. En général, les agriculteurs sont assurés, notamment à Groupama qui couvre 70 % du marché, pour les bâtiments, cheptels et matériels. La perte d'exploitation (par exemple le lait qu'on ne peut réfrigérer et qu'il faut jeter) peut être couverte, mais le quart des exploitants seulement, environ, a souscrit à ces garanties. En revanche, les maraîchers ou serriéristes n'ont en général pas d'assurance, les primes demandées par les compagnies étant dissuasives. Cette catégorie d'agriculteurs est actuellement particulièrement exposée.

Dans le grand Est – région très éprouvée –, de nombreux élevages (bovins, ovins, poulets) restent encore isolés et les exploitants subissent une perte sèche de revenus. Directeur général de Groupama nord-est, Yves Vérot donne cet autre exemple : « La grande coopérative Champagne-Céréales a eu 125 sites touchés. » Mais il précise qu'entre le constat des dommages et le règlement, ne s'écouleront qu'une dizaine de jours.

*François Grosrichard*

# Un impact sur la croissance difficile à chiffrer

« **À PRIORI**, les premières indications montrent que la croissance n'aura pas à souffrir de l'impact de ces intempéries et de cette catastrophe », a déclaré Lionel Jospin, mercredi 5 janvier, en conseil des ministres. Au contraire, les tempêtes qui se sont abattues sur la France pourraient même avoir un impact légèrement positif sur l'activité économique : « Elles peuvent avoir l'effet d'une relance budgétaire involontaire », estime Michel Devilliers, chargé des études économiques à l'Insee.

Car il va falloir injecter dans l'économie française beaucoup d'argent pour remédier aux dégâts occasionnés. La facture totale n'est pas encore connue, mais les estimations varient de 50 à 75 milliards de francs (de 7,62 à 11,43 milliards d'euros), soit un peu plus d'un demi-point de produit intérieur brut (PIB). Une bonne moitié de cette facture sera supportée par les assureurs (plus de 25 milliards de francs), par EDF (12 milliards) et par France Télécom (1 milliard). L'autre moitié sera à la charge des ménages (dépendant de réparation) et des entreprises (remise en état des équipements).

Certains secteurs seront les prin-

cipaux bénéficiaires de ces dépenses imprévues. A commencer par le bâtiment, dont l'activité, déjà fortement stimulée par la croissance et par les avantages fiscaux, apparaissait saturée. D'après les premiers calculs de la Fédération française du bâtiment, ce secteur pourrait connaître, du fait des travaux occasionnés par les tempêtes, un supplément de croissance de 0,5 point sur l'année. Les travaux publics vont, eux aussi, profiter à plein de cette injection d'argent. Tout comme les producteurs de matériaux de construction : les tuiles et le ciment sont très demandés...

Toutefois, cette demande supplémentaire, qu'elle soit le fait des entreprises ou des ménages, ne se retrouvera pas intégralement dans le PIB. D'abord, parce qu'elle profitera également aux partenaires commerciaux de la France, qui aura, dans ce contexte, sûrement recours aux importations. EDF a d'ailleurs largement fait appel à l'étranger pour ses premières interventions. Par ailleurs, rien ne permet aujourd'hui de prévoir quel sera le comportement des agents économiques face à ces événements : les ménages différeront-ils certains achats ? Préféreront-ils puiser sur

leur épargne ? Les entreprises remettront-elles à plus tard des investissements qu'elles avaient prévu de faire en 2000 ? Impossible à dire aujourd'hui. Et de la même manière, personne n'est capable, pour l'heure, de chiffrer les impacts négatifs de la tempête : une consommation d'énergie réduite compte tenu des coupures d'électricité, une activité limitée de la SNCF entre Noël et le Jour de l'an, la mise au chômage technique de certaines entreprises affectées par les intempéries...

« De manière générale, il est très difficile d'estimer des phénomènes exceptionnels comme la tempête », estime Bercy, qui a regardé combien avaient pu coûter, ou rapporter, à la France d'autres événements exceptionnels. La grève des routiers de l'hiver 1998 ne semble pas avoir affecté l'activité économique. Le mouvement du service public de l'automne 1995 aurait, lui, déplacé un quart de point de PIB de l'automne-hiver 1995 sur le début de l'année 1996. « Et le pays avait été paralysé pendant plus de trois semaines », rappelle Bercy. La tempête n'aura pas eu de tels effets...

*Virginie Malingre*

## Les assureurs demeurent sereins

**LOTHAR ET MARTIN** resteront longtemps dans la mémoire des assureurs et des réassureurs. Les deux tempêtes des 26 et 27 décembre coûteront 30 milliards de francs (4,57 milliards d'euros) à la profession en France, selon la dernière estimation faite, jeudi 6 janvier, par Denis Kessler, le président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Une estimation qui ne cesse d'augmenter au fil des jours. Ce sont des « événements tout à fait exceptionnels, non seulement au cours du XX<sup>e</sup> siècle mais au cours des trois à quatre derniers siècles », a précisé M. Kessler. Ce montant est beaucoup plus élevé que la facture des tempêtes de 1990 (8,3 milliards de francs).

Il s'agit pour une large part des dégâts causés aux particuliers (entre 15 et 16 milliards de francs), les plus touchés par les intempéries. Pour les entreprises, la fourchette est moins précise, l'impact des pertes d'exploitation n'étant pas encore définitif. « Les catastrophes coûtent de plus en plus cher car les pays sont de plus en plus riches », constate-t-on à la Scor, premier réassureur français, le tiers de la valeur étant concentré dans la région parisienne. L'évaluation sera plus précise à la fin du mois, date butoir de déclaration des sinistres. Des commissions de conciliation ont été mises en place dans chaque préfecture, notamment pour régler les litiges éventuels, certaines victimes des tempêtes – particuliers ou PME – n'étant pas ou peu assurés.

L'impact sur les comptes sera lourd. La banque Dresdner Kleinwort Benson a révisé à la baisse, mercredi 5 janvier, ses prévisions concernant le résultat d'Axa, nu-

méro un mondial de l'assurance. Le groupe a annoncé que les tempêtes en France lui coûteraient 3,6 milliards de francs, la facture pour le reste de l'Europe étant estimée à 1,1 milliard. L'impact sur le résultat du groupe sera de 600 millions de francs (91,4 millions d'euros). Résultat qui reste toutefois estimé par Dresdner Kleinwort Benson à 2,15 milliards d'euros (14,1 milliards de francs). Le groupe Scor avait, pour sa part, indiqué dès le 29 décembre que les tempêtes amputeraient ses bénéfices de 50 millions d'euros en 1999. Au final, l'ensemble du marché enregistrera des pertes au plan technique en assurances-dommages. Des petites compagnies pourraient en faire les frais. Mais la plupart des assureurs sont sereins.

« C'est le métier des assureurs que de payer les sinistres. Ils feront face »

Qu'on se rassure, « c'est le métier des assureurs que de payer les sinistres ». « Ils feront face », a rassuré M. Kessler. Une grande part du montant des indemnisations (environ 50 %) est prise en charge par les réassureurs. Pour le reste, les compagnies d'assurances puiseront dans leurs réserves. Elles constituent des provisions destinées à payer les sinistres à venir. En plus, elles disposent de la « marge de solvabilité », constituée de fonds propres et des plus-values latentes, qui sont confor-

tables. L'ensemble des sociétés d'assurances-dommages françaises dispose de 133 milliards de francs de fonds propres et 488 milliards de provisions techniques, soit 1,8 année de cotisations. Certaines sociétés, de petite taille, pourraient être toutefois contraintes de vendre certains actifs.

Pour compenser cette perte, les assureurs peuvent augmenter les tarifs, ce qui paraît inéluctable ! « Si nous devions avoir dans les années qui viennent d'autres grands événements d'aussi grande ampleur, il faudra bien trouver les ressources qui permettront d'indemniser les gens », c'est-à-dire « envisager une augmentation des cotisations », a prévenu M. Kessler. Le groupe Scor annonçait fin décembre que « l'importance de la sinistralité de l'année 1999 devrait entraîner une remontée significative des conditions tarifaires dès le prochain exercice ». A bon entendre salut ! « Ce ne sera pas automatique », tempère un assureur. « On va sans doute assister à un assèchement du marché », se rassure un autre.

Autre effet indirect de la tempête : les services publics, EDF, la SNCF... pourraient décider de ne plus être leur propre assureur et de faire appel au marché, ce dont les assureurs privés se réjouissent. En revanche, l'Etat devra mettre la main à la poche. Pour la partie catastrophes naturelles, la facture sera de 3 à 5 milliards de francs, la plus grande part étant à la charge de la Caisse centrale de réassurance (CCR), donc de l'Etat. Le contribuable pourrait une nouvelle fois être appelé à la rescousse.

*Pascal Santi*

## TotalFina renforce son action contre la marée noire

**MIEUX** vaut tard que jamais. Pour la première fois depuis le naufrage de l'Erika, le 12 décembre, Thierry Desmarest, le PDG de TotalFina, a tenu une conférence de presse, mercredi 5 janvier. Il a exprimé ses regrets avant de revenir sur les mesures prises par son groupe pour lutter contre la marée noire. L'une d'entre elles vise la restauration de l'environnement, avec la création d'une Fondation de la mer, dotée de 50 millions de francs (7,62 millions d'euros) sur cinq ans. Une autre concerne la réglementation maritime et la demande d'une sélection plus sévère des navires affrétés par les pétroliers.

« Il est vrai que, dans les premiers jours, nous n'avions pas pris la mesure de l'ampleur de la catastrophe, a reconnu M. Desmarest. Nous pensions que le fioul se disperserait au large et que seules 1 000 à 1 500 tonnes arriveraient dans un endroit localisé. Le réveil a été douloureux le 25 décembre [quand le fioul a commencé à atteindre le littoral]. Tous, nous avons été pris par surprise et on a pu donner l'impression que l'on se désintéressait du problème. »

Evoquant l'enquête en cours sur

le naufrage, il rappelle que « TotalFina a été le premier à demander que toute la lumière soit faite sur les causes de l'accident ». Les résultats serviront à faire « progresser la sécurité des transports maritimes ». Dans l'immédiat, la compagnie a « pris des mesures conservatoires pour durcir encore la sélection des navires » qu'elle affrète. M. Desmarest a aussi « écrit aux présidents des principales compagnies pétrolières en leur proposant de préparer ensemble des propositions de mesures améliorant la sécurité maritime ». Une réunion est convoquée, vendredi, dans le cadre de l'Oil Companies International Marine Forum (OCIMF).

**IMPRESSION D'INDIFFÉRENCE**  
 Voulant donner l'impression d'indifférence qui entache son groupe, le patron de TotalFina a renforcé les moyens d'action. Le 30 décembre, convoqué à Matignon par le premier ministre, M. Desmarest avait annoncé la création d'une Mission littoral atlantique. Celle-ci est chargée du nettoyage des côtes grâce à un fonds d'urgence de 40 millions de francs et garantira le pompage du pétrole restant dans les cales de l'Erika pour un budget de 400 mil-

lions. S'y ajoute une Fondation de la mer. Inscrite dans la durée, elle aura trois champs d'intervention : les îles et zones difficilement accessibles, les oiseaux et la flore et les habitats marins des zones côtières.

Pour cette Mission littoral, le groupe a mobilisé 390 personnes d'entreprises spécialisées dans la dépollution et les travaux publics et assure le stockage des déchets dans la raffinerie de Donges. L'arrivée de premières équipes sur les chantiers retenus a provoqué une réaction mitigée du maire de La Turballe (Loire-Atlantique). René Leroux a mis en doute, mercredi, « la réalité et l'efficacité » du nettoyage proposé par TotalFina.

Il est essentiel de restaurer l'image de la France auprès des touristes, mise à mal par la marée noire sur le littoral atlantique, a pour sa part estimé, jeudi 6 janvier, la secrétaire d'Etat au tourisme, Michelle Demessine. « Le plus gros problème auquel on a à faire face, c'est un déficit d'image », a-t-elle déclaré sur RTL. La veille, de nouvelles traces de fioul ont été relevées en Vendée et en Loire-Atlantique.

*Dominique Gallois*

**Le Monde**  
 A LA TELEVISION  
 ET A LA RADIO

**Le Monde des idées**  
 LCI  
 Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10  
 Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10  
 Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

**Le Grand Jury**  
 RTL-LCI  
 Le dimanche à 18 h 30

**Les rumeurs du monde**  
 FRANCE-CULTURE  
 Le samedi à 12 heures

**Idéaux et débats**  
 FRANCE MUSIQUES  
 Le dimanche à 17 heures

**Libertés de presse**  
 FRANCE-CULTURE  
 Un dimanche sur quatre à 16 heures

**A la « une » du Monde**  
 RFI  
 Du lundi au vendredi  
 à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

**La « une » du Monde**  
 BFM  
 Du lundi au vendredi  
 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40  
 Le samedi  
 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

**EXCLUSION** Aux causes économiques de l'exclusion se mêle une dimension psychique que les politiques sociales commencent à prendre en compte après l'avoir longtemps igno-

rée. Cette réalité explique en partie pourquoi certains SDF murés dans leur souffrance fuient les abris conçus pour eux. ● **DISPOSITIFS** alliant travail social et psychiatrie

fonctionnent depuis peu à Lyon, à Lille et à Paris. ● **À PARIS**, un infirmier psychiatrique travaillant pour le SAMU social tente d'établir une relation avec des personnes vivant dans

la rue, murées dans leur souffrance. ● **UN REPAS CHAUD** peut constituer la première étape vers une aide psychologique, l'hôpital ou un lieu d'hébergement. ● **LA PROPORTION DE**

**MALADES MENTAUX** parmi les sans-abri n'est guère plus élevée que dans la moyenne de la population, indiquent plusieurs études effectuées sur le sujet.

## Psychiatres et travailleurs sociaux tentent d'intervenir ensemble auprès des exclus

Des troubles psychiques s'ajoutent parfois aux racines sociales de l'exclusion. A Paris, une équipe spécialisée en psychiatrie intervient en appui du SAMU social. Elle tente d'entrer en relation avec des sans-abri pour les convaincre d'accepter des soins et un hébergement

**YVETTE** a chuchoté : « Oui. » Puis elle a entrepris de ranger les affaires de sa vie sans domicile, astucieusement réparties sur quelques mètres, le long des plantes

### REPORTAGE

Le jour où Yvette a accepté pour la première fois de venir prendre un repas chaud

vertes qui ornent la façade d'un immeuble du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Elle a plié les sous-vêtements, qui séchaient sur une chaise face à une bouche d'aération ; entre les sacs cachés derrière les bacs de terre, elle a entreposé le carton qui improvisait une table sur la poubelle municipale. Elle est montée à l'arrière de la camionnette, sans jamais effacer un sourire enfantin de son visage de cinquantenaire, aux traits étonnamment peu marqués par les années passées dans la rue. Pour la première fois, ce jeudi glacial de décembre, Yvette a accepté de venir prendre un repas chaud à « Saint-Michel », l'ancien hospice devenu siège du SAMU social parisien.

### « DANS LE CANIVEAU »

Sur le siège avant, Jean-Paul Carasco a salué, sans triomphalisme, ce « pas important ». Une de ces avancées ténues qui justifient son travail d'infirmier psychiatrique au sein de l'équipe mobile psychosociale placée, depuis près de deux ans, en renfort du SAMU social. Deux ans : c'est à peu près le temps qu'il aura fallu à Jean-Paul Carasco pour ébaucher l'« *apprivoisement dans le caniveau* » d'Yvette. Impuisantes, des équipes de nuit du SAMU social lui avaient signalé cette femme qu'elles ne parvenaient pas à approcher. « Elle entrainait dans une rage folle, avec une gestuelle très agressive, dès que l'on faisait mine de fouler son trottoir », se souvient l'infirmier. Lui aura eu besoin de tout son savoir-faire spécifique pour contourner ce blocage.

Il lui a d'abord fallu établir une continuité de relation, en revenant fréquemment auprès de cette femme qui ne s'exprime qu'en chuchotis quasiment inaudibles. « Au bout de quelques mois, nous avons mis au point une sorte de code pour

établir le dialogue. Je rapproche mon oreille de sa bouche, et elle accepte de prononcer des phrases intelligibles. » Puis est venu le temps du décryptage. D'Yvette, sans carte d'identité et sans autres ressources que la fouille des poubelles du quartier, Jean-Paul Carasco encore aujourd'hui ne sait presque rien, pas même le nom de famille. A peine a-t-elle extrait de son passé des souvenirs de femme de ménage à Toulon. Mais il a vu, au fil des échanges, qu'il avait affaire à une « grande délirante », dont les silences s'expliquaient par des hallucinations. Les bons jours, Yvette dit entendre des anges. Les mauvais, elle sent des rats qui la rongent de l'intérieur.

Peu à peu, la confiance s'est instaurée. Un jour où elle se plaignait du froid, Yvette a accepté d'aller chercher une paire de chaussures à « Saint-Michel », puis elle n'a plus refusé le duvet qui lui était proposé. Surtout, elle a fini par autoriser l'infirmier à visiter son « site de nuit » : une cour à proximité, où elle entasse les cartons qu'elle étale à même le sol pour dormir, et où elle trouve l'eau nécessaire à son hygiène. A chacune de ces étapes, Jean-Paul Carasco a pris soin de ne pas brusquer les choses. « Il ne faut surtout pas être intrusif. Cela peut créer une angoisse et casser tout le processus. » Par respect de l'intimité d'Yvette, l'infirmier ne s'est pas permis d'enquêter auprès des commer-



çants du quartier, ces « personnes-ressources » qui améliorent son ordinaire et qu'elle appelle ses « papas » et « mamans ». Ce jeudi midi, une fois achevé le repas au SAMU social, il ne cherchera pas non plus à la retenir. Un simple engagement est pris d'un nouveau repas chaud, pour le réveillon du 31 décembre. Puis la femme aux expressions étrangement infantiles est retournée dans la rue et dans la cour où elle passe ses nuits et ses jours.

### Dépression, anxiété et alcoolisme face à la précarité

Une thèse de doctorat de Catherine Guesdon et Hélène Ducq -

« Regards sur la santé mentale des personnes sans domicile fixe »

(1996) - recense plusieurs études, en France et à l'étranger, consacrées ces dernières années à la santé mentale des populations en situation précaire, notamment aux sans-abri : ● **Le rapport de Médecins du monde** : en 1995, l'association avait étudié les cas de 400 personnes souffrant de troubles mentaux et ayant eu recours à ses consultations gratuites. 82 % étaient sans logis stable. Un quart présentaient des troubles psychotiques. 77 % avaient déjà été hospitalisées en milieu psychiatrique, 12 % seulement

conservaient des liens avec leur secteur psychiatrique.

● **Santé mentale des Franciliens** : cette recherche, menée en 1994 par Vivianne Kovess, avait notamment comparé la santé mentale d'un échantillon d'allocataires du RMI et le reste de la population parisienne. Les premiers, plus jeunes, plus souvent célibataires, souffraient significativement plus de dépression sévère, de troubles anxieux et de pathologie alcoolique. En revanche, les taux de psychoses étaient similaires, autour de 1 %. Enfin, les RMistes souffrant de dépression consultaient moins les psychiatres que les autres Parisiens.

● **L'étude lilloise** : une association

de psychiatres lillois a mené, en 1995, une enquête épidémiologique auprès des sans-abri de la métropole. La proportion de psychotiques parmi eux est de 10 %. En revanche, un tiers des sans-abri présentent des syndromes dépressifs, cette proportion s'élevant à deux tiers si l'on prend en compte leurs antécédents. Les troubles anxieux concernent près de 20 % de l'échantillon. 15 % des personnes interrogées souffrent d'alcoolisme grave. A rebours de nombreuses études menées aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, ces chiffres tendent à démontrer que la proportion de malades mentaux n'est pas beaucoup plus élevée dans la rue que parmi le reste de la population. En revanche, les dépressions et les troubles anxieux y sont nettement surreprésentés.

## La lente prise de conscience de la dimension psychique de la précarité

**POURQUOI** ne rentrent-ils pas ? Chaque hiver, le froid ramène, en même temps qu'une éphémère prise de conscience des ravages de l'extrême pauvreté, cette lancinante interrogation. Le nombre d'hébergements d'urgence semble suffisant, les associations sont fin prêtes, les bénévoles sont mobilisés. Pourtant, certains parmi les plus exclus refusent la main tendue, se tiennent à l'écart des dispositifs au mépris du danger qu'ils courent. Le désarroi que provoque cette attitude suicidaire est tel dans l'opinion qu'il a pu faire naître l'idée qu'il fallait abriter de force ceux qui fuient la sollicitude publique. Comme s'il fallait dissimuler cette pulsion d'autodestruction, comme s'il fallait encore occulter cette face obscure du sans-domicile-fixe (SDF), cette « souffrance qu'on ne peut plus cacher », selon le nom du rapport du groupe de travail dirigé, en 1995, par le professeur Antoine Lazarus.

Chaque année, ces refus rappellent en effet que la relégation sociale n'est pas entièrement contenue dans les statistiques du chômage. Elle est aussi la cause - ou la conséquence - de troubles psychiques graves dans des franges de populations beaucoup plus larges que celle des sans-abri. « Il est vain de chercher à déterminer, entre l'économique et le psychique, ce qui a été la raison première de la chute d'un individu, s'agace Xavier Emmanuelli, fondateur du SAMU

social parisien et, tout récemment, du Réseau national souffrance psychique et précarité (RNSPP). C'est l'histoire de la poule et de l'œuf. Ce qui importe, c'est de prendre conscience de l'intrication profonde des deux phénomènes, qui se mêlent pour aggraver l'exclusion. Et c'est ce qui échappe encore trop souvent à nos institutions. »

Longtemps, cette intrication a semblé ignorée par les acteurs des deux domaines, travailleurs sociaux et psychiatres, guère désireux de lancer des ponts entre leurs champs d'activité. Les premiers ont reproché aux seconds d'avoir fait évoluer leurs pratiques sans tenir compte des bouleversements sociaux. La fin des asiles, dans les années 70, et la mise en place de la sectorisation qui a découpé le territoire en tranches et privilégié la psychiatrie de terrain au détriment de l'hospitalisation traditionnelle, a précédé de peu le mouvement d'exclusion de masse des années

80. Le secteur psychiatrique, pourtant censé rapprocher le praticien de la ville, a semblé pris au dépourvu par cette évolution. Les précaires, et surtout les sans-domicile en nombre croissant, sont passés à travers ses mailles. Tant et si bien que les travailleurs sociaux ont parfois regretté l'asile qui, malgré ses énormes défauts, avait l'avantage de rattraper les « inadaptés », de leur offrir un cadre. Avec la crise, le chômage a souvent fait tomber en premier ceux qu'une

histoire personnelle avait pu fragiliser. Et plus rien n'a amorti leur chute.

Ce regret des asiles continue d'exaspérer nombre de psychiatres, dont Jean Maisondieu, médecin chef de secteur au centre hospitalier de Poissy - Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). « La souffrance psychique, s'irrite celui-ci, est secondaire par rapport au scandale premier, qui est celui de l'exclusion. C'est lui qu'on voudrait cacher dans les asiles ou les hôpitaux. Les psy-

chiatres n'ont pas à descendre dans les rues pour se rendre complices du nettoyage des SDF des trottoirs ou de l'enfermement des laissés-pour-compte de la société dans des maladies mentales supposées. »

« Il est vain de chercher à déterminer, entre l'économique et le psychique, ce qui a été la raison première de la chute d'un individu. C'est l'histoire de la poule et de l'œuf »

Xavier Emmanuelli

Ces multiples contentieux et malentendus ont conduit à une très mauvaise prise en compte de la souffrance psychique liée à l'exclusion. Dans les centres d'hébergement ont en effet afflué diverses populations dont les dépressives ont mal été prises en charge. A côté des vrais malades mentaux - guère plus nombreux toutefois parmi les exclus que dans le reste de la population - la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (Fnars) relevait en

prend le relais, avec les mêmes missions. A chaque fois, la chambre du centre d'hébergement, le couloir, le trottoir, le camion, deviennent des domiciles improvisés d'où la relation suivie peut faire peu à peu émerger une demande de soins chez ceux qui n'expriment plus rien.

### « VISITES SUR TERRITOIRE »

A ces « visites sur territoire », comme les appelle Jean-Paul Carasco - en référence au temps où, infirmier de secteur dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, il rendait des visites à domicile -, s'ajoutent les imprévus de l'urgence. De jour comme de nuit, les infirmiers peuvent à tout moment être appelés par une équipe du SAMU social, débordée par la violence ou par le délire alcoolisé d'un sans-abri, par un centre d'hébergement en butte aux graves difficultés relationnelles de l'un de ses pensionnaires, voire par le SAMU médical, parfois dépassé par les manifestations psychiatriques des grands exclus. Ce fut le cas de ce septuagénaire à la jambe nécrosée jusqu'au genou, et qui refusait de quitter la cave où il vivait dans une odeur insoutenable. « Il était entouré par une quinzaine de pompiers et de policiers, et semblait paniqué, se rappelle M. Carasco. J'ai demandé à tous de sortir, et peu à peu il a pu nommer son angoisse de la maladie. Il a fini par accepter de se laisser emmener aux urgences ».

Adaptées à chaque cas, ces orientations - vers l'hôpital, un centre médico-psychologique, un lieu d'hébergement, ou même une maison de retraite - n'empêchent pas toujours les rechutes. « L'échec fait partie de la culture psychiatrique. Nous avons appris à l'intégrer, davantage que les travailleurs sociaux, dit M. Carasco. La guérison ne peut être une fin en soi. Ce qui compte, c'est d'accompagner, d'aider à vivre et d'inscrire les personnes dans leur histoire. »

Pour Elena, quadragénaire de nationalité portugaise, recroquevillée en position foetale sous une couverture, boulevard de Clichy, cette histoire est en train de se reconstituer. Au fil de ses visites, l'infirmier a réussi à retracer l'existence mouvementée de la femme, bien connue des services du SAMU social, quoiqu'elle n'ait jamais accepté de s'abriter, même au plus froid de l'hiver. Battue par son mari, qui l'a

abandonnée en lui laissant toutes ses dettes, Elena a eu un ultime réflexe : elle a envoyé ses deux filles au Portugal, avant de sombrer. « L'an dernier, elle était nue dans son sac de couchage, alors qu'il gelait dehors, raconte Jean-Paul Carasco. Elle était profondément dépressive. Elle se laissait mourir lentement. » Son état était si inquiétant que l'infirmier s'était résolu à demander à police-secours une hospitalisation sur demande d'un tiers (HDT), comme l'autorise la loi. « Elle a tellement hurlé que les policiers ont renoncé à l'emmener. Après, j'ai cru que toute la relation serait cassée par cette initiative. Elle m'en a voulu à mort, mais, au bout d'un certain temps, je me suis rendu compte que cela avait déclenché quelque chose. »

Aujourd'hui, Jean-Paul Carasco affirme qu'Elena va mieux. Ce qu'un non-habitué aurait peine à croire devant l'état d'incurie de cette femme qui, à peine couverte, accepte d'un air dédaigneux les gants que lui tend une passante, et qu'elle ne mettra pas. Nul ne serait qu'elle ait encore la volonté, dimanche après dimanche, d'appeler ses filles au Portugal. Elle a aussi promis à l'infirmier d'accepter de rencontrer l'assistante sociale de l'ambassade, qui doit lui décrire les conditions d'un éventuel retour au pays. « Au moins, avec elle, nous sommes entrés dans une relation de soins », estime Jean-Paul Carasco.

Ce qui est n'est pas encore le cas d'Yvette ni, loin de là, d'Alain qui partage ses journées entre la gare RER et une bouche de métro de l'esplanade des Invalides. Ce jeudi, l'infirmier lui a apporté, comme promis, des gants. L'homme, sans doute psychotique, a à peine levé les yeux du journal qu'il fait mine de lire pour répondre quelques mots aux questions. La relation n'en est qu'à ses débuts. L'infirmier a des mois devant lui pour évaluer sa détresse, pour guetter les signes encourageants - comme le sourire d'Elena quand il soulève son duvet pour lui dire bonjour, ou le « Je vous attends toute la journée » chuchoté par Yvette au moment du départ -, éventuels signes avant-coureurs du jour où la souffrance psychique d'Alain ne l'empêchera plus de dire : « Oui ».

Jérôme Fenoglio

diffèrent en revanche dans leur organisation. A Paris, l'équipe mobile, dirigée par M. Emmanuelli, est issue d'un collaboration entre le SAMU social et l'hôpital Esquirol. A Lyon, Interface SDF est financé par deux hôpitaux et la direction de l'action sociale. A Lille, Diogène est issu de la mise en commun de moyens et de personnels de sept hôpitaux.

Mais même cette dernière formule, la plus ambitieuse, « reste très fragile », selon Isabelle Guesdon, responsable de Diogène. Les personnels ne sont détachés qu'avec parcimonie par leur hôpital d'origine. Dans les trois villes, les responsables aimeraient également compter sur davantage de petites structures d'accueil. Les « pensions de famille », cadre idéal car rassurant, sont encore beaucoup trop rares.

Ailleurs, les choses ont aussi commencé à bouger. Plusieurs dizaines de conventions ont été signées dans toute la France entre centres d'hébergement et secteurs psychiatriques pour substituer une collaboration à l'hostilité des dernières années. Mais dans certaines régions la méfiance persiste. Ainsi récemment à Bordeaux, une rencontre qui aurait dû sceller l'armistice a tourné court. Les travailleurs sociaux étaient venus nombreux. Les psychiatres n'avaient pas envoyé un seul représentant.

J.Fe.

# Une partie civile veut que l'Etat reconnaisse sa « responsabilité » dans l'affaire Papon

La FNDIRP réclame un franc symbolique de réparation

M<sup>re</sup> Alain Lévy, avocat de l'une des parties civiles au procès Papon, a adressé une lettre au ministre de l'intérieur pour que l'Etat reconnaisse

sa responsabilité civile « dans les agissements criminels de son fonctionnaire ». Maurice Papon, selon son avocat, a été transféré mercredi

4 janvier, à Paris, de la prison de la Santé à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière « en raison d'une situation cardiaque préoccupante ».

DANS UNE LETTRE datée du 19 novembre 1999, la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP), par l'intermédiaire de son avocat, M<sup>re</sup> Alain Lévy, a demandé au ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, « que l'Etat français lui alloue [une] indemnité symbolique de un franc afin que [celui-ci] s'acquitte de sa responsabilité dans les agissements criminels de son fonctionnaire Maurice Papon ».

Révisée par M<sup>re</sup> Lévy, mercredi 5 janvier, cette démarche est la suite logique de la position exprimée le 3 avril 1998 par quelques parties civiles, dont la FNDIRP, lors de l'audience civile qui suivit la condamnation pénale de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde à dix ans de réclusion criminelle pour « complicité de crimes contre l'humanité », pour son rôle dans l'arrestation et la séquestration de juifs déportés entre 1942 et 1944.

A cette audience, poursuivant le combat engagé lors des six mois d'audience pénale pour condamner directement le régime de Vichy au travers la personne de Maurice Papon, M<sup>re</sup> Lévy avait soutenu que la cour d'assises était incompétente à juger des dommages-intérêts à accorder aux victimes dans la mesure où, selon lui, M. Papon avait agi comme fonctionnaire d'un « Etat qui existait bel et bien », même si le gouvernement de Vichy était « illégitime ». Il avait estimé qu'il revenait en conséquence à un tribunal administratif de se prononcer et s'était réservé la possibilité de solliciter le paiement d'un

franc symbolique auprès de l'Etat français, « civilement responsable des fautes de son fonctionnaire ».

Dans son arrêt civil, la cour d'assises avait rejeté l'argumentation, également soutenue par la défense de Maurice Papon, en reconnaissant que Maurice Papon avait bien commis les actes reprochés dans l'exercice de ses fonctions, mais en s'appuyant sur l'ordonnance du 9 août 1944 déclarant « nuls » les actes émanant des services préfectoraux de l'époque, « création de l'autorité de fait se disant gouvernement de l'Etat français ». Elle avait condamné l'ancien haut fonctionnaire à 1,6 million de francs de dommages-intérêts aux parties civiles qui en avaient fait la demande et trois millions en remboursement des frais d'avocats engagés par celles-ci.

Développant l'argumentation selon laquelle les agissements de leur client étaient « indétachables de sa fonction », les avocats de Maurice Papon avaient ensuite demandé, le 28 mai 1998, à Jean-Pierre Chevènement de « bien vouloir donner des instructions à [son] administration pour que les condamnations civiles prononcées » contre lui « soient honorées par elle en exécution de l'obligation de l'administration de couvrir les agents publics des condamnations civiles pour faute de service ou faute non dépourvue de tout lien avec le service » (Le Monde des 21 juillet et 26 août 1998). L'action dite « récursoire » avait été sèchement rejetée par le ministre, qui en dénonçait le caractère « inconvenant, voire provocateur ».

L'histoire ne dit pas encore si Jean-Pierre Chevènement usera des mêmes termes pour répondre à la missive de M<sup>re</sup> Lévy. Faute de réponse dans un délai de deux mois, ou en cas de réponse vraisemblablement négative, l'avocat de la FNDIRP a annoncé qu'il déposerait un recours devant le tribunal administratif, rejoignant ainsi celui précédemment déposé par la défense de Maurice Papon.

## « LA CONDAMNATION POLITIQUE »

Pour expliquer sa position, M<sup>re</sup> Lévy observe dans sa lettre au ministre, que « pendant toutes ces années noires l'Etat français a continué à exister, selon les principes de la permanence et de la continuité de l'Etat, et ce quel que soit son régime institutionnel ». Il relève qu'ont été « prises en compte pour le déroulement de carrière et la retraite des fonctionnaires [dont celle de Maurice Papon] les années d'Occupation pendant lesquelles ces derniers ont exercé leurs fonctions ». Enfin, et surtout, il rappelle que « la condamnation politique » de l'Etat français a été prononcée tant par le président de la République, Jacques Chirac, en juillet 1995, que par le premier ministre, Lionel Jospin, en juillet 1997. Ce qui, selon lui, devrait ouvrir logiquement la voie à la reconnaissance d'une « responsabilité juridique » de l'Etat français « pour les crimes de bureau commis en son nom à l'égard des juifs pendant la seconde guerre mondiale ».

Tandis que Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France,

déclarait être « indifférent » à la démarche de M<sup>re</sup> Lévy, M<sup>re</sup> Jean-Marc Varaut, avocat de Maurice Papon, a ironiquement observé, mercredi 5 janvier, qu'il s'agissait là de « la première convergence » avec les parties civiles. Rebondissant sur les récentes évolutions jurisprudentielles européenne et française en matière de « mise en l'état » des condamnés, qui ne devront plus se constituer prisonniers avant l'examen de leur pourvoi en cassation (Le Monde du 6 janvier), M<sup>re</sup> Varaut a par ailleurs annoncé qu'il avait déposé, lundi 3 janvier, un mémoire auprès de la Haute Juridiction afin que celle-ci « rabatte son arrêt de déchéance de pourvoi » prononcé le 21 octobre 1999 contre l'ancien secrétaire général de la Giroude, alors en fuite en Suisse – autrement dit pour qu'elle revienne sur sa décision et obtenir une remise en liberté.

Au titre des procédures en cours, Maurice Papon doit enfin faire face à une autre action dite « paullienne », intentée par M<sup>re</sup> Lévy et son confrère Michel Zaoui, au tribunal de grande instance de Melun : une démarche visant à annuler deux donations-partage effectuées par l'ancien ministre avant son procès au bénéfice de ses enfants. Les conseils, qui veulent récupérer les 600 000 francs de frais d'avocats que le condamné doit payer à leurs clients, estiment que l'ancien ministre, qui perçoit toujours sa retraite de fonctionnaire (insaisissable), a frauduleusement organisé son insolvabilité.

Jean-Michel Dumay

# L'Etat condamné pour l'amputation d'un dossier judiciaire sur la Scientologie

Le tribunal invoque une « faute inexcusable »

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris a condamné l'Etat, mercredi 5 janvier, à payer des dommages et intérêts à deux parties civiles en raison de la disparition, en plein palais de justice, d'une partie du dossier d'instruction visant des membres et des responsables de la scientologie. Découverte en octobre 1998, l'amputation du dossier confié à la juge Marie-Paule Moracchini avait encore retardé cette procédure ouverte, en 1989, à la suite de plaintes d'anciens adeptes de la secte, pour « escroquerie » et « exercice illégal de la médecine » (Le Monde du 16 décembre). Les parties civiles concernées, Marie-José Dasquet et Didier Lerouge, avaient assigné l'Etat, en octobre 1999, pour obtenir réparation du fonctionnement anormal de la justice.

Bien que la disparition des pièces judiciaires n'ait jamais été élucidée, la 1<sup>re</sup> chambre du tribunal a considéré que la juge Moracchini avait commis « une faute inexcusable » en oubliant l'obligation légale d'établir une copie des éléments manquants. Certes, « la disparition de pièces de la procédure dans des circonstances indéterminées ne peut être imputée à faute au juge d'instruction », note le jugement rendu sous la présidence de Marie-Claude Domb. A plusieurs reprises depuis décembre 1998, la magistrate a cependant été invitée par la chambre d'accusation à reconstituer l'intégralité de son dossier. En vain. « L'absence de constitution de ces pièces est la conséquence de l'inobservation (...) du nouveau code de procédure civile qui impose l'établissement de copies

de tous les actes d'information accomplis par le juge d'instruction, ainsi que de toutes les pièces de la procédure. »

La responsabilité civile d'un magistrat soupçonné d'une faute personnelle dans l'exercice de ses fonctions ne pouvant être directement mise en cause par un justiciable, les parties civiles s'étaient retournées contre l'Etat. A l'audience du 17 novembre, l'agent judiciaire du Trésor public, qui représente l'Etat, avait demandé le rejet de leurs demandes. Il avait souligné que la disparition des pièces avait eu lieu dans des circonstances indéterminées et que la faute ne pouvait provenir d'une intention délibérée du magistrat.

## « RETARDER L'INFORMATION »

Dans sa décision du 5 janvier, le tribunal a jugé que l'absence de copie du dossier constitue « une faute lourde imputable au service de la justice » et a « pour conséquence inévitabile de retarder l'information ».

Aussi le tribunal a-t-il considéré que la responsabilité de l'Etat est « engagée (...) en raison de la faute lourde commise par le service public de la justice », en le condamnant à verser immédiatement à chacune des deux parties civiles une somme de 20 000 francs au titre de dommages et intérêts. Plus de dix ans après l'ouverture de l'information contre la branche parisienne de la Scientologie, dont M<sup>re</sup> Moracchini reste chargée, l'Etat écope ainsi de la première condamnation causée par ce dossier.

Erich Inciyan

# L'insémination intra-utérine aussi efficace que la fécondation in vitro

LES COUPLES affectés par une fertilité anormalement basse, sans cause connue ou liée à une hypofertilité masculine, ont les mêmes chances de concevoir après une fécondation in vitro qu'après une insémination intra-utérine. Ce constat inattendu est le fruit d'un travail de recherche publié, le 1<sup>er</sup> janvier, dans l'hebdomadaire médical anglais *The Lancet*.

L'étude a été effectuée auprès de 258 couples chez lesquels on n'avait trouvé soit aucune cause de stérilité soit une fertilité masculine abaissée avec un nombre de spermatozoïdes mobiles inférieur à 20 millions par millilitre de sperme (la norme est supérieure à 50 millions). Ces couples ont été divisés en trois groupes égaux en nombre et assortis en âge, celui de la mère étant un déterminant majeur du succès des procréations assistées médicalement. Le premier groupe a reçu une insémination intra-utérine simple ; le deuxième une insémination intra-utérine assortie d'une discrète stimulation hormonale ; le troisième une fécondation

in vitro. Le traitement a eu lieu au cours de six cycles au maximum. A la fin de l'essai, aucune différence significative n'était observée entre les deux groupes recevant une insémination intra-utérine, ni dans le nombre de grossesses ni dans le nombre d'abandons de traitement. En revanche, dans le groupe des fécondations in vitro, chaque cycle permettait un taux de grossesse supérieur à celui obtenu par insémination. Mais ce résultat ne se matérialisait pas, pour l'ensemble du groupe, par un nombre supérieur de grossesses à la fin de l'essai, du fait de la fréquence des abandons au cours du traitement. Si bien qu'au bout du compte les résultats obtenus dans les trois groupes ne diffèrent pas significativement.

## UN COÛT NETTEMENT INFÉRIEUR

La technique de fécondation in vitro est, en effet, difficile à supporter du fait de la lourdeur du traitement hormonal destiné à faire superovuler, c'est-à-dire à amener à maturité au

cours d'un seul cycle plusieurs ovocytes, et de l'intervention chirurgicale sous anesthésie générale destinée à récupérer les ovocytes mûrs pour les féconder in vitro. Si bien qu'après une ou plusieurs tentatives infructueuses, 42 % des couples abandonnent, contre 15 % de ceux des deux autres groupes.

En outre, le coût des traitements n'est pas le même : le coût par grossesse se terminant par un enfant vivant a été estimé, dans cette étude, à 35 000 francs (5 335 euros) pour l'insémination intra-utérine et à 96 000 francs (14 635 euros) pour la fécondation in vitro. Les auteurs recommandent de commencer par l'insémination intra-utérine simple et de réserver la fécondation in vitro à ses échecs. L'insémination associée à une stimulation hormonale n'est pas conseillée par les auteurs parce qu'elle n'améliore pas le taux de fécondation et qu'elle s'accompagne du risque de grossesses multiples.

Elisabeth Bursaux

# Empire industriel et mafia russes devant le tribunal de Paris

LA SOCIÉTÉ de droit russe Joint-stock financial corporation Sistema et son PDG, Evgueni Novitski poursuivaient en diffamation, mercredi 5 janvier, Jean-



PROCÈS

Marie Colombani, en sa qualité de directeur de la publication du *Monde* et Agathe Duparc, collaboratrice du journal en poste à Moscou, pour un article publié le 26 février 1999. Evgueni Novitski reproche notamment à la journaliste d'avoir écrit que Sistema était « fortement soupçonnée d'avoir noué des liens avec la mafia de Solntsevo, l'un des groupes criminels russes les plus influents ».

Dans l'article incriminé, Agathe Duparc faisait référence à un « rapport confidentiel citant des sources du ministère de l'intérieur et du FSB [contre-espionnage] russes ». Devant la chambre de la presse du tribunal de Paris, siégeant en matière pénale, la journaliste a expliqué que, « pour des raisons de sécurité », elle ne pouvait pas citer ses sources, « proches de services secrets occidentaux ». Pour sa défense, elle a produit d'autres documents établissant, selon elle, « la preuve des liens entre la so-

ciété de M. Novitski et une société créée par Sergueï Mikhaïlov, alias Mikhas, parrain présumé de la mafia de Solntsevo » : notamment un rapport du FBI américain et un rapport de la police helvétique.

Assisté d'une interprète, Evgueni Novitski est venu spécialement de Moscou pour faire valoir ses arguments. « Je voudrais prouver que tout ce qui est dit dans cet article est un men-

songe ». Le président du tribunal, Jean-Yves Monfort, a tenu pour sa part, à comprendre comment Sistema, fondée en 1993, est parvenue à devenir rapidement un empire financier et industriel, employant 55 000 personnes dans les secteurs du pétrole, du gaz, mais aussi des télécommunications et de l'électronique. « Le succès de ma société est lié au processus de privatisation entamé en Russie après la chute du

communisme », précise M. Novitski. Les entreprises nationales étaient alors vendues à 10 % de leur valeur réelle. Avec l'argent de la vente du pétrole nous avons acheté des ordinateurs pour les vendre en Russie. Les bénéfices, de 200 à 300 %, ont été réinvestis dans le rachat d'entreprises d'Etat ».

## « DOCUMENTS COMPROMETTANTS »

Interrogé sur les documents produits en défense par Agathe Duparc, Evgueni Novitski a insisté sur la complexité de la situation en Russie où il est fréquent, selon lui, que des documents « apparemment compromettants » circulent pour porter tort à une entreprise proche d'un parti politique. Il a nié tout lien d'amitié ou d'affaires avec Sergueï Mikhaïlov et soutenu que tous les documents démontrant le contraire « sont des faux ».

Lionel Bounan, substitut du procureur de la République n'a pas suivi cette démonstration. « Malgré une certaine maladresse, il y a un peu de vérité dans ce texte », a-t-il dit. Pour le représentant du ministère public qui n'a pas réclamé de condamnation, la bonne foi peut être retenue « dès lors que l'enquête est sérieuse ». Jugement le 2 février.

Acacio Pereira

**VENTES PAR ADJUDICATION**  
Office Spécial de Publicité  
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex  
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

**78** Vte s/conv. en vente volontaire au Pal. Just. de VERSAILLES à la Barre du T.G.I. de VERSAILLES  
Mercredi 26 Janvier 2000 à 9h  
**PROPRIÉTÉ au PERRY-EN-YVELINES**  
(maison d'habitation avec jardin, pavillon de gardien et remise) cadastrée section C 869 pour 17a 63ca  
**64, Rue du Moulin**  
**MISE A PRIX : 1.000.000 F**  
avec faculté de baisse à 750.000 F à défaut d'enchères  
S'adr. pour renseignements : 1) A la SCP NAUDEIX-RIMOUX, Avts près le T.G.I. de VERSAILLES, 5, Rue Pierre Bertin 78000 VERSAILLES  
Tél : 01.30.21.54.13 - 2) Au Greffe du T.G.I. de VERSAILLES  
3) A la SCP SILLARD et Ass., 73bis, Rue du Maréchal-Foch 78000 VERSAILLES - Tél : 01.39.20.15.75  
Visites : Etude de la SCP MILLET & KUTARBA, Huissier de Justice 1, Place Jeanne-d'Arc 78120 RAMBOUILLET - Tél : 01.34.83.00.24

# Jamel Debbouze ne répond pas à une demande du parquet

LE COMÉDIEN Jamel Debbouze ne s'est pas présenté, mercredi 5 janvier, aux urgences médico-judiciaires, comme le lui avait demandé le parquet de Paris (Le Monde du 6 janvier), pour constater les blessures dont il a été victime, après l'altercation qui l'a opposé à des policiers, dans la nuit du samedi 1<sup>er</sup> au dimanche 2 janvier. M. Debbouze s'est rendu au Maroc pour un voyage prévu de longue date, a précisé son entourage. Un premier examen aux urgences de l'hôpital Saint-Antoine avait constaté des traumatismes crâniens, cervical et abdominal, mais aucune lésion. Par ailleurs, les deux motards et le commissaire de police mis en cause par M. Debbouze ont été réentendus par l'Inspection générale des services (IGS). Quatre gendarmes mobiles, témoins de la scène, ont été également entendus. Ils ont affirmé, comme les policiers, qu'aucun coup n'avait été porté à M. Debbouze par les motards, et ont déclaré ne pas avoir vu ce qui s'était passé entre le commissaire et le comédien. – (Lire aussi notre éditorial page 13.)

# Le devoir d'information des patients s'applique à tous les médecins

LE CONSEIL D'ETAT a jugé, mercredi 5 janvier, que les médecins devaient informer leurs patients des risques de décès ou d'invalidité inhérents à une intervention ou à des soins, mêmes lorsque ceux-ci étaient exceptionnels. La plus haute juridiction administrative modifie ainsi sa jurisprudence et impose aux médecins hospitaliers – comme c'est déjà le cas pour les médecins libéraux – de prouver que le devoir d'information du malade « n'a pas été méconnu ».

Le Conseil d'Etat avait été saisi de deux recours en annulation, de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et des Hospices civils de Lyon (Le Monde daté 12-13 décembre 1999), condamnés après des interventions ayant laissé des patients partiellement paralysés.

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un ancien policier a été condamné**, mardi 4 janvier, à cinq ans de prison, dont deux avec sursis et mise à l'épreuve, par le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise) pour un faux témoignage ayant fait condamner volontairement un innocent. Ce dernier avait écopé de la même peine, en avril 1999, devant le même tribunal, et passé onze mois en détention. Jean-Marie Ponchel, en poste à Garges-lès-Gonnesse (Val-d'Oise), avait été légèrement blessé, en mai 1998, de trois coups de couteau par sa compagne. Il avait déposé plainte en affirmant avoir été agressé dans la rue par deux jeunes, dont Abdelhadi Berrouane.

■ **La cour d'appel de Chambéry (Savoie) a condamné**, le 5 janvier, Michel Jonard, ancien proviseur du lycée agricole de La Motte-Servolex, à cinq mois d'emprisonnement avec sursis, pour homicide involontaire. En décembre 1997, un élève de ce lycée avait trouvé la mort lors d'un stage d'escalade sur glace à Valloire. Le proviseur avait été relaxé en première instance, en avril 1999. Le maire de la commune de Valloire, ainsi que l'accompagnateur, ont été condamnés à deux mois d'emprisonnement avec sursis.

■ **CORSE : le Front armé révolutionnaire corse (FARC), qui n'a pas revendiqué d'action violente depuis sept ans, a annoncé**, mercredi 5 janvier, qu'il « différerait [ses] actions militaires planifiées pour janvier », afin de ne pas « compromettre l'espoir de paix » après la table ronde du 23 décembre 1999 à Matignon, mais s'est refusé à une trêve illimitée. Six groupes armés clandestins ont déjà annoncé une trêve illimitée. Seule Armata corsa, apparue le 26 juin et qui a revendiqué dix attentats et un assassinat, n'a pas pris position.



HORIZONS

ENQUÊTE

# Les mille routes du tabac « noir »

**Jamais la contrebande de cigarettes n'avait été aussi florissante. Dans l'Union européenne, ces trafics animés par des réseaux mafieux se chiffrent en milliards d'euros. Des sommes qui s'envolent en fumée au nez et à la barbe des Etats pratiquant la surtaxation du tabac**

**D**ANS les ports de la mer du Nord et de la Baltique, un « coup de tabac » a mis récemment les douaniers en état d'alerte. Des arrivées massives de fausses Marlboro ont ajouté une note imprévue à une contrebande bien établie qui se chiffre tous les ans, dans l'Union européenne, en milliards d'euros. Pendant l'automne, d'importantes saisies de Marlboro, dissimulées dans des conteneurs d'appareils ménagers, ont été opérées au Havre (47 tonnes, soit 1,4 million de paquets) et à Hambourg (2,4 millions de paquets) ainsi qu'en Finlande et aux Pays-Bas (1,7 million). Dans le même temps, des cargaisons similaires étaient signalées dans plusieurs ports de l'ouest de l'Afrique.

Ce raz-de-marée a suscité la perplexité, puis l'embarras. D'abord, parce que la contrefaçon de cigarettes est rare. Ensuite, parce que l'ampleur de la fraude impliquait des moyens de production véritablement industriels. Enfin, il est vite apparu que ces « blondes » américaines ne sortaient pas des usines du groupe Philip-Morris aux Etats-Unis ou en Europe, mais qu'elles arrivaient de Chine. Elles auraient été fabriquées dans une zone franche de la République populaire, au nez et à la barbe des autorités. Alertées, ces dernières se sont engagées à faire cesser la fraude. Difficile d'en savoir plus, tant les milieux concernés se montrent discrets sur cette affaire. Mais pourquoi se donner la peine de fabriquer de fausses « américaines » alors que, sur le marché noir, les vraies rapportent tellement ?

A une époque où tout est fait pour décourager les gens de fumer, et où les multinationales doivent verser des fortunes aux victimes du tabagisme, la contrebande de cigarettes n'a jamais été aussi florissante. Elle s'est même « considérablement développée dans toute l'Europe ces dernières années », indiquent les douanes françaises, avant de préciser que « 25 à 30 milliards de cigarettes alimentent chaque année la contrebande en Europe de l'Ouest ». Engendré par la surproduction des industriels du tabac, ce trafic, qui porte essentiellement sur les

grandes marques américaines et anglaises, se nourrit de l'écart considérable entre le prix de vente-usine d'un paquet de cigarettes (2,50 francs en moyenne) et son prix de vente taxé (environ 20 francs). Ainsi, pour un camion transportant 900 caisses (450 000 paquets), la marge est souvent supérieure à 1 million d'euros. Cette situation, qui fait la fortune des trafiquants, coûte aux Etats européens des milliards en recettes fiscales perdues.

Tous les pays ne sont pas également touchés. Considérée comme marginale en France, où elle représenterait moins de 2 % du marché, la contrebande est jugée plus sérieuse en Allemagne et en Grande-Bretagne (de 10 à 15 %), « préoccupante » en Espagne et « grave », voire « apocalyptique », en Italie, où elle constituerait au moins 20 % de la consommation locale. Plaque tournante vers le marché intérieur italien, mais aussi vers le reste de l'Europe, le sud-est de la péninsule, et plus particulièrement la région des Pouilles, attire depuis des années le gros du trafic de cigarettes en provenance des Balkans. Profitant des conflits locaux, les trafiquants y ont implanté des réseaux qui inondent littéralement la côte Adriatique à partir de l'Albanie et du Monténégro. Progressivement, s'est mise en place une économie parallèle contrôlée par des mafias italiennes dont les « armées » n'hésitent pas à affronter les forces de l'ordre au cours de véritables batailles rangées. Les opérations réalisées ces dernières années dans les Pouilles se chiffrent à plus de 1 000 véhicules, dont certains blindés, et 1 000 tonnes de cigarettes saisies, 29 000 contrebandiers « verbalisés » et 20 carabiniers blessés. On est loin de l'image d'Épinal du contrebandier d'opérette.

« Nul n'aurait pu imaginer un phénomène d'une telle ampleur dans l'Europe de l'an 2000. Le crime organisé sévit dans toute la région

[des Pouilles], défiant les forces de l'ordre comme au Far West », constatait, en septembre 1999, le quotidien romain *La Repubblica*. « La contrebande de cigarettes est une des criminalités les plus fortes et les plus sous-estimées », renchérit Alessandro Buttice, fonctionnaire à l'Office européen de lutte anti-fraude (OLAF).

L'Italie est, de tous les pays de l'Union européenne, le plus touché par le phénomène. Mais il n'est pas le seul. L'Espagne a beaucoup souffert, et souffre encore, de la présence d'Andorre à sa frontière orientale. Nichée dans les Pyrénées, la principauté, qui compte 60 000 habitants, possède plusieurs manufactures de tabac qui produisaient, ces dernières années,

peenne, les autorités d'Andorre se sont engagées à tout faire pour limiter la contrebande. Elle serait, aujourd'hui, « presque sous contrôle ».

Le Portugal, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont, eux aussi, touchés. Quant à l'Allemagne, parallèlement à l'action des grands réseaux, elle a vu, depuis une dizaine d'années, se développer le long de ses frontières avec l'Est une armée de revendeurs qui proposent pour 5 francs des paquets de cigarettes de marques internationales achetées 3 francs et qui en vaudraient 20 sur le marché officiel. Ce travail de fourmi est monopolisé par les Vietnamiens qui travaillaient en Europe de l'Est lors de l'effondrement des régimes

« Nul n'aurait pu imaginer un phénomène d'une telle ampleur dans l'Europe de l'an 2000. Le crime organisé sévit dans toute la région des Pouilles, défiant les forces de l'ordre comme au Far West » *« La Repubblica »*

sous licence internationale, plus de 150 millions de paquets de cigarettes par an. Spécialisée dans le hors-tax, elle en importe également de grandes quantités.

**C**ETTE situation a favorisé une contrebande importante avec l'Espagne, par ailleurs touchée par les trafics de cigarettes venant du Pays basque espagnol, de Gibraltar et des Canaries. En 1998, le Trésor espagnol chiffrait son manque à gagner à 250 millions d'euros. Et l'Union européenne, touchée elle aussi par la surproduction andorrane, à plus de 400 millions d'euros. Mais la situation évolue. Lors de négociations avec la Commission euro-

communistes et qui ont choisi d'y rester.

La France, qui doit à certaines particularités de son marché (monopole et système de distribution centralisé) d'être moins touchée que ses partenaires européens, est d'abord un pays de transit. D'une année à l'autre, les contrôles maritimes et routiers des douanes permettent la saisie de quelque 150 tonnes de cigarettes (4,4 millions de paquets) destinées à divers marchés de l'Union. De telles opérations sont loin d'être négligeables. Elles ne représentent cependant qu'une fraction du marché tentaculaire alimenté à coups de conteneurs par les grandes manufactures d'Europe et des

organisent et financent la contrebande. On parle, à Bruxelles, de « réseaux mafieux disposant de moyens logistiques, de complicités et de capacités d'investissements énormes ».

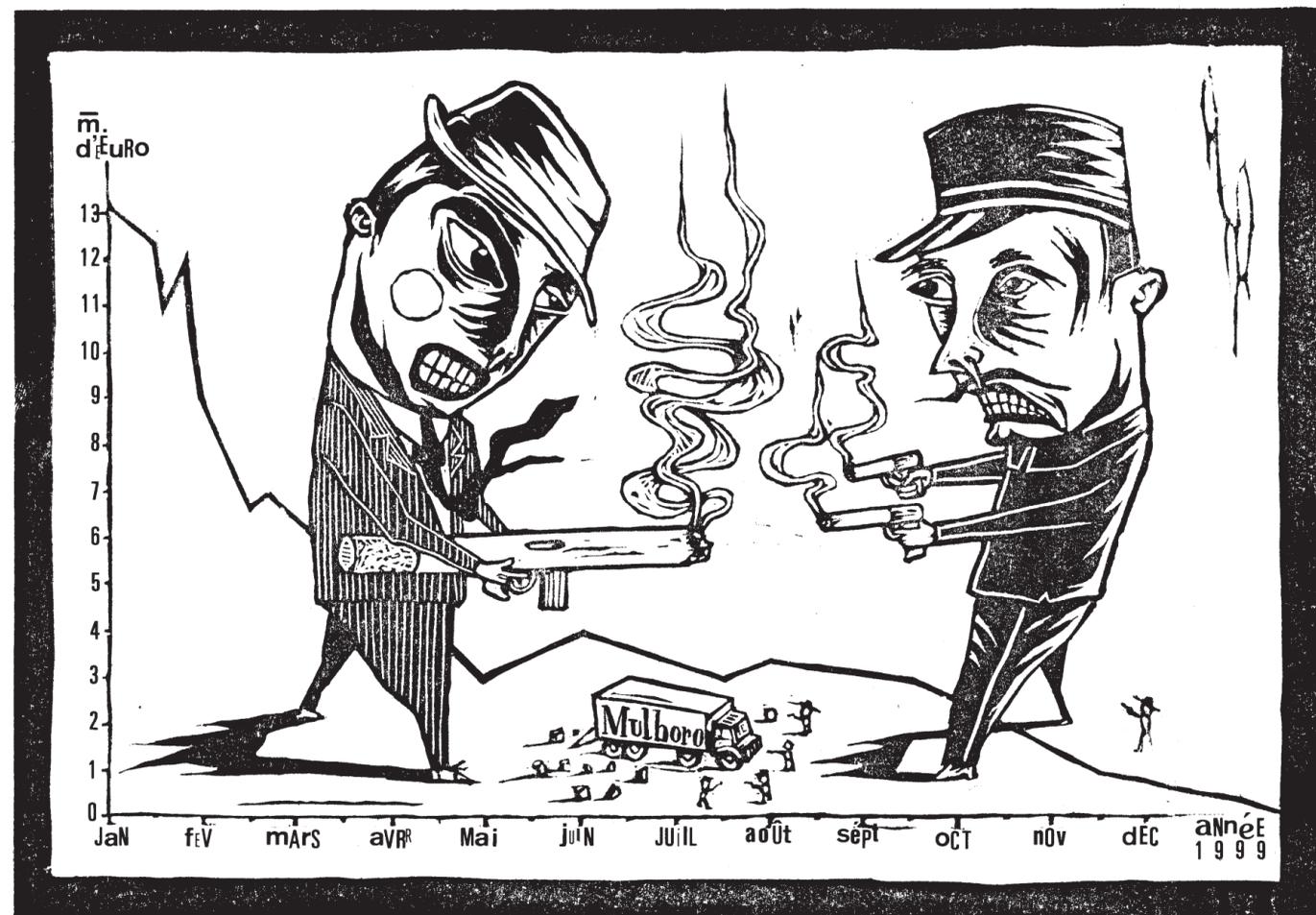
Il arrive que les autorités laissent faire ; ou même qu'elles tirent profit de la situation. La Roumanie a connu, en 1998, un scandale d'ampleur nationale lorsqu'il est apparu qu'une opération de contrebande – le débarquement de 3 000 caisses de cigarettes sur une base militaire par un mystérieux avion ukrainien venant d'Athènes – impliquait des officiers du service de protection des personnalités. Arrêté, le responsable de cette unité avait expliqué que la contrebande servait au financement de partis politiques et des services secrets roumains. La police avait dénoncé dans cette affaire « un groupe mafieux » opérant à Chypre et en Grèce.

**L**A Grèce, qui jouit d'une position de choix dans une zone de trafic intense et qui bénéficie de la libre circulation des marchandises dans l'Union européenne, a été plusieurs fois montrée du doigt. L'Ukraine aussi, après la saisie d'un appareil de ses forces armées pris en flagrant délit de livraison des cigarettes de contrebande dans la région de Vitoria, en Espagne. Il n'en était pas à son coup d'essai. Mais c'est la Suisse qui est la plus critiquée par les instances nationales et communautaires chargées de réprimer la fraude. Elle est même accusée de jouer « un rôle central » dans le dispositif des grandes organisations criminelles. A l'évidence, celles-ci tirent avantage du fait que la Confédération helvétique ne reconnaît pas le délit de contrebande. Ajouté au respect sacro-saint du secret bancaire et à la diversité des législations cantonales, cette particularité ferait d'elle un véritable « sanctuaire » pour les cerveaux et les réseaux de la contrebande. Cet état de choses, jugé « intolérable », avait conduit, en 1998, le commissaire européen Anita Gradin à solliciter l'aide des autorités helvétiques. Un groupe de travail a été mis sur pied, mais il piétine. En juin 1999, lors de la signature d'accords bilatéraux, les Suisses ont rejeté une tentative européenne d'y annexer deux protocoles sur la lutte contre le crime organisé...

Les Etats de l'Union sont d'autant plus exaspérés que le manque à gagner, autrement dit les milliards d'euros de taxes qui partent « en fumée », ne cesse d'augmenter. Les Italiens prévoyaient, en 1999, un préjudice de 22 milliards de francs ; les Allemands de 7 milliards. La pression fiscale est telle que des pays comme la Suède – en pointe dans la lutte contre le tabagisme – et le Canada ont été conduits à baisser leurs taxes sur le tabac. En 1998, un an après une forte hausse, le prix du paquet de tabac a été ramené, en Suède, de 44,5 couronnes (5,5 euros) à 34,5 couronnes (4,3 euros).

Cette contrebande a aussi un autre coût. Selon un général des carabiniers italiens, qui tente de la juguler, elle constitue « un énorme danger sur le plan économique, social, financier et fiscal. Car, au-delà de l'Italie, c'est l'ordre public et la sécurité de toute l'Europe qui sont menacés. La contrebande est la première source de financement des organisations criminelles ». Face à un tel défi, les moyens de lutte des pays de l'Union sont souvent insuffisants. D'autant plus qu'ils sont battus en brèche par les lobbies du tabac et par l'existence de paradis fiscaux comme la Suisse. La Confédération, notait un rapport d'enquête de l'Union européenne, constitue la « faiblesse fondamentale » du système. Des initiatives allant dans le sens d'une approche globale et d'une meilleure coordination internationale sont annoncées « prochainement ». En attendant, le grand pipe-line des multinationales du tabac alimente le marché noir au rythme de plusieurs millions de paquets de cigarettes par jour.

Roland-Pierre Paringaux  
Dessin : Topsis Silan



# L'agenda social chargé de Lionel Jospin

ÉCLATANTE en 1999, la bonne étoile de Lionel Jospin risque d'être mise à rude épreuve tout au long de l'année 2000 et sans doute au-delà. A force d'avoir été écartés, plusieurs dossiers sociaux se présentent à l'horizon, dangereusement groupés autour du thème de la retraite. Après avoir été favorable, le calendrier se charge en échéances qui, additionnées, peuvent se révéler redoutables.

Déjà délicat à traiter isolément, chaque sujet prend une tournure différente dès lors qu'il interfère ou s'entremêle avec d'autres, tout aussi sensibles. De rendez-vous en négociations, de processus législatifs en projets de réforme, bien des correspondances hasardeuses pourront se produire et des rivalités d'enjeux s'entrechoquer. L'attitude du patronat constitue une inconnue de plus : quelle que soit sa décision de se maintenir ou non dans les instances paritaires de la Sécurité sociale, le 18 janvier, il sera désormais un partenaire ombrageux, exigeant et, presque à coup sûr, capable de revirements. Sa mauvaise humeur, entretenue par les 35 heures, s'est transformée en une durable crise de confiance.

Ce qui, dans ces conditions, pouvait être apprécié il y a peu comme le signe d'une suprême habileté gouvernementale promet de se retourner contre son principal instigateur. A trop temporiser, à trop user de manœuvres dilatoires, on

aboutit à une concentration exceptionnelle des questions à régler rapidement. Même les états-majors syndicaux s'inquiètent de la succession de défis qu'ils auront à relever, à commencer par la CFDT, qui passe de l'hôtel Matignon à l'avenue Pierre I<sup>er</sup>-de-Serbie pour tirer les sonnettes d'alarme.

## LE FINANCEMENT DES RETRAITES

Huit mois après la publication du rapport sur les retraites de Jean-Michel Charpin, commissaire général au Plan, les consultations sont en cours. Si les premiers auditionnés se plaisent à noter que le passage à 42,5 années de cotisations n'a pas été évoqué pour l'instant, il n'en demeure pas moins qu'aucune orientation n'a été arrêtée. Or il n'existe que trois hypothèses à partir desquelles on peut espérer construire une solution durable : soit on relève le niveau des cotisations, soit on revoit à la baisse le niveau des prestations et donc le montant garanti des retraites, soit, encore, on joue sur la durée des cotisations.

Il faudra cependant choisir, à moins que l'on ne tergiverse à nouveau en s'appuyant sur le rapport de René Teulade, rédigé pour le compte du Conseil économique et social. Lequel semble espérer une issue plus indolore dans le maintien d'une croissance forte et la baisse du chômage. Non seulement, le « pic » démographique de

2005-2006 se rapproche, mais c'est maintenant qu'il convient de prendre les mesures qui permettront d'aborder le « plateau » de 2020-2040.

Lié au financement de la retraite, lui-même essentiellement dû au vieillissement de la population, le débat s'est, avec plus ou moins de discrétion et d'arrière-pensées, fatalement élargi à cette pomme de discorde que représente l'opposition entre les régimes de retraite par répartition et les systèmes par capitalisation. Mais aborder le problème, c'est déjà entrer dans la discussion sur d'éventuels fonds de pension quand ceux-ci, d'origine anglo-saxonne principalement, donnent l'image d'un capitalisme au libéralisme débridé.

Justement, les coïncidences de l'agenda font que les sujets en cascade s'enchaînent. Jean-Pierre Balligand et Jean-Baptiste de Foucauld doivent en effet rendre au premier ministre un rapport qui va fatalement bousculer le bel ordonnancement des consultations sur les retraites. Non pas que, à propos des fonds de pension, les deux experts aient à se prononcer directement, mais il leur est demandé d'examiner des thèmes voisins, voire jumeaux.

Puisque leur réflexion devra porter sur l'épargne salariale en général, mais aussi sur l'idée d'un actionariat salarié émise par Lionel Jospin cet été, et encore sur le sort

définitif à réserver aux stock-options, ils se trouveront au cœur d'un débat sur les retraites qu'ils influenceront ou qu'ils brouilleront, involontairement. En ce sens, le compromis passé pour obtenir le retrait d'un amendement parlementaire né de l'indignation provoquée par le montant des sommes obtenues par Philippe Jaffré, au moment de quitter la tête du groupe Elf, peut produire l'effet d'une bombe à retardement. La décision de reporter la discussion parlementaire « de fond » au printemps ne contribuera certainement pas à sa sérénité.

Dans un même laps de temps, donc, s'imbriqueront trois volets que la prudence justifiait de dissocier mais qui, dans une vision qui ne s'est pas clairement exprimée, se confondent également. L'avenir des retraites peut avoir affaire avec le projet d'un développement de l'épargne salariale qui pourrait à son tour déboucher, au-delà de l'objectif ambitieux de l'émergence de salariés-actionnaires, sur une forme de gouvernance salariale. Mais l'un et l'autre ont aussi à voir avec la nécessité de combler le manque de fonds propres des entreprises françaises qui souffrent de vivre dans « un capitalisme sans capital », pour reprendre une formule désormais à la mode.

Compte tenu des tensions prévisibles, on peut se demander si c'est la bonne méthode que de tenter ainsi la passe de trois. Sans pédagogie préparatoire, pour laquelle Dominique Strauss-Kahn fait en outre défaut, la logique d'ensemble peut échapper à l'opinion comme à la majorité plurielle et à la plupart des partenaires sociaux. Il y a même tout lieu de craindre que des chevauchements inévitables provoquent de l'incompréhension.

## DOSSIERS ACCUMULÉS

Pour ne rien simplifier, la période qui vient sera perturbée par les bouffées de chaleur qui affecteront inmanquablement un climat social aux prises avec les 35 heures et, accompagnant la croissance, le retour des revendications salariales. Plus grave, cela coïncide aussi avec une situation de quasi-rupture entre le gouvernement et le Medef, au rythme de cafouillages réciproques qui n'ont plus rien à voir avec la rationalité de rapports institués. Au-delà du sort qui sera réservé au paritarisme, à commencer par la gestion de la Sécurité sociale, il y a la question pendante de l'avenir du régime d'assurance-chômage, qui devra être discutée au cours du premier semestre.

Décidément, Lionel Jospin et ses ministres s'apprennent à connaître au moins un début d'année chahuté, si ce n'est mouvementé. Tout cela pour avoir tardé en chemin, face aux lourds dossiers qui se sont accumulés.

Alain Lebaube

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Brutalité policière

**O**n ne sait pas encore avec précision ce qui s'est vraiment passé entre le comédien **Jamel Debbouze** et plusieurs policiers, le 1<sup>er</sup> janvier, à proximité du Palais omnisport de Paris-Bercy. Les versions des deux parties diffèrent notablement : les policiers affirment que le comédien, qui s'était intercalé avec sa voiture dans un convoi de gendarmes mobiles, a refusé de s'écarter puis de présenter ses papiers avant de feindre un évanouissement au terme d'une brève altercation ; le comédien soutient qu'il a été tiré brutalement de son véhicule puis frappé, au point de perdre connaissance, pour avoir demandé à un policier de lui parler plus poliment.

Si les récits divergent, au moins est-il établi que **Jamel Debbouze** a reçu un ou plusieurs coups de matraque que ne justifiait aucun geste d'agression ou de rébellion. De sorte que l'incident paraît bien appartenir à la catégorie, hélas ! banale, du racisme ordinaire. S'il est possible que le comédien se soit montré provocateur, il est vraisemblable que l'affaire a dégénéré parce que celui-ci est d'origine marocaine et que les policiers se sont comportés avec lui comme ils ont l'habitude de le faire avec les beurs de banlieue, cibles de leur mépris et parfois de leur violence.

Ce qui choque et indigne dans le traitement infligé à **Jamel Debbouze**, c'est ce qu'il révèle, en creux, des pratiques policières là où elles s'exercent plus discrètement, dans des quartiers où les témoins gardent le silence parce qu'ils ne trouvent personne pour les entendre ou parce que leur in-

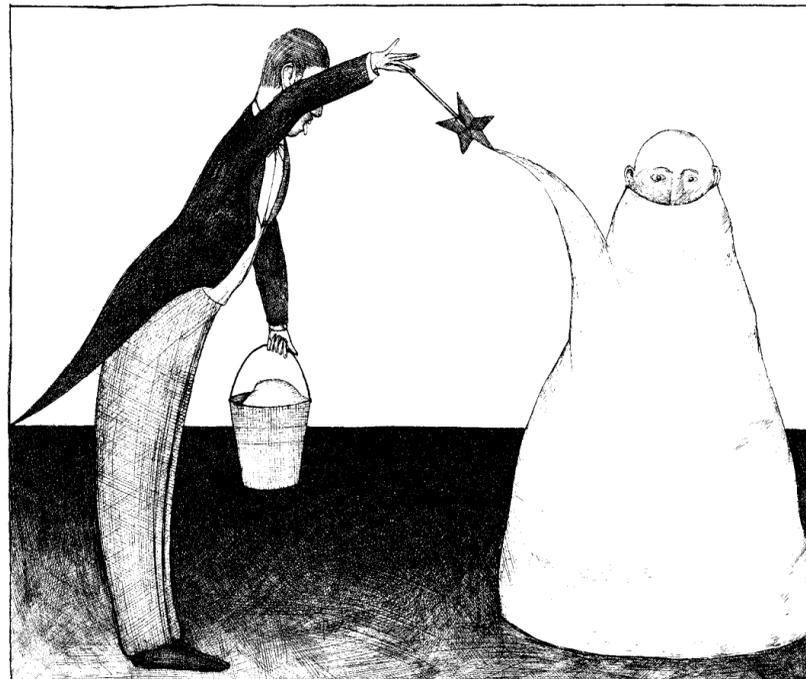
térêt leur commande de se taire, où les victimes restent anonymes parce qu'elles ne disposent pas de la notoriété qui permet d'attirer l'attention des médias.

Il faut que se produisent, de temps en temps, des « bavures » publiques, impossibles à étouffer en raison de leur gravité ou du renom de ceux qui en pâtissent, pour qu'éclate ainsi au grand jour la perpétuation de comportements qui, pour être anciens, n'en demeurent pas moins inexcusables. En dépit des consignes données aux policiers, des codes de déontologie qu'ils sont sommés de respecter, des efforts des associations de défense des droits de l'homme pour que ces chartes soient strictement appliquées et ceux qui les transgressent sévèrement sanctionnés, trop d'abus sont encore commis par les forces de sécurité dans leur mission de maintien de l'ordre. Mission certes difficile, souvent dangereuse, mais qui fait obligation à ceux qui l'assument d'être aussi les gardiens de la loi et du droit.

Au moment où les circonstances conduisent Jacques Chirac et Lionel Jospin à mettre l'un et l'autre l'accent sur la réhabilitation de l'Etat, notamment de l'Etat protecteur, il serait temps que le préfet de police de Paris et le ministre de l'intérieur rappellent aux fonctionnaires placés sous leur autorité que leur lourde responsabilité exige d'eux sang-froid, équité, humanité et que l'hommage justement adressé à la puissance publique rend particulièrement inacceptables les dérives dont témoigne, après d'autres, l'affaire **Jamel Debbouze**.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Nernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
**Le Monde** est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## Tournures utiles par Guillaume Dégé



ne pas tarir d'éloges.

## Au Guatemala, le retour des vieux démons

EN DÉPIT des années, le Guatemala reste pareil à lui-même : marqué par une violence endémique, par l'incurie de ses dirigeants et par la marginalisation politique de la majorité amérindienne, soit 60 % de sa population. Les accords de paix, laborieusement mis au point en 1996 après trente-six ans d'une guerre civile qui a fait près de 200 000 victimes, n'ont pas changé grand-chose.

Près de 60 %, tel est aussi le taux atteint par l'abstention au second tour du scrutin présidentiel, qui a vu la victoire sans surprise, au lendemain de Noël, du candidat de la droite musclée, Alfonso Portillo (*Le Monde* du 28 décembre). Depuis son élection, le futur président a eu beau s'engager à bâtir « un régime plus juste, fondé sur la réconciliation nationale », le Guatemala est, une fois de plus, coupé en deux, entre les *ladinos*, comme on appelle sur place les créoles, qui se disputent le pouvoir tout en gardant la haute main sur les rênes du pays, et les éternels laissés-pour-compte que sont les descendants des Mayas, réduits à la portion congrue.

Pour nombre de Guatémaltèques, qui ont préféré boudier les urnes, l'entrée en fonctions, le 14 janvier, d'Alfonso Portillo, personnage aux antécédents tumultueux, évoque les années les plus sombres du passé, quand les militaires faisaient régner la terreur

dans les zones rurales. Comme l'a répété, pendant la campagne, Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix, derrière le nouveau président se profile l'ombre du général Efraín Ríos-Montt, qui dirigea le pays d'une main de fer de 1982 à 1983 après un coup d'Etat. La Constitution lui interdisant de se présenter lui-même, l'ancien dictateur a cédé la place à son poulain, mais en gardant le contrôle du parti qu'il a créé, le Front républicain guatémaltèque. Elu député, le général à la retraite sera vraisemblablement porté à la présidence de l'Assemblée nationale, où sa formation a obtenu la majorité absolue.

## L'ESPOIR DÉÇU

C'est pourtant sous le régime de Ríos-Montt, au début des années 80, que la violence a atteint son paroxysme. Les massacres d'Indiens ont alors pris les proportions d'un génocide. En moins d'un an et demi, les disparitions, enlèvements et assassinats se sont comptés par milliers, l'armée appliquant la tactique de la terre brûlée dans le cadre de « la bataille finale contre la guérilla ». Le porte-parole du général Ríos-Montt déclarait : « Il faut tuer les Indiens parce qu'ils collaborent avec la subversion. » Rigoberta Menchu a décidé de saisir la justice espagnole afin de poursuivre Efraín Ríos-Montt et d'autres gé-

néralx guatémaltèques pour « génocide, terrorisme d'Etat et tortures ». Elle craint que le nouveau président n'accorde l'impunité aux responsables de ces crimes.

La population guatémaltèque, à commencer par les Indiens, a payé un lourd tribut aux règlements de comptes politiques qui ont secoué le pays depuis la chute, en 1954, du gouvernement progressiste et démocratiquement élu de Jacobo Arbenz, renversé par un soulèvement soutenu par la compagnie bananière United Fruit et la CIA. La guerre froide aidant, le Guatemala est ensuite entré dans une longue période d'affrontements entre la guérilla, qui a vu le jour dans le sillage de la révolution cubaine, et les régimes autoritaires, longtemps assurés de la bienveillance de Washington.

Premier conflit d'Amérique centrale, celui du Guatemala a aussi été le plus meurtrier et le dernier à prendre officiellement fin avec les accords de paix signés en 1996 entre la guérilla et le gouvernement. Selon la commission Vérité, créée sous l'égide des Nations unies afin de faire la lumière sur ces crimes, 150 000 Guatémaltèques ont trouvé la mort pendant les hostilités et près de 50 000 sont portés disparus. Plus de 90 % des atrocités commises sont imputables aux militaires.

Un immense espoir avait accueilli l'annonce d'un retour à la

paix. Trois ans plus tard, le 29 décembre, le président sortant, Álvaro Arzu, s'est contenté d'une brève cérémonie protocolaire pour rappeler en catimini la signature d'accords qui restent à traduire dans les faits. Frustration supplémentaire pour les Indiens, lors d'un référendum organisé à la hâte en mai dernier, ils se sont vus refuser la reconnaissance officielle de leur identité et de leurs droits, comme le prévoient ces accords. Suivant les consignes de l'extrême droite, 55,6 % des électeurs, dont 81 % s'étaient abstenus de voter, ont également rejeté d'autres réformes constitutionnelles renforçant le pouvoir civil aux dépens de l'armée et définissant le pays comme une entité « multiethnique, pluriculturelle et multilingue ».

Par un discours délibérément populiste, Alfonso Portillo a su exploiter à son profit le mécontentement suscité par la précarité des conditions d'existence, une insécurité chronique, l'extension de la corruption et les carences de la gestion de ses prédécesseurs. En 1955 déjà, Luis Cardoza y Aragón, l'un des plus grands écrivains guatémaltèques contemporains, notait d'une plume déabusée : « Ce n'est pas le pays de l'éternel printemps, c'est le pays de l'éternelle tyrannie... »

Jean-Claude Buhner

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Le baccalauréat dévalorisé

LORSQUE les bacheliers fraîchement reçus rentrent annoncer la bonne nouvelle à leurs familles, il arrive que les félicitations de leurs proches se teintent d'un peu de condescendance. Il est aujourd'hui plus facile, estiment la plupart de leurs aînés, d'obtenir, grâce à l'indulgence des jurys, un diplôme autrefois réservé à des candidats rigoureusement sélectionnés.

Les statistiques ne permettent pas de trancher entre deux hypothèses : jurys plus sévères ou candidats moins bien préparés. Tout au moins permettent-elles deux constatations : il y a aujourd'hui beaucoup plus de bacheliers que naguère ; la proportion des élus décroît depuis bientôt quarante ans. En 1910, 7 913 candidats sur 18 899 ont été admis à la première partie, 7 063 sur 12 734 à la deuxième. En 1948, 41 183 élèves de première sur 111 463 ont été reçus, ainsi que 30 349 philo-

sophes et mathématiciens sur 71 349.

Le baccalauréat, qui ouvrait au début du siècle autant et plus de portes que les licences d'aujourd'hui, n'en entrebâille guère maintenant. L'institution de la propédeutique lui fait perdre jusqu'à son rôle de « clé » des facultés. C'est que, depuis 1910, le nombre des candidats s'est multiplié par six. Distendus par la pression croissante des élèves issus d'un enseignement secondaire lui-même sur le point d'être débordé par le manque de personnel et de locaux, les examens se sont dévalorisés. Les programmes, de leur côté, ont été tellement alourdis du fait des progrès de la science et des bouleversements de l'histoire que le candidat ne peut qu'entasser une foule de notions superficielles.

Jean Planchais  
(7 janvier 1950.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Le plus beau des harcèlements par Bono

**A**INSI la grande vague du millénaire est passée. Où en sommes-nous après cela ? L'eau est-elle un peu plus chaude ? Peut-être pas. Mais voici l'an 2000, avec son grand bassin tout neuf où nous ébattre. Il est immense, et pour le remplir il a besoin d'une idée immense. Or cette idée – bonne nouvelle – nous l'avons.

C'est Jubilé 2000 : l'annulation de la dette des pays les plus pauvres du monde. Une belle idée, car, si elle continue de prendre cette année, elle changera la vie d'un milliard de personnes, celle des pauvres parmi les plus pauvres, de ceux qui vivent avec moins d'un dollar par jour.

En 1999, un principe a été instauré, qui modifie à jamais les rapports entre les pays développés et les pays en développement. Ce principe qui a pris corps dans les mots et les actes des dirigeants de la planète après le sommet du G8, à Cologne l'an dernier, a établi que le remboursement des dettes anciennes ne peut passer avant l'alimentation, l'éducation et les campagnes de vaccination des peuples pauvres.

Si ces dirigeants sont capables de transformer les discours en réalité – et le FMI et la Banque mondiale de tenir leurs promesses –,

plus de 100 milliards de dollars de dette seront annulés, sous réserve de conditions strictes. Jubilé 2000 en aurait souhaité le double, mais, pour l'heure, félicitons-nous. Un mouvement auquel on donnait bien peu de chances il y a moins d'un an a non seulement réveillé les consciences, mais fait monter les enchères à des sommets qu'on n'imaginait pas.

Jubilé 2000 a réussi pour plusieurs raisons. D'abord la date. Elle est unique. L'hystérie est à son zénith. Elle exige un big bang, un grand événement. Mais sans une idée hors du commun, c'est sa bouffissure, sa gueule de bois, pas une aube nouvelle, qui se lèvera... Elle compte des appuis de taille, de Jean Paul II à Mohammad Ali, de la Tanzanie à la Bolivie, de Harvard à The Prodigy et à Youssou N'Dour.

Surtout, Jubilé 2000 en a fait une question de justice. Beaucoup de ces prêts n'auraient jamais dû être accordés, mais ils ont permis de se concilier les dictateurs selon les vieilles stratégies de la guerre froide, Mobutu au Zaïre par exemple. Il nous a fallu présenter la campagne en termes d'intérêts (ceux de l'Occident) ; dans une économie planétaire, nous sommes tous interdépendants, qu'on le veuille ou non. La misère appelle le conflit, et la guerre coûte

cher. Des mesures préventives sont finalement meilleur marché.

Et puis, annuler la dette est une décision économique saine quand cette dette est de mauvais aloi et que le débiteur est insolvable. Tout financier le sait. Quand la branche est pourrie, il vaut mieux la couper.

Aux Etats-Unis, nous avons adopté une démarche pragmatique et débattu de la question avec des économistes et des hommes politiques avant d'instaurer ce que Bill Clinton a par la suite

ry Summers a fait des offres et, enfin, Bill Clinton a été la vedette. Il a vu la lumière, a pris son saxophone, et s'est mis à jouer. Dès septembre 1999, nous avions fait avancer les positions américaines, passant de 90 % de remise de la dette aux impossibles 100 %.

Pendant ce temps, à Londres, on comblait le retard... Du Bob Geldof de Live Aid plein les oreilles aux sonneries de trompettes des croyants devant le Trésor, les murs de la bureaucratie sont tombés.

## L'idée immense, c'est Jubilé 2000 : l'annulation de la dette des pays les plus pauvres du monde

appelé notre « grand chapiteau », la menace conjointe des pop stars et des papes.

J'ai moi-même frappé à la porte de ces personnages mythiques du monde économique que sont Paul Volker, David Rockefeller, Pete Peterson, Robert Rubin et son successeur comme secrétaire au Trésor, Larry Summers. Et ils m'ont fait entrer. Le professeur Jeffrey Sachs a rallié la moitié de Harvard, qui s'est livrée à des calculs acharnés. Son zèle a été contagieux. Lar-

Des gestes courageux, audacieux, ont été accomplis, qui font que le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Canada revendiquent le premier rôle dans cette affaire.

Le moment est venu pour la France d'occuper le devant de la scène aujourd'hui. Les 11,5 milliards de dollars que lui doivent les pays les plus pauvres pourraient être complètement effacés – ce qui ne coûterait qu'une toute petite partie de la somme. Lionel Jospin a conduit le pays vers la stabilité et

surpris tous ceux qui croyaient qu'il le ramènerait aux années 70.

La France n'a jamais eu peur de cette idée forte. Elle n'a pas oublié les liens historiques qui l'attachent à certaines des régions les plus pauvres du monde. C'est un Français, Michel Camdessus, qui a voulu relever ce défi à la direction générale du FMI. Le Mali, le Sénégal et d'autres nations de l'Afrique francophone ont, à présent, besoin que Jospin et Camdessus comprennent le caractère historique du moment.

En Allemagne, Gerhard Schröder a des soucis de politique intérieure, mais, s'il parvient à les dépasser, je suis sûr que lui aussi a la volonté de rejoindre Clinton et Blair. La renaissance de l'Allemagne au cours du siècle n'a-t-elle pas, au fond, été cimentée par cette suppression de la dette de l'après-guerre dont les pays de l'après-conflit doivent se contenter de rêver aujourd'hui ?

L'Italie peut cela, elle aussi. Le pape Jean Paul II a fait de cette question sa croisade morale personnelle. Mais de tous les pays, celui qui importe le plus est sans doute le Japon, nouveau président du Groupe des sept. Keizo Obuchi sera peut-être l'homme qui conduira le G7 sur le chemin qui va des promesses à la réalité.

Bien sûr, les pays riches ne sont pas les seuls prêteurs. L'essentiel du reste de la dette est entre les mains du FMI et de la Banque mondiale. Il faut obtenir davantage de ces institutions. Le président de la Banque mondiale, Jim Wolfensohn, est un homme passionné. Je crois qu'il tiendra la distance si les hommes politiques le laissent agir. Et ils le laisseront agir si nous les harcelons.

Il y a encore tellement à faire en 2000...

Mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf a été pour moi l'année la plus extraordinaire. Avec le pape, j'ai troqué mes lunettes noires contre un chapelet, avec David Rockefeller, tout en haut de son « Center » à New York, les crises de nerfs et les paillettes contre le chapeau melon et l'attaché-case, les histoires de guerre aussi. Dans la rue cependant, j'ai appris à accorder ma confiance aux manifestants de base et, je dois l'admettre humblement, aux hommes politiques qui les entendent.

*Bono est le chanteur du groupe irlandais de rock U2.*

*www.dette2000.org  
(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.)  
©Bono 1999.*

## Transparence et démocratie financière

*Suite de la première page*

Le 20 octobre 1999, alors que la Cour avait adressé son projet de rapport aux administrations concernées, les ministres de la fonction publique et du budget publiaient au *Journal officiel* une circulaire rappelant les règles applicables aux fonctionnaires en matière de régime indemnitaire : « ... tous les éléments de rémunération des fonctionnaires doivent reposer sur un texte juridiquement contestable... », c'est-à-dire une loi ou un décret ; « ... les textes indemnitaires doivent être publiés... » Nous serons particulièrement attentifs aux suites concrètes données à cet utile rappel.

Enfin, le 15 novembre 1999, à l'Assemblée nationale, le ministre des finances rappelait « l'effort de transparence » engagé par et dans son ministère. Il évoquait notamment le processus de réforme des régimes juridiques des régimes indemnitaires, indiquant qu'un dispositif « simple, clair et équitable » était à l'étude et qu'il souhaitait que cette réforme « essentielle » soit conduite d'ici à 2001. Il pointait, à demi-mot, les exemptions fiscales dont bénéficient certaines primes pour annoncer qu'il allait y mettre fin : « Les indemnités devront être fiscalisées selon le droit commun. »

Qu'il s'agisse de la réintégration dans le budget général de l'ensemble des recettes et dépenses extrabudgétaires ou de la clarification juridique des régimes indemnitaires, la Cour a joué son rôle dans ce mouvement qui doit également permettre l'exercice démocratique du contrôle de l'emploi des deniers publics.

Ses procédures de contrôle, écrites, collégiales et contradictoires, favorisent en effet un dialogue approfondi et constructif qui débouche le plus souvent – ce que trop de nos concitoyens ignorent – sur des réformes et des améliorations, avant même toute publication.

Nombreux sont les cas où, en cours de contrôle, la confrontation des points de vue entre le contrôleur et le contrôlé permet aux idées

d'avancer, de nouvelles voies sont explorées, la remise en ordre commence. C'est le cas, aujourd'hui, dans la fonction publique. On peut s'en réjouir.

Car il y a trois fonctions publiques en France : celle de l'Etat, celle des collectivités locales, celle des hôpitaux. Leurs effectifs cumulés représentent près de 5 millions de personnes.

S'agissant du seul Etat, les dépenses de rémunérations, pensions et charges sociales atteignent, en 1998, avec 643 milliards de francs, 35,2 % des dépenses ordinaires de l'année ! Il s'agit de 2,5 millions de fonctionnaires, enseignants, magistrats, policiers, militaires et d'autres agents publics, dont 14 % de non-titulaires.

L'ampleur et la complexité des contrôles à mener m'ont conduit, il y a trois ans, à programmer sur plusieurs années des travaux qui impliquent à des degrés divers l'ensemble des sept chambres de la Cour des comptes. L'examen des fonctions publiques territoriale et hospitalière reposera aussi par la suite sur les chambres régionales des comptes.

Les résultats publiés dans quelques jours seront les premiers d'un cycle qui s'étendra sur plusieurs années. Ce sera la première fois qu'une étude globale, conduite par des magistrats indépendants, traitera de la fonction publique française aussi bien du point de vue budgétaire et comptable que du point de vue de la gestion des personnes.

Comme c'est la règle, ces rapports de la Cour des comptes seront à la disposition de tous : pouvoirs publics, parlementaires, élus locaux, citoyens, qui auront ainsi accès à des données vérifiées, grâce à une procédure contradictoire. Les réponses des administrations concernées seront évidemment publiées en même temps que les conclusions de la Cour. L'ensemble sera disponible sur le site Internet de la Cour ([www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr)).

Or cette transparence est une nécessité absolue.

Les parlementaires peuvent-ils continuer de voter des budgets

sans connaître la destination exacte des crédits qu'ils votent ni l'utilisation précise des emplois publics qu'ils autorisent ?

Les ministres peuvent-ils conduire des politiques publiques sans une connaissance complète et détaillée des conditions d'emploi et de rémunération des agents placés sous leur autorité ?

Les citoyens peuvent-ils se passer d'une information qui leur permette d'apprécier, de façon éclairée, l'efficacité de la dépense publique et juger de l'accomplissement par les services publics de leurs missions ?

C'est à cet ensemble de questions que la Cour entend apporter non les réponses, mais les éléments d'appréciation indispen-

rencontre dans bien des domaines, depuis bien des années.

Bientôt, tous nos comptes seront en euros.

Au moment où les pays de l'Union européenne recherchent l'harmonisation de leurs politiques étrangère, fiscale ou de sécurité, et où les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze réaffirment leur volonté de bâtir « l'Europe des hommes », aucun domaine ne pourra échapper longtemps encore à une réflexion commune.

Dans une Europe où la libre circulation est déjà la règle, quelle sera la situation des fonctionnaires ? Que seront leurs statuts ? Le système dominant sera-t-il celui de la « carrière », comme aujourd'hui en France, mais aussi en Allemagne,

## Qu'il s'agisse d'emplois, d'effectifs, de rémunérations, de mode de gestion des personnels, ce qui prévaut actuellement dans la fonction publique française, c'est la diversité, l'opacité, la complexité, la distorsion permanente entre les textes et la pratique

sables aux pouvoirs publics, aux élus, et donc à l'opinion.

Ma longue expérience de la vie publique me convainc qu'il y a à le début d'un chantier très vaste. Il s'agit, pour notre pays, de réformer et moderniser le fonctionnement de l'Etat, améliorer les services rendus aux citoyens, tout en prenant en compte les exigences du rapport coût-efficacité, auquel personne ne peut échapper.

La Cour des comptes elle-même se soumet à cette exigence. Après y avoir instauré, voilà cinq ans, une mission permanente de contrôle interne – qui s'est révélée fort utile –, je me suis inspiré de l'exemple de quelques collègues étrangers particulièrement novateurs et j'ai décidé de confier une expertise du fonctionnement de notre juridiction à une équipe venue de l'Algemene Rekenkamer, lointaine cousine néerlandaise de notre Cour des comptes, car elle aussi fondée par Napoléon. Cette expertise vient de commencer ce mois-ci.

Il y a de multiples formes de coopération européenne ; je les

en Belgique, en Irlande ou au Portugal ? Ou celui de « l'emploi » adopté au Danemark, en Finlande, aux Pays-Bas, comme au Royaume-Uni ? Ces questions, attendons-nous à devoir nous les poser et à entendre des réponses multiples, venant d'Etats membres aux traditions très différentes.

Or qui prétend harmoniser doit tout d'abord comparer, et qui veut comparer doit connaître.

Ce n'est pas seulement cette dimension européenne de la question qui a prévalu au moment où j'ai décidé en 1996 d'inscrire au programme de travail de la Cour des comptes une enquête sur la fonction publique française, même si, aujourd'hui, il est évident que l'état des lieux que nous sommes en train de dresser sera une base de travail indispensable à ceux qui auront à conduire cette évolution.

Ce qui m'a décidé alors, c'est ce sentiment d'irréalité qui saisit tout responsable d'une institution à laquelle il est demandé de contrôler le bon emploi des deniers publics lorsqu'il constate que les documents budgétaires et comptables

ne permettent pas d'avoir une vue précise et exacte de la réalité qu'il faut contrôler pour pouvoir ensuite l'évaluer.

Qu'il s'agisse d'emplois, d'effectifs, de rémunérations, de mode de gestion des personnels, ce qui prévaut actuellement dans la fonction publique française, c'est la diversité, l'opacité, la complexité, la distorsion permanente entre les textes (lois de finances ou statut général) et la pratique. Ce sentiment, je l'ai rencontré à la tête de plusieurs administrations civiles et militaires : police, gendarmerie, sécurité civile, armée, préfectures... Je l'ai retrouvé, comme ailleurs, dans les juridictions financières !

Il en résulte un manque de transparence, préjudiciable à tous. Or sans transparence il n'y a pas de réforme globale possible. On essaie des réformes partielles, au coup par coup, qui multiplient les mesures catégorielles, renforcent les cloisonnements entre corps ou services, compromettent parfois l'efficacité fonctionnelle de l'administration.

Le travail entrepris par la Cour doit aboutir à dresser un panorama complet de l'utilisation des emplois ouverts par les lois de finances, des composantes des rémunérations, des méthodes de gestion des agents publics. Il est un préalable indispensable au contrôle de l'efficacité de la dépense globale possible. On essaie des réformes d'ensemble.

Longtemps, la question des traitements, rémunérations et emplois dans la fonction publique a relevé, dans notre pays, d'un quasi-tabou. Cette situation n'était

pas saine, elle ne pouvait durer.

La Cour contribuera désormais régulièrement à la clarification entreprise, en publiant, chaque année, les résultats de ses contrôles sur la fonction publique. Elle accompagnera ainsi le mouvement continu de réforme de l'Etat, en dehors de tout effet d'annonce, en fournissant des éléments de connaissance et de référence, précis et rigoureux, préalables indispensables à toute prise de décision.

Les contrôles de la Cour répondent à la double exigence de transparence et d'efficacité de la dépense publique.

C'est dans cet esprit que la Cour a apporté en 1999 son concours à la mission d'évaluation et de contrôle (MEC) qui venait d'être créée à l'Assemblée nationale. Les premiers travaux de la MEC ont alors porté sur la politique autoroutière, la gestion des effectifs et des moyens de la police nationale, les aides à l'emploi et la formation professionnelle. La Cour s'efforcera à nouveau, en 2000, d'éclairer la représentation nationale par les résultats de ses expertises.

« La société, ainsi que le proclame l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. » Deux cents ans et quelques régimes plus tard, l'exigence d'une démocratie financière ne cesse de s'imposer. Les institutions de contrôle indépendantes que sont la Cour et les chambres régionales des comptes sont au service de cette exigence.

*Pierre Joxe*

### AU COURRIER DU « MONDE »

#### SAINT AUGUSTIN ET LE VERBE AIMER

La lettre de M. Bernard Aubry que vous avez publiée dans *Le Monde* daté 28-29 novembre 1999 m'incite à proposer à votre correspondant une nouvelle rectification. Certes, M. Aubry a eu tout à fait raison de relever la coquille et de corriger « *fuis* » en « *fais* », rétablissant ainsi en français le texte bien connu de saint Augustin : « *Aime et fais ce que tu veux.* » Cependant, je doute qu'il puisse trouver dans l'œuvre de ce père de l'Eglise le texte latin qu'il cite : « *Ama et fac quod vis* » ; à sa décharge, il n'est pas seul à déformer de cette manière la célèbre

sentence. Saint Augustin a écrit en réalité (Commentaire de la 1<sup>re</sup> lettre de saint Jean, VII, 8) : « *Dilige et quod vis fac* » (Donne de l'affection et fais ce que tu veux). Il est vrai que les verbes latins *amare* et *diligere* peuvent souvent être pris l'un pour l'autre, mais il y a une nuance fondamentale entre les deux, la même qui existe en grec entre *eros* et *agapè* : d'un côté l'amour qui prend, de l'autre l'amour qui donne. C'est peut-être un détail, mais il me semble important, et je tenais à le souligner.

Louis Duval-Arnould  
Rome



<http://www.lemonde.fr>

**Gastronomie** : acheter en ligne des spécialités de la gastronomie française.

Avec



## ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 7 JANVIER 2000

**FINANCE** Les places boursières internationales connaissent un début d'année difficile. ● A PARIS, l'indice CAC 40 des principales valeurs a perdu, mardi 4 et mercredi 5 janvier,

respectivement 4,15 % et 3,39 %, soit un repli de 8,03 % par rapport à son niveau de clôture de 1999. ● LES AUTRES places sont également touchées : -8,24 % à Milan, -6,55 % à

Francfort, -5,69 % à Londres, -4,71 % sur le Nasdaq, à New York, -10,66 % à Hongkong. ● LES CRAINTES d'une hausse des taux d'intérêt, notamment aux Etats-

Unis, en raison de la vigueur de la croissance économique, sont à l'origine de ce retournement de tendance. ● LES ANALYSTES sont divisés. Les uns voient dans ce repli un

simple incident de parcours. Les autres l'interprètent comme le signe avant-coureur de l'éclatement de la bulle spéculative et de la fin du mythe de la « nouvelle économie ».

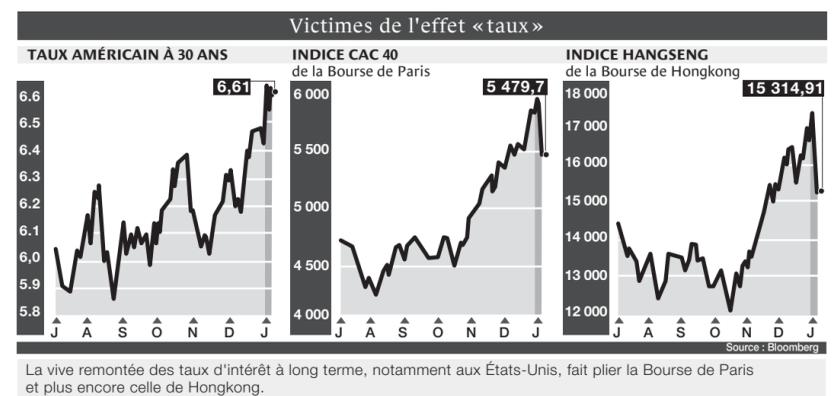
## La grande vitalité de l'économie mondiale inquiète les boursiers

A Paris, l'indice CAC 40 s'inscrit en recul de plus de 8 % depuis le début de l'année.

Les opérateurs craignent une hausse des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne au cours des prochaines semaines

AU LIEU du bogue informatique, le bogue boursier ? Les Bourses mondiales connaissent un brusque accès de faiblesse au moment où les opérateurs s'y attendaient le moins : les ordinateurs avaient passé sans encombre le cap de l'an 2000, une réussite qui avait dissipé les craintes d'une paralysie de l'économie mondiale. A cela venait s'ajouter une révision générale à la hausse, par les experts, des perspectives de croissance de nature à renforcer l'optimisme des investisseurs. Rien, dans ce contexte, ne semblait en mesure d'empêcher les places boursières d'atteindre de nouveaux sommets.

Au lieu de cela, elles ont, mardi 4 et mercredi 5 janvier, lourdement chuté. Au cours de ces deux séances, l'indice CAC40 de la Bourse de Paris a perdu respectivement 4,15 % et 3,39 %. Depuis le début de l'année, son recul s'établit à 8,03 %. Les autres places européennes ont également subi d'importants replis : 8,24 % à Milan, 6,55 % à Francfort, 5,69 % à Londres, 5,14 % à Zurich. A Wall Street, l'indice Dow Jones affiche un repli de 3,26 % tandis que le Nasdaq, où s'échangent la plupart des valeurs technologiques, s'inscrit en baisse de 4,71 %. Les Bourses asiatiques sont elles aussi touchées : -4 % à Tokyo, -10,66 % à



Hongkong. Nul n'avait imaginé un tel scénario pour ce début d'année, même si après plusieurs mois de hausse ininterrompue et les performances exceptionnelles dégagées en 1999, de nombreux analystes jugeaient inévitable une pause. Plus que la correction elle-même, c'est sa brutalité qui a surpris.

Les Bourses, les secteurs et les valeurs qui souffrent le plus sont ceux qui avaient le plus progressé au cours des derniers mois. C'est le cas, en Europe, de Paris, de Stockholm ou d'Helsinki, qui avaient af-

fiché en 1999 les meilleures performances des places du Vieux Continent, ou, aux Etats-Unis, du Nasdaq (+85,6 % de gain en 1999). Les valeurs high tech, vedettes de l'année 1999, sont elles aussi sévèrement touchées. Mercredi, le fabricant finlandais de téléphones mobiles Nokia a cédé 8,90 %, tandis que le premier site de commerce électronique, Amazon.com, a abandonné 14,87 %.

Les analystes se montrent divisés sur l'interprétation à donner à ce mouvement. Les uns tiennent à le

dédramatiser, y voyant un simple incident de parcours qui ne remet pas en cause la tendance positive pour le reste de l'année. « Notre prévision pour 2000 est que ce qui ne s'est jamais vu continuera à se passer », estime Jeffrey Applegate, analyste chez Lehman Brothers. Sérénité partagée par Ralph Acampora, le spécialiste très écouté du courtier Prudential Securities et coauteur d'un livre au titre évocateur, *Objectif 100 000 pour le Dow*. « Au cours des deux derniers mois, les principaux indices ont connu des

hausse substantielles : ce n'est pas une surprise s'ils subissent des fortes corrections à court terme », estime-t-il.

Compte tenu de l'accélération de la croissance économique mondiale attendue dans le monde, synonyme de profits en hausse pour les entreprises, les prévisions alarmistes apparaissent déplacées. La correction de ce début d'année serait au contraire la bienvenue, permettant au marché de repartir sur des bases assainies.

### LA CRAINTE DE L'INFLATION

Cet optimisme est loin d'être partagé par tous les analystes. Certains voient dans la baisse des derniers jours le signe avant-coureur du dégonflement d'une bulle boursière spéculative qu'ils dénoncent depuis longtemps. Selon eux, le mythe de la « nouvelle économie » volera en éclats lorsque les banques centrales américaine et européenne relèveront leurs taux directeurs.

Aux Etats-Unis, les économistes sont de plus en plus nombreux à anticiper une hausse d'un demi-point du niveau des fonds fédéraux, aujourd'hui fixé à 5,50 %, dès la prochaine réunion de la Fed, qui se tiendra au début du mois de février. Les derniers indicateurs publiés outre-Atlantique ont montré

que l'économie américaine continue à tourner à plein régime, laissant craindre l'apparition de tensions inflationnistes. Les commandes à l'industrie ont progressé de 1,2 % en novembre et les dépenses de construction de 2,6 %. « Mon sentiment est que les taux d'intérêt vont monter plus que la plupart des gens ne le pensent. La Fed va être plus ferme », estime Byron Wien, chef économiste de la banque d'affaires Morgan Stanley Dean Witter. D'ores et déjà, les investisseurs sur le marché obligataire ont intégré ce risque. En deux mois, le rendement de l'emprunt d'Etat américain à 30 ans est remonté de 6 % à 6,61 %, un mouvement susceptible de s'accélérer en raison du déficit gigantesque des comptes courants américains (près de 4 % du PIB). « La Bourse ne pouvait ignorer plus longtemps le marché obligataire », juge Donald Berdine, de la firme PNC Advisors.

En Europe, malgré les déclarations rassurantes, mercredi, de son président Wim Duisenberg à propos de l'inflation, les analystes continuent à penser que la Banque centrale européenne (BCE) choisira de resserrer prochainement sa politique monétaire. Pour Jörg Krämer, de Merrill Lynch, à Francfort, interrogé par l'AFP, « il reste clair que la BCE va augmenter ses taux, en mars ou avril. Très probablement de 0,50 point, ce serait un bon compromis. »

L'environnement monétaire mondial risque de devenir nettement moins accommodant au cours des prochains mois, les liquidités moins abondantes, une évolution à laquelle les opérateurs boursiers ne sont plus guère habitués. Au Japon, le taux d'escompte a été abaissé à neuf reprises depuis 1991, en Allemagne quatorze fois entre la mi-1992 et l'arrivée de l'euro ; aux Etats-Unis, enfin, le niveau des fonds fédéraux se situe au même niveau qu'au début de l'année 1997. La grande crainte, aujourd'hui, de nombreux experts, est que l'éclatement de la bulle monétaire ne provoque celui de la bulle boursière.

Propos recueillis par Joël Morio

Pierre-Antoine Delhommais

### Des replis plus ou moins marqués

Progression des principales Bourses en 1999 et depuis le début de l'année :

- Hongkong : + 68,8 % - 10,66 %
- Séoul : + 82,7 % - 6,54 %
- Singapour : + 78 % - 5,08 %
- Tokyo : + 36,8 % - 4,05 %
- Paris : + 51,1 % - 8,03 %
- Francfort : + 39,1 % - 6,55 %
- Londres : + 17,8 % - 5,69 %
- Milan : + 22,3 % - 8,24 %
- Helsinki : + 162 % - 15,12 %
- Nasdaq : + 85,6 % - 4,71 %
- Dow Jones : + 25,22 % - 3,26 %

### TROIS QUESTIONS À...

#### FLORENT BRONÈS

**1** Vous êtes stratège pour les actions BNP Paribas Equities. Le mouvement de baisse sur les marchés d'actions est-il durable ?

Je le crois. Il ne s'agit pas simplement de corriger les excès auxquels nous avons assisté sur les marchés par une baisse de seulement 10 %. Quand la Bourse monte beaucoup, c'est généralement que les taux ont baissé. En 1999, nous avons observé simultanément une hausse des Bourses et une hausse des taux. Beaucoup ont expliqué ce paradoxe par l'émergence de la « nouvelle économie ». C'est vrai que nous

avons assisté aux Etats-Unis à un cycle d'expansion long et rapide lié à l'émergence de nouveaux secteurs. Cela ne veut pas dire pour autant que les marchés doivent payer les prix atteints par certaines valeurs. Le réajustement auquel nous devrions assister sur les valeurs technologiques devrait pénaliser l'ensemble des marchés pendant un certain temps.

**2** Les anticipations de hausse des taux sont-elles justifiées ?

Oui, car nous assistons pour la première fois depuis longtemps à une expansion économique synchronisée dans les trois grands blocs économiques dans le monde : les Etats-Unis, l'Asie et l'Europe. Aux Etats-Unis, nous pré-

voyons une hausse des taux courts de 50 points de base (0,50 %) d'ici la fin de l'année et qui devrait se répercuter intégralement sur les taux longs. Dans la zone euro, la hausse des taux courts devraient être de 100 points de base (1 %). Depuis 1998, où l'inflation a atteint un point bas, elle n'a cessé de remonter. Aux Pays Bas, en Espagne et en Irlande, elle se situe au-delà des 2 %, l'objectif de la Banque centrale européenne (BCE). Une loi économique veut qu'une politique monétaire soit accommodante lorsque les taux courts sont inférieurs ou égaux à la croissance majorée de l'inflation. Avec une croissance de 3 % et une inflation de 1,5 % prévus en 1999, des taux d'intérêt à court

terme de 4,5 % cette année ne nous paraissent pas aberrants. La hausse des taux pourrait toutefois être plus limitée sur les taux longs.

**3** Dans ce contexte quels investissements privilégiez-vous ?

Nous conseillons de sous-pondérer les actions et d'augmenter ses liquidités. Dans la partie actions, nous recommandons les secteurs « défensifs », comme l'agro-alimentaire ou la santé. Les titres qui offrent un haut rendement ou qui sont notoirement sous-évalués. En terme géographique, nous préférons le Japon car l'économie y entame sa reprise.

## Forte correction sur les valeurs technologiques

LES BOURSIERS rejettent-ils ce qu'ils portaient au pinacle il y a encore une semaine ? Les valeurs technologiques, des télécommunications ou de l'Internet ont particulièrement souffert depuis le début de l'année. Rien que mercredi, l'action du fabricant d'équipements de téléphonie cellulaire finlandais - le numéro un dans le monde - Nokia a perdu 8,9 %. A Paris, Cap Gemini a reculé de près de 10 % tandis que STMicroelectronics cédait 9,10 %. Outre-Atlantique, l'action Amazon.com a chuté de près de 15 %.

Pour certains, il ne s'agit que d'une simple correction. « Le Nasdaq a gagné 50 % depuis le mois d'octobre et a gagné 25 % sur le seul mois de décembre. Une correction de 5 % de cet indice n'a rien d'extraordinaire », a souligné mercredi Joe Barsky, vice-président pour les investissements boursiers d'American Express. Par rapport à son record du 3 janvier, l'indice compo-

site du Nasdaq a désormais perdu 6,14 %, mais sa progression sur un an reste de plus de 143 %.

Mais pour d'autres, la hausse des taux d'intérêt fait nettement apparaître les exagérations de valorisation des titres du secteur de la technologie.

### PRISE DE CONSCIENCE

Pour évaluer les prix des actions, les analystes les comparent au niveau des rendements obligataires. Or ces derniers ont atteint des plus hauts depuis près de deux ans et demi, rendant mécaniquement moins attrayant le placement en actions. Cette prise de conscience intervient alors que des mauvaises nouvelles parviennent d'entreprises de ce secteur. « Les sociétés Internet qui ont su développer leurs activités doivent maintenant prouver aux investisseurs qu'elles sont capables de gagner de l'argent », fait remarquer le président d'un important courtier en

ligne français. Valeur symbole de la nouvelle économie liée à l'Internet, Amazon.com a indiqué, mercredi, que la bonne performance en termes de ventes du quatrième trimestre ne se traduirait pas par des pertes moindres.

Mardi, l'action de Freemarkets, un site de vente aux enchères entre entreprises, s'était effondré 18,54 % après l'annonce de l'annulation d'un contrat liant la société à General Motors, qui a représenté 17 % du chiffre d'affaires de la société sur les neuf premiers mois de 1999. Jeudi, la Bourse américaine pourrait aussi mal réagir à l'avertissement lancé mercredi, après la clôture du marché, par le fabricant d'ordinateurs Gateway. Celui-ci a annoncé que son chiffre d'affaires et son bénéfice par action seraient inférieurs aux prévisions du quatrième trimestre 1999.

J. Mo.

## Wim Duisenberg anticipe une remontée temporaire de l'inflation

COMME PRÉVU, la Banque centrale européenne (BCE) a choisi, mercredi 5 janvier, de ne pas modifier son principal taux directeur, dit de refinancement, qui reste fixé à 3 %. Lors de la conférence de presse qui a suivi le conseil des gouverneurs, son président Wim Duisenberg a dressé un bilan de la situation économique et monétaire dans la zone euro. Dans le contexte de turbulences boursières liées aux craintes de hausse des taux, le ton employé par le patron de la BCE a été jugé modéré et rassurant par les analystes. M. Duisenberg a « surpris par sa modération », a jugé Stefan Schneider, de Deutsche Bank Research à Francfort. Il « a éloigné le spectre d'une hausse rapide des taux ».

« Notre tâche est de rester vigilant, d'observer attentivement les évolutions économiques et en particulier les perspectives économiques et de prendre les décisions de politique monétaire à temps, à un stade précoce et quand le besoin s'en fait sentir. Mais ce n'est pas aujourd'hui », a expliqué M. Duisenberg. A propos d'éventuelles tensions inflationnistes, il a estimé que la hausse des prix à la consommation, résultant de la progression des cours du pétrole et de la faiblesse de l'euro, devrait « culminer au début de l'an 2000 avant de se ralentir par la suite ». Cette remontée temporaire ne « doit pas être une source d'inquiétude », a souligné M. Duisenberg, qui a estimé que le taux d'inflation devrait se stabiliser à 1,5 %

en moyenne en 2000. Il a toutefois mis en garde contre les revendications salariales excessives qui pourrait faire suite à ce rebond momentané de l'inflation. Le syndicat allemand IG Metall doit faire connaître ses exigences en la matière le 11 janvier.

### LIQUIDITÉS « GÉNÉREUSES »

Le président de la BCE a par ailleurs noté une accélération de la croissance dans le monde et souligné que l'évolution dans la zone euro se développait conformément « à notre prévision de réduction du différentiel de croissance entre les principales zones économiques dans le monde », dont celle des Etats-Unis. « Nous ne sommes pas surpris que ce que nous avons prévu et que

nous avons répété à l'envi l'euro a un fort potentiel d'appréciation-devenue une réalité », a déclaré M. Duisenberg. « Je suis content que l'euro se soit écarté, ces derniers jours » de la parité avec le dollar, a-t-il souligné. La monnaie européenne s'inscrivait, jeudi matin 6 janvier, à 1,0354 dollar.

Seul élément négatif dans ce discours, M. Duisenberg a jugé que les liquidités dans l'Euroland demeuraient « généreuses », principalement en raison de la croissance des crédits au secteur privé, laissant ainsi entendre qu'un retour à la neutralité monétaire dans la zone euro suppose de nouvelles hausses des taux.

P.-A. D. (avec Reuters)

## Contesté par le Conseil d'Etat le Livret bleu est sauvé par Bercy

LES BANQUES commerciales classées, regroupées au sein de l'Association française des banques (AFB), et les Banques populaires, ont failli remporter un victoire sur leur rival, le Crédit mutuel. Le 6 août 1998, elles avaient déposé un recours devant le Conseil d'Etat pour contester le dispositif du Livret bleu, équivalent du Livret A des Caisses d'épargne et de la Poste, dont le Crédit mutuel a le monopole de distribution. Mercredi 5 janvier, le Conseil d'Etat leur a donné raison, en déclarant illégal le régime fiscal du Livret bleu.

C'est la technique administrative, qui permet de défiscaliser le Livret bleu pour lui donner le même statut que le Livret A, qui est en cause. Pour que les épargnants ne paient pas d'impôt, le Crédit mutuel acquitte directement le prélèvement libératoire que devraient payer les petits porteurs. Puis il se tourne vers la Caisse des dépôts et consignations (CDC) auquel il reverse les fonds qu'il a collectés et qui lui rembourse le coût du prélèvement.

Les banques AFB et les banques populaires ne tireront toutefois pas profit immédiatement de la décision du Conseil d'Etat. Sous la pression du Crédit mutuel et la menace de mécontenter ses 5 millions de sociétaires détenteurs de Livrets, le ministre de l'économie, Christian Sautter, a précisé, mercredi, dans un communiqué : « Le gouvernement s'engage à prendre rapidement toutes les dispositions nécessaires afin de garantir le maintien de la rémunération des épar-

gnants détenteurs de Livrets bleus ». Rien n'aurait pu faire plus plaisir aux dirigeants du Crédit mutuel. « Il n'est pas normal que les épargnants allemands ou néerlandais aient droit à ce type de Livrets et pas les français » rappelle ceux-ci.

### AUTRE PROCÉDURE À BRUXELLES

La décision du Conseil d'Etat contraint les pouvoirs publics à modifier les modalités de prise en charge du prélèvement libératoire. Le plus simple serait de légiférer sur le sujet. Bercy ne peut toutefois pas prendre ce risque, car les banques AFB ont engagé une autre procédure contre le Livret bleu, devant la Commission de Bruxelles. Elles estiment que, par le biais de ce produit d'épargne, le Crédit mutuel a reçu une aide d'Etat. La Commission a mandaté un expert qui doit rendre son rapport incessamment. Dès que le gouvernement aura connaissance des griefs qui lui sont adressés, les discussions pourront s'engager.

Pour que la rémunération de 2,25 % soit maintenue, Bercy envisage d'autoriser un relèvement du taux brut du Livret, qui serait fiscalisé, la CDC prenant en charge les intérêts supplémentaires... Le montage ne serait toutefois pas des plus limpides. Aussi n'est-il pas exclu qu'après la discussion avec Bruxelles, le statut du Livret bleu soit clarifié et banalisé, c'est-à-dire ouvert à toutes les banques. Elles obtiendraient ainsi gain de cause.

Sophie Fay



# COMMUNICATION

LE MONDE / VENDREDI 7 JANVIER 2000

## Les défis de la nouvelle SFP

Au sortir d'un plan de restructuration drastique, la Société française de production affiche des ambitions de développement sur le marché très concurrentiel de la prestation télévisée

« ATTENTION, silence plateau ! Tout le monde en place pour la répétition, s'il vous plaît. » La voix de Pascal Duchêne, le réalisateur, résonne dans le studio encore à moitié vide. Il est 17 heures et l'équipe de « La Marche du siècle » (France 3) procède aux derniers réglages pour l'émission du soir, consacrée aux comportements sexuels des Français. Michel Field, le présentateur, finit de bourrer sa pipe avant de faire des essais pour le lancement des sujets. Autour de lui, répartis entre le studio et le car régie, une soixantaine de techniciens s'affairent. Ceux de la Société française de production (SFP) s'occupent de l'éclairage et du décor. C'est chez eux, dans les nouveaux studios de Boulogne-Billancourt, que l'émission est réalisée, en direct, tous les quinze jours.

Le lieu est mythique. Quelques-uns des chefs-d'œuvre du cinéma français, comme *La Belle et la Bête*, y furent tournés. Rachetés en juillet 1999 par la SFP pour 60 millions de francs, les studios de Boulogne ont été entièrement rénovés et adaptés à la production télévisée. L'inauguration officielle doit avoir lieu le 13 janvier, mais les installations accueillent déjà des grandes émissions comme celle de Michel Field ou « Hymne à la voix » de Frédéric Mitterrand. Les soirées spéciales consacrées par TF 1 à Céline Dion ou Pascal Obispo ont également été tournées là.

### CHANGER D'IMAGE

A peine sortie d'un plan de restructuration drastique, la SFP veut faire de Boulogne la vitrine de son renouveau et le fer de lance de ses ambitions de développement. « Le lieu bénéficie d'une image liée à son histoire et de la proximité des télévisions qui sont toutes à cinq minutes. Il va nous permettre de regarder des créneaux sur lesquels nous étions mal placés comme les grosses

variétés ou les magazines de prestige », explique Sylvie Clergerie, responsable des studios de Boulogne pour la SFP.

« Dinosaurus » du secteur audiovisuel public né de l'éclatement de l'ORTF dans les années 70, la SFP a frôlé plusieurs fois le naufrage. En 1997, l'Etat a assorti une ultime re-capitalisation d'un plan de sauvetage confié à Roland Fiszel, le nouveau président. Ce dernier a réussi un tour de force : réduire les effectifs de 60 % en moins de deux ans, sans provoquer la moindre grève dans un des bastions de la CGT. Aucun licenciement sec n'a eu lieu, mais désormais, la SFP compte 430 salariés contre près de 1 000 début 1998. « Aujourd'hui, nous sommes une PME d'une taille comparable à celle de nos concurrents. Il n'y a plus le mastodonte SFP et les autres. Nous restons une société publique mais nous sommes purement dans une logique d'entreprise. La SFP doit s'en sortir par elle-même dans un secteur concurrentiel », souligne M. Fiszel.

Pour réussir son pari, l'entreprise mise sur un outil et des compétences techniques qui lui confèrent encore un avantage pour assurer la

réalisation en direct de grands événements sportifs comme le Tour de France ou la couverture d'opérations exceptionnelles comme le spectacle des roues sur les Champs-Élysées, le 31 décembre. Parallèlement, la SFP cherche à modifier l'image de lourdeur et de rigidité qui lui colle à la peau en proposant des services moins chers et mieux adaptés à la demande. « Toute l'idée, c'est de montrer que nous sommes au service du client, en étant aussi souple que la concurrence et au même prix », affirme M. Fiszel. Nous voulons rester leader dans le domaine des prestations tout en atteignant l'équilibre financier. »

### « PRÉCARISATION DE L'EMPLOI »

Les syndicats, eux, dénoncent les effets pervers du plan de restructuration comme le recours aux intermittents et la multiplication des heures supplémentaires pour les salariés permanents afin de compenser les départs. « Il y a une précarisation de l'emploi et une dégradation des conditions de travail », affirme Antonio Gomez, représentant CGT et secrétaire du comité d'entreprise. Selon lui, la

### Un outil technique diversifié

- **Les studios** : seize plateaux de tournage, de 150 à 1 100 m<sup>2</sup>, répartis sur les sites de Bry-sur-Marne, à l'est de Paris, de Saint-Ouen, en banlieue nord, et de Boulogne-Billancourt, à l'ouest de la capitale.
- **Les émissions tournées dans les studios de la SFP** : jeux (les Z'amours), divertissement (Vidéo gag), variétés (Le plus grand cabaret du monde, de Patrick Sébastien), sitcom (*Cap des Pins*), fiction (*Bérénice*, avec Gérard Depardieu et Carole Bouquet, qui sera diffusée sur TF 1).

- **Les événements sportifs** : Tour de France, Roland-Garros, Coupe du monde de football.
- **Les prestations techniques** : elles représentent plus de 80 % du chiffre d'affaires - tournage, éclairage, son, décor, montage, doublage, sous-titrage, vidéo mobile (onze cars régie mobiles, dont sept numériques, douze motos HF notamment).
- **La production** : producteur ou le plus souvent coproducteur de *Cap des Pins*, *Sous le soleil*, *Entre terre et mer* (fictions TV), *Le Comédien*, *Les Roseaux sauvages* (cinéma).

baisse des coûts constitue une fuite en avant. « On travaille de plus en plus, mais l'entreprise ne gagne pas d'argent parce que le prix des prestations s'effondre sous la pression des chaînes et de la concurrence. Pour nous, la viabilité économique de l'entreprise n'est toujours pas assurée. »

La direction, de son côté, estime pouvoir atteindre l'équilibre en 2000, comme le prévoit le plan de restructuration. D'après elle, le déficit pour l'année 1999 devrait être inférieur aux 66 millions de francs prévus (10,06 millions d'euros). Il n'en reste pas moins que le dernier exercice bénéficiaire remonte à 1986 et que si l'activité de l'entreprise est en hausse, le chiffre d'affaires, lui, baisse. En 1999, il s'élevait à 400 millions de francs contre 460 en 1998. Cette situation s'explique par la pression d'un marché trop étroit où les acteurs se livrent à une concurrence acharnée, y compris les entreprises publiques entre elles (SFP, France 3, TDF vidéo service).

« C'est un marché où il y a surcapacité et où la guerre des prix ne permet pas de gagner de l'argent », reconnaît M. Fiszel. Dans ces conditions, la SFP dispose d'une marge de manœuvre particulièrement étroite pour se redresser et se développer, à moins de participer à un mouvement de rapprochement entre les différents acteurs qui semble, de toute façon, inévitable. Au ministère de la culture et de la communication, l'autorité de tutelle de la SFP, on laisse entendre que des « réflexions » sont en cours sur d'éventuelles alliances. M. Fiszel lui-même n'est pas opposé à un rapprochement avec un partenaire public ou privé, « à condition que cela réponde à une logique industrielle et que cela soit bon pour le client et la SFP ».

Frédéric Chambon

## Les actionnaires américains retardent l'accord Canal+/Lagardère

C'EST MAINTENANT un « retard technique » qui est venu repousser la cérémonie officielle des épousailles depuis longtemps attendue entre Canal+ et le groupe Lagardère. Une conférence de presse, prévue pour jeudi 6 janvier à 11 h 30, a été brusquement reportée à une date ultérieure. Toutefois, chez Canal+ comme chez Lagardère, on affirme que le mariage aura bien lieu dans les prochains jours.

Les responsables de ce nouveau contretemps sont les deux groupes américains Time Warner et Liberty Media, respectivement actionnaires de CanalSatellite (10 %) et de Multithématiques (30,2 %). Pour nouer leur union, Canal+ et Lagardère doivent auparavant régler les modalités de « transfert de titres ». Ainsi, Time Warner, vendeur de sa participation dans le bouquet numérique, ne souhaite pas céder directement ses titres au groupe Lagardère. Pour des raisons fiscales, le groupe américain préférerait placer ses titres dans une société créée pour l'occasion qui les vendrait, dans un second temps, à Lagardère.

Si le dossier CanalSatellite est en voie d'achèvement, celui de Multithématiques exigera un peu plus de temps. Ainsi, Liberty Media, basé à Denver (Etats-Unis), doit encore se prononcer sur les termes du protocole d'accord. De même, les modalités de la cession de la participation de Vivendi (30,2 %) dans l'éditeur de chaînes n'ont pas encore été totalement arrêtées. Pour réaliser un bénéfice supplémentaire, Jean-Marie Messier, patron de Vivendi, ne souhaiterait pas vendre sa participation d'un seul bloc à Lagardère. Il pourrait conserver 10 % du tour de table. Un reliquat cédé, quelques mois plus tard, toujours à Lagardère, à l'occasion d'une augmentation de capital ou d'une introduction en Bourse.

Même reportée de quelques jours, ou quelques semaines, l'addition finale payée par le groupe de la rue de Presbourg, siège parisien

de Lagardère, n'évoluera plus. Aux quelque 6 milliards de francs à déboursier pour acquérir la minorité de blocage (34 % de CanalSatellite, viendront s'ajouter près de 240 millions de dollars (environ 1,5 milliard de francs) pour prendre 30,2 % de Multithématiques. Au total, près de 8 milliards de francs « payés cash » par Lagardère.

### INTÉRÊT POUR MULTITHÉMATIQUES

Contrairement aux apparences, Lagardère est autant intéressé par Multithématiques que par CanalSatellite. En prenant pied dans le bouquet numérique, le groupe veut surtout prendre place dans la télévision numérique et sécuriser la diffusion de ses chaînes thématiques. Mais, sans être « un sleeping-partner », Lagardère « n'a aucune vocation à gérer CanalSatellite où il aura seulement un rôle d'accompagnement ».

En revanche, « deux raisons » le poussent à s'allier à Multithématiques : « son métier d'éditeur de chaînes et sa vocation internationale ». Présent dans 34 pays au travers de ses magazines, Lagardère compte toutes les synergies possibles avec l'éditeur de chaînes thématiques.

Dans un premier temps, Multithématiques, fort de son nouvel actionnaire, pourrait réaliser le grand rêve américain de son patron, Michel Thoulouze, en déclinant les magazines *Elle* (Etats-Unis) et *Cars and Drivers* (automobile) en chaînes thématiques diffusées sur les réseaux câble de TCI, maison-mère de Liberty Media.

Avec cette double opération, Arnaud Lagardère, patron des activités média de son groupe, signe son premier grand « choix stratégique ». Il assume cette décision qu'il a prise avec Jean-Luc Lagardère : « Je l'ai proposée, car notre groupe doit se transformer vite ». Notamment en s'orientant vers Internet et le numérique.

Guy Dutheil

## Année historique pour le « Wall Street Journal »

LE WALL STREET JOURNAL a connu en 1999 « la meilleure année de son histoire ». Dans sa lettre annuelle aux lecteurs, publiée mercredi 5 janvier dans les colonnes du journal, l'éditeur du quotidien financier, Peter Kann, explique que la diffusion a établi de nouveaux « records », avec un tirage de 1,855 million d'exemplaires aux Etats-Unis, et une forte progression de ses éditions européenne et asiatique. M. Kann insiste sur le succès de son édition interactive sur Internet (wsj.com), qui compte 350 000 abonnés payants. Le Wall Street interactif - l'une des rares publications sur Internet à être en accès payant - est, selon lui, le premier de tous les sites commerciaux en nombre d'abonnés. L'éditeur défend le principe de la vente des informations sur le Web : « Nous devons avoir le courage de vous demander de payer le prix de la valeur que vous recevez », affirme-t-il. - (AFP)

## Le « Village Voice » vendu à un groupe d'investisseurs

APRÈS PLUSIEURS MOIS d'incertitude, le *Village Voice*, l'hebdomadaire phare de la contre-culture new-yorkaise, a finalement été vendu à un groupe d'investisseurs qui a décidé d'en faire le pôle central d'un nouveau groupe d'hebdomadaires gratuits, a annoncé le directeur de la publication David Schneiderman, mardi 4 janvier à New York (*Le Monde* du 6 janvier). La compagnie Village Voice Media contrôlera une chaîne de huit périodiques gratuits, dont le *Voice* et le *L. A. Weekly*, diffusant 890 000 exemplaires sur tout le territoire américain. Elle aura pour mission de chercher de nouveaux partenariats, notamment avec des compagnies Internet et des stations de radio. Dirigé par la firme Weiss, Peck and Greer, le groupe d'investisseurs est le sixième propriétaire de cet hebdomadaire alternatif, devenu gratuit en 1996, ce qui avait doublé sa diffusion en deux ans (250 000 exemplaires). Le montant de la transaction n'a pas été révélé, mais, d'après le *New York Times*, il s'élèverait à 150 millions de dollars environ.

### DÉPÊCHES

- **AUDIOVISUEL** : la CLT-UFA exercera son droit de préemption pour acquérir 18 % du capital de Channel 5 cédés par Warburg Pinsky, a confirmé, mercredi 5 janvier, l'opérateur luxembourgeois. Selon la CLT-UFA, actionnaire à 29 % de Channel 5, le prix des 18 % est fixé à près de 277 millions d'euros.
- **TPS ET L'USNA-CFTC ont signé** un « accord d'optimisation et de réduction du temps de travail » qui prévoit onze jours de congés supplémentaires et différentes modalités d'application (compte épargne temps, temps partiel choisi, etc.). Quinze postes devraient être créés dans cette entreprise, née en 1996 et qui emploie 713 salariés.
- **PRESSE** : Serge Raffy a quitté, mercredi 5 janvier, le groupe Hachette Filipacchi Médias (HFM) en raison d'une « profonde divergence de vue sur le concept » du magazine masculin *Il* dont il était directeur de la rédaction et qui aurait dû paraître jeudi 6 janvier. Depuis un an, il préparait, avec une équipe d'une vingtaine de personnes, le lancement de *Il*, dont la parution a brusquement été « ajournée » à la mi-décembre 1999 (*Le Monde* du 17 décembre 1999).

# Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro de janvier

## ASCENSION SOCIALE Plus haut que nos parents ?

Les cadres décrochent

Stéphane Rozès

La nouvelle culture des classes populaires

Olivier Schwartz

Les jeunes piégés

Christian Baudelot et Roger Establet



## Une nouvelle donne au Maghreb ?

Débat entre Mounia Bennani-Chraïbi, Akram Ellyas et Nicolas Beau

Pieds-noirs : retrouver l'Algérie ?

Raphaël Draï

Après Seattle, comment gouverner la planète ?

Élie Cohen

Techno si, Techno no !

Débat entre Daniel Caux et Jean-Baptiste Barrière

Mensuel. En vente 24 F chez votre marchand de journaux

Offre d'abonnement « découverte » 5 numéros 99 F

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>le</sup>  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
 Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
 Je joins mon règlement de 99 F par chèque à l'ordre de :  
**Le Monde des Débats**  
 Service Abonnements  
 70, rue Compans 75019 Paris  
**Tél. 01 44 84 85 00 - Fax 01 42 00 56 92**  
 Je règle par carte bancaire n° : \_\_\_\_\_  
 Date d'expiration : \_\_\_\_\_  
 Je souhaite recevoir une facture acquittée. \_\_\_\_\_



VALEURS EUROPÉENNES

● A la Bourse de Francfort, mercredi 5 janvier, l'action SAP, le concepteur de progiciels, a chuté de 10,7 %, après que la banque américaine Goldman Sachs eut révisé de 40 % ses prévisions de résultat du groupe allemand pour le quatrième trimestre. SAP a également souffert de l'annonce faite la veille par son concurrent néerlandais Baan d'un creusement de ses pertes au quatrième trimestre. Baan, qui avait perdu plus de 30 % mardi, a accusé une nouvelle baisse de cours de 11,4 % mercredi. ● Sur le marché suisse, le titre Clariant a gagné 3,1 % sur des rumeurs de marchés prêtant au groupe suisse de spécialités chimiques l'intention de lancer une OPA sur son concurrent britannique BTP Plc. A Londres, BTP a bondi de 8,86 %.

● Les actions des banques allemandes HypoVereinsbank et Dresdner Bank ont clôturé, mercredi, sur une hausse, à la suite d'informations de la presse allemande annonçant leur fusion prochaine. HypoVereinsbank a progressé de 3,96 %, à 68,2 euros, et Dresdner Bank de 4,32 %, à 53,1 euros. ● L'action Fiat était l'un des rares titres en hausse de la Bourse de Milan, mercredi, affichant un gain de 4,36 %, à 31,1 euros. Le titre a bénéficié de l'annonce des statistiques nationales concernant les immatriculations au mois de décembre.



Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.



Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

06/01 9h56

AUTOMOBILE

Tableau des valeurs automobiles avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

BANQUES

Tableau des valeurs bancaires avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des valeurs de télécommunications avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

CONSTRUCTION

Tableau des valeurs de construction avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

PRODUITS DE BASE

Tableau des valeurs de produits de base avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

CHIMIE

Tableau des valeurs de chimie avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

BOC GROUP PLC

Tableau des valeurs de BOC Group Plc avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

CONGLOMÉRATS

Tableau des valeurs de conglomérats avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs d'énergie avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de services financiers avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

CONSUMATION CYCLIQUE

Tableau des valeurs de consommation cyclique avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

PHARMACIE

Tableau des valeurs de pharmacie avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

ASSURANCES

Tableau des valeurs d'assurances avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs d'alimentation et boisson avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de biens d'équipement avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs de biens de consommation avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de commerce distribution avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de services collectifs avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

AMSTERDAM

Tableau des valeurs d'Amsterdam avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

FRANCFORT

Tableau des valeurs de Francfort avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de commerce distribution avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de services collectifs avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

BRUXELLES

Tableau des valeurs de Bruxelles avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

FRANCFORT

Tableau des valeurs de Francfort avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de commerce distribution avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de services collectifs avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau des valeurs de Euro Nouveau Marché avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

FRANCFORT

Tableau des valeurs de Francfort avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de commerce distribution avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de services collectifs avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

www.lemonde.fr/aietek LES NOUVELLES TECHNOLOGIES Avec INTERACTIF

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark - GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

Le titre Valeo a progressé de 2,17 %, à 75,5 euros dans les premières minutes de transactions, jeudi 6 janvier. Le groupe a publié avant l'ouverture de la Bourse un chiffre d'affaires en hausse de 28 %, à 7,7 milliards d'euros. Mais hors acquisitions la croissance organique du groupe ne s'est élevée qu'à 2,2 %.

L'action Peugeot a gagné 0,94 %, à 214 euros, au début de la séance de jeudi. Le groupe automobile a présenté, dans la matinée, les résultats de son activité en 1999. Ainsi, il a révélé que sa filiale Citroën a commercialisé, en 1999, 1,01 million de véhicules, un record pour la marque.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 6 JANVIER
Liquidation : 24 janvier

Cours relevés à 9 h 50

Table of stock prices for various French companies including B.N.P., Renault, Valeo, Peugeot, and others. Columns include company name, price, and percentage change.

Table of international stock prices and market indices. Columns include company names, prices, and percentage changes for various international markets.

Table of international stock prices and market indices, continuing from the previous table with more company names and market data.

International

Table of international stock prices and market indices, including American Express, Barrick Gold, and other international companies.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; = coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; \* ou offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ◆ cours précédent.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 5 JANVIER
Une sélection. Cours relevés à 17 h 35

Table of new market stock prices for companies like ADL PARTNER, ACCESS COMME, ALGORIEA, etc.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 6 JANVIER
Une sélection. Cours relevés à 9 h 50

Table of second market stock prices for companies like FI SYSTEM, GENERIX, GENESYS, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 5 JANVIER
Une sélection. Cours relevés à 17 h 35

Table of new market stock prices for companies like ADL PARTNER, ACCESS COMME, ALGORIEA, etc.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 6 JANVIER
Une sélection. Cours relevés à 9 h 50

Table of second market stock prices for companies like FI SYSTEM, GENERIX, GENESYS, etc.

SICAV

ÉCUR. ACTIONS EUROP. C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA, etc.

FCP

ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSION LUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, etc.

Émetteurs

AGIPI, AGIPI AMBITION (AXA), AGIPI ACTIONS (AXA), etc.

DNP

BNP ACTIONS EURO., BNP ACTIONS FRANCE, BNP ACT. MIDCAP EURO., etc.

CDC Asset Management

LIVRET B. INV.D PEA, MULTI-PROMOTEURS, NORD SUP DÉVELOP. C., etc.

CAISSE D'ÉPARGNE

ÉCUR. 1,2,3... FUTUR, ÉCUR. ACT. FUT.D PEA, etc.

Fonds communs de placements

INDOCAM VAL. RESTR., MASTER ACTIONS, MATIER OBLIGATIONS, etc.

CRÉDIT AGRICOLE

FRANCIC, FRANCE PIERRE, EUROPE RÉGIONS, etc.

CIC BANQUES

FRANCIC, FRANCE PIERRE, EUROPE RÉGIONS, etc.

CIC PARIS

ASSOC, AUREIC, CAPITAL Avenir, CAPITALIS, etc.

LEGAL & GENERAL BANK

STRATÉGIE IND. EUROPE, STRATÉGIE RENDEMENT, etc.

LA POSTE

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

ACTILION ÉQUILIBRE D \*, ACTILION PEA ÉQUILIBRE, etc.

SG ASSET MANAGEMENT

ASIE 2000, SAINT-HONORÉ CAPITAL, ST-HONORÉ MAR. ÉMER., etc.

SG

CADENCE 1 D., CADECENCE 2 D., INTEROBIC C., etc.

Fonds communs de placements

POSTE EUROPE C., POSTE EUROPE D., POSTE PREMIÈRE 1 AN, etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

ACTILION ÉQUILIBRE D \*, ACTILION PEA ÉQUILIBRE, etc.

SG ASSET MANAGEMENT

ASIE 2000, SAINT-HONORÉ CAPITAL, ST-HONORÉ MAR. ÉMER., etc.

SG

CADENCE 1 D., CADECENCE 2 D., INTEROBIC C., etc.

Fonds communs de placements

POSTE EUROPE C., POSTE EUROPE D., POSTE PREMIÈRE 1 AN, etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

ACTILION ÉQUILIBRE D \*, ACTILION PEA ÉQUILIBRE, etc.

SG ASSET MANAGEMENT

ASIE 2000, SAINT-HONORÉ CAPITAL, ST-HONORÉ MAR. ÉMER., etc.

SG

CADENCE 1 D., CADECENCE 2 D., INTEROBIC C., etc.

Fonds communs de placements

POSTE EUROPE C., POSTE EUROPE D., POSTE PREMIÈRE 1 AN, etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

ACTILION ÉQUILIBRE D \*, ACTILION PEA ÉQUILIBRE, etc.

SG ASSET MANAGEMENT

ASIE 2000, SAINT-HONORÉ CAPITAL, ST-HONORÉ MAR. ÉMER., etc.

SG

CADENCE 1 D., CADECENCE 2 D., INTEROBIC C., etc.

Fonds communs de placements

POSTE EUROPE C., POSTE EUROPE D., POSTE PREMIÈRE 1 AN, etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

# AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 7 JANVIER 2000

**SCIENCES** Tempête séculaire, multiséculaire, voire millénaire ? Les deux ouragans qui, les 26 et 27 décembre, ont balayé le territoire national, fauchant plus de 250 millions

d'arbres, sont qualifiés d'exceptionnels par les météorologistes. Selon certains historiens, la France n'avait jamais connu une telle catastrophe depuis le XVII<sup>e</sup> siècle ● SE FONDANT

sur les registres des siècles antérieurs, d'autres chercheurs estiment pourtant que des phénomènes météorologiques très violents ont pu se produire par le passé. Mais le

patrimoine sylvestre a sans doute moins souffert, en raison de la prédominance des taillis ● LA FRÉQUENCE et l'intensité des épisodes tempétueux semblent avoir aug-

menté au cours des dernières décennies, si l'on en juge par les dégâts forestiers, deux fois plus importants en Europe entre 1965 et 1990 que durant tout le siècle précédent.

## Les historiens stupéfiés par la violence des dernières tempêtes

Exceptionnels pour les météorologues et les forestiers, les ouragans qui viennent de traverser la France ont sans doute eu des précédents dans les siècles passés, mais moins destructeurs pour le patrimoine sylvestre. Les cataclysmes éoliens semblent redoubler de fréquence et d'intensité

« **EXCEPTIONNELS** par leur intensité, par le territoire concerné par des rafales supérieures à 120 km/h, par la gravité et l'ampleur des conséquences. » C'est la conjonction de ces trois paramètres – force, étendue et dommages – qui, pour les responsables de Météo France, fait des deux ouragans qui, les 26 et 27 décembre, ont successivement balayé le nord et le sud de la France, des événements d'une gravité sans égale.

Pourtant, en octobre 1987, des rafales de vent soufflaient à plus de 180 km/h avaient ravagé la Bretagne, la Normandie et le Nord. Mais elles n'avaient fait « que » quatre morts, alors que le bilan des dernières intempéries s'élève, pour la France seule, à 88 victimes. Début 1990, encore, une série de violentes tempêtes avait fait près de 200 morts en Europe occidentale, dont 81 en France. Celle-ci avait perdu l'équivalent de la forêt de Fontainebleau. Mais c'est la forêt allemande qui avait été la plus éprouvée.

### PAS DEPUIS LE XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

Remontant plus avant dans le passé, l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie écrit, dans l'édition du 3 janvier du *Figaro*, que depuis le XVII<sup>e</sup> siècle en tout cas (il n'existe pas de références pour les périodes plus anciennes), « la France n'avait jamais connu une telle catastrophe ». Dans le cas contraire, argumente-t-il, les annales de l'administration des eaux et forêts auraient gardé la trace écrite du sinistre. Les forêts étant alors la propriété de la noblesse et du clergé, c'est-à-dire des lettrés, ajoute-t-il, on en trouverait également la mention dans les mémoires ou les correspondances de l'époque. Tout en soulignant que sa thèse demande à être étayée par des spécialistes de l'histoire des forêts et du climat, il s'interroge donc sur les causes de cette « tempête historique » : « Effet de serre ou catastrophe rarissime et sudéterminée par le hasard ? »



Une gravure de 1560 décrivait les « prodiges merveilleux des foudres, tonnerres et tempêtes ».

« De mémoire d'administration des eaux et forêts, c'est-à-dire depuis 1824, il n'existe pas de précédent ayant affecté la quasi totalité du territoire national aux tempêtes des 26 et 27 décembre », observe de son côté Bernard Roman-Amat, chef du département des recherches techniques de l'Office national des forêts (ONF). Cet organisme chiffre à environ 110 millions de mètres cubes le volume de bois arraché ou brisé par le vent, soit près de trois fois la production annuelle de la forêt française.

Tempête du siècle alors, ou plutôt multiséculaire, sinon millénaire ? « Les récentes tempêtes sont peut-être sans précédent à l'échelle de la mémoire humaine, mais pas à celle de l'Histoire », affirme au contraire Andrée Corvol, directeur de recherche au CNRS (Institut d'histoire moderne et contemporaine) et présidente du Groupe d'histoire des forêts françaises, qui regroupe deux cent cinquante chercheurs de plusieurs disciplines. « Nous disposons des séries complètes, depuis le milieu du

XVII<sup>e</sup> siècle, des registres de chablis tenus par les officiers forestiers, qui dressaient l'inventaire des arbres tombés », indique-t-elle.

Ces recensements, menés par circonscription, font apparaître, du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, des dégâts forestiers régionaux importants tous les cinq ans en moyenne, et tous les trois ans pour les périodes 1716-1739 et 1752-1801. Trois années noires se détachent : 1698, 1716 et 1739, au cours desquelles furent simultanément touchés au moins la Champagne, la Bourgogne, le Maine, la Franche-Comté, l'Auvergne, le Poitou et l'Artois.

### DIX ANS DE GAINS PERDUS

Autant dire une partie majeure des régions forestières françaises de l'époque, puisque les grands programmes de boisement des Landes et de la Sologne furent lancés au siècle suivant, par Napoléon III, et que les grandes opérations de restauration des sols en montagne datent de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Quel fut l'impact de ces événements sur un manteau boisé sans doute fragilisé par la rigueur des gels de la fin du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Il serait possible de les calculer, puisque les registres de chablis consignent la taille des arbres abattus, mais personne n'a entrepris ce travail de bénédictin.

Andrée Corvol émet l'hypothèse que, même si des tempêtes passées ont pu être comparables à celles des derniers jours en virulence et en étendue, les dégâts ont été plus limités, en raison d'une structure forestière très différente.

« Autrefois, décrit-elle, la production ligneuse était orientée vers le bois de chauffage, et non pas vers le bois d'œuvre destiné à la charpente, à la menuiserie, à la tonnellerie ou, plus récemment, à l'industrie papetière. La forêt était donc dominée par les taillis, coupés tous les cinq ou dix ans et peu sensibles aux tempêtes. Les grands arbres, plus vulnérables, étaient plus rares et la coupe périodique des taillis leur permet-

tant de grossir, leur hauteur excédait rarement 7 à 8 mètres. »

Pour le patrimoine forestier, les récentes tourmentes constituent donc bien un traumatisme exceptionnel à l'échelle des temps récents. « En deux nuits, se désole un expert, la forêt française a perdu ce

Sur l'ensemble de l'Europe, relève-t-il, « il est tombé deux fois plus de mètres cubes de bois entre 1965 et 1990 que durant tout le siècle écoulé ».

Sans doute certains incrimineront-ils, plutôt que les « dérèglements » climatiques, les erreurs de

### Souffles littéraires

Si les premières mesures météorologiques françaises datent de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les paramètres décrivant l'intensité d'une tempête ne sont comparables que depuis quelques dizaines d'années. La littérature et les récits historiques témoignent cependant d'événements mémorables. Au « souffle du vent qui détruit la forêt » du poète Lucrèce fait écho, chez Horace, le « vent brisant le chêne ». Tacite fait état, dans ses *Annales*, d'un « ouragan anéantissant villas, vignes et taillis de Campanie », tandis que Virgile déplore la perte de conifères précieux pour la construction des habitations et des bateaux.

Plus près de nous, les chroniques gardent la trace d'une terrible tempête ayant ravagé, en 1703, l'Europe occidentale et plus spécialement l'Angleterre : on y avait dénombré plus de 8 000 morts, 17 000 arbres arrachés et un millier de maisons rasées.

« Elle avait gagné en dix ans, c'est-à-dire environ 500 000 hectares. » Exceptionnel pour la France, donc, mais pas unique en Europe toutefois. En 1990, ce sont 115 millions de mètres cubes de bois – chiffre très comparable au volume des chablis actuels – qui avaient été mis à bas dans les massifs européens, singulièrement en Allemagne (70 millions de mètres cubes), tandis que la France avait été relativement épargnée (8 millions de mètres cubes).

Le géographe André Doll, auteur d'une *Histoire des grandes tempêtes dans les forêts d'Europe occidentale*, depuis 1870, croit pouvoir y déceler une tendance récente à l'aggravation des « cataclysmes éoliens ». Certes, écrivait-il en 1991, dans la revue *Forêt-Entreprise*, « il y a eu quelques tempêtes de grande envergure à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais elles n'ont accusé ni la même fréquence ni surtout la même intensité que celles qui se sont abattues sur le continent ces vingt-cinq dernières années. »

L'ONF, pour le choix d'essences d'arbres à croissance rapide mais trop peu diversifiées et parfois inadaptées aux sols ou aux climats locaux. D'autres, comme Guy Landmann, chef du département de la santé des forêts au ministère de l'Agriculture, observeront que « les mêmes tempêtes, survenues il y a deux cents ans, auraient provoqué considérablement moins de dommages, tout simplement parce que la forêt française était beaucoup moins étendue ».

Les historiens rappellent en effet que le couvert boisé national, qui se déployait sur 30 millions d'hectares à la fin du premier millénaire, s'était ensuite réduit comme peau de chagrin devant l'avancée des terres cultivées. Depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, il a doublé de surface sous l'effet de la déprise agricole et des campagnes de reboisement, retrouvant, avec près de 15 millions d'hectares, la place qu'il occupait à la fin du Moyen Âge.

Pierre Le Hir

## En Gironde, la centrale nucléaire du Blayais s'est trouvée au cœur de la tempête

Paradoxalement, alors que l'eau est utilisée pour le refroidissement, c'est une inondation qui a provoqué une crise sérieuse

**EST-ON PASSÉ**, dans la nuit du 27 au 28 décembre, « très près de l'accident majeur » à la centrale nucléaire du Blayais (Gironde) ? Dans son édition du 5 janvier, le quotidien *Sud-Ouest* l'affirme. La centrale, il est vrai, a été durement touchée par la tempête qui a entraîné l'arrêt d'urgence de trois de ses réacteurs de 900 MW. Le quatrième était déjà stoppé pour maintenance.

**A 9 heures, EDF déclenche un plan d'urgence interne, et alerte l'Organisation nationale de crise qui, jusqu'à ce jour, n'avait fonctionné qu'en situation d'exercice**

Les coupures de courant sur les lignes à très haute tension d'EDF, la montée brutale des eaux, ainsi que l'inondation qui en a résulté, ont eu raison de la centrale. Une semaine après l'incident, la situation n'est toujours pas revenue à la « normale ».

Le 27 décembre, lorsque la tempête se déchaîne, la direction de la centrale n'est pas totalement surprise. Le directeur délégué du Blayais, Jean-Marc de Guio, a déjà

pris connaissance des bulletins d'alerte de Météo France. Mais l'ampleur du coup de vent dépasse tous les pronostics. A 21 heures, les réacteurs 2 et 4 s'arrêtent automatiquement, à la suite de la perte des lignes à très haute tension qui relie la centrale au reste du réseau. A 0 h 30, la tranche N° 1 s'arrête à son tour, en raison du colmatage d'une pompe de refroidissement (SEC) par des débris que charrient les eaux de la Gironde.

Plus tôt dans la soirée, les vents violents et le creusement de la dépression ont entraîné la montée des eaux de la Gironde, qui envahissent les marais environnants, avant de franchir, par vagues successives, les digues de protection de la centrale, pourtant dimensionnées pour contenir des crues millénaires. La route d'accès à la centrale est submergée par 30 à 40 centimètres d'eau. Il faut attendre la marée descendante. A 23 heures, elle est à nouveau praticable.

Une partie du site est cependant sous les eaux. Déjà privés du fonctionnement d'une partie des circuits SEC chargés de refroidir un certain nombre de dispositifs qui, eux-mêmes, en refroidissent d'autres, les équipes de Blayais-1, et de Blayais-2, constatent, impuissantes, que certains bâtiments techniques de ces tranches sont inondés. Celui où on entrepose à la fois le combustible neuf et le combustible usé – heureusement hors d'atteinte – est touché.

L'eau a envahi les parties basses de cette installation où sont placées des pompes – quatre par

tranche – destinées à alimenter deux circuits essentiels à la sûreté. Le premier, l'EAS (enceinte aspergion sécurité), entre en fonction pour baisser en cas d'accident la température et la pression du bâtiment qui abrite le réacteur et « rabattre » les produits radioactifs qui pourraient être libérés à cette occasion.

Le second, le RIS (réacteur injec-

### Trois barrières de protection

La sûreté des réacteurs nucléaires français – comme celle de la plupart de leurs homologues étrangers – est assurée par un système de trois barrières placées entre le combustible et l'environnement. La première d'entre elles est la gaine métallique qui entoure hermétiquement le combustible et contient ainsi sa radioactivité. La deuxième est constituée par le circuit primaire du réacteur qui assure, via la circulation d'eau sous pression, l'évacuation de la chaleur produite par le cœur. Cette dernière est ensuite transférée à un circuit dit secondaire, qui permet d'alimenter des turbo-alternateurs. Enfin, l'enceinte de béton du bâtiment réacteur assure par sa construction la fonction de troisième barrière. Elle est censée, en cas d'accident et de relâchement de produits radioactifs, en retenir un maximum et préserver ainsi la population et l'environnement. Certains pays renforcent cette ultime barrière par un blindage d'acier. Pour le futur réacteur franco-allemand EPR, une double enceinte est envisagée ainsi qu'une amélioration de la sûreté passive de l'installation.

tion sécurité), entre en scène dès lors qu'une perte de liquide de refroidissement du circuit primaire apparaît. Les défenses de la centrale sont alors diminuées. Mais les réacteurs restent sous contrôle, au minimum de leur puissance (une vingtaine de mégawatts contre 2 700 mégawatts à plein régime), refroidis en permanence par les circuits ASG de leurs générateurs de vapeur.

Dans les bâtiments annexes, le volume d'eau est tel qu'il faut faire appel aux pompiers de Blaye et de Mérignac. A 3 heures du matin, le 28 décembre, décision est prise de renforcer les équipes techniques au sein de la centrale. A 9 heures, EDF déclenche un plan d'urgence interne, et alerte l'Organisation nationale de crise (EDF, Autorité de sûreté et Institut de protection

rection de la sûreté) suit pas à pas l'évolution de la situation et lance ses premiers communiqués, classant provisoirement l'incident au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES), avant de le reclasser au niveau 2. « Il s'agit de l'accident le plus grave depuis celui de Civaux (Vienne) », estime Jérôme Goellner, directeur adjoint de la DSIN. Le 12 mai 1998, le circuit de refroidissement du réacteur N° 1 de cette centrale avait été victime de fuites importantes. « Mais au Blayais, insiste M. Goellner, il aurait fallu plusieurs défaillances importantes supplémentaires pour arriver à une situation critique. »

A l'IPSN, on ne minimise pas la gravité de la situation. « Dans ce type de crise, explique Jean-Christophe Niel, chef du département d'évaluation de la sûreté de l'IPSN, nous devons en permanence avoir un double rôle. D'abord un rôle de diagnostic en temps réel sur l'état de la tranche nucléaire sur laquelle on intervient pour proposer les meilleures solutions à appliquer. Ensuite un rôle de pronostic où il nous faut prendre en compte tous les processus qui pourraient conduire à une détérioration de la situation. »

De ce point de vue, les équipes de l'IPSN ont dû, alors qu'elles combattaient dans un autre secteur, celui des inondations et du maintien en état du refroidissement du réacteur, s'interroger sur ce qui arriverait si le circuit alors utilisé pour cela, le fameux ASG, avait à son tour connu des défaillances ou des difficultés. Dans ce cas, il faut bien envisager le pire : un non-refroidissement du cœur

qui, à terme, pourrait conduire à sa détérioration et même à sa fusion partielle ou totale.

« Nous avons pris en considération ce genre de scénario, insiste Jean-Christophe Niel. Mais, même au pire moment, au début de l'inondation de la centrale, nous avions dix heures devant nous pour trouver des solutions et apporter encore de l'eau au réacteur. Le 30 décembre, la situation s'étant améliorée, nous avions toute une journée devant nous. » Le « syndrome chinois » n'était pas encore là.

En revanche, la remise en état de la centrale n'est pas pour demain. Les travaux de pompage et de nettoyage ont duré jusqu'au 30 décembre. Pompes et moteurs noyés ont été remis « partiellement et provisoirement » en état le 4 janvier. Mais EDF indique que l'ensemble des matériels en cause ne sera pas opérationnel avant la mi-janvier. Si le réacteur N° 4, qui a aucun moment n'a été menacé par les eaux, a redémarré le 30 décembre, le réacteur N° 3 attendra la fin du mois.

La situation est plus délicate pour les unités 1 et 2. L'autorité de sûreté souhaite réexaminer les études de dimensionnement de la digue, dont le rehaussement est envisagé. L'examen sera élargi à l'ensemble du parc EDF, dont les centrales se trouvent généralement à proximité de l'eau. EDF devra aussi proposer de nouvelles barrières susceptibles de protéger ses galeries techniques d'inondations, fussent-elles millénaires.

Jean-François Augereau et Hervé Morin

# Le Louvre acquiert un des plus beaux cadrans solaires antiques

Fabriqué sous l'empire romain, cet instrument, dont on ignore presque tout de l'histoire, est un des plus rares et des plus exceptionnels que l'on connaisse au monde

COMME un symbole du temps qui passe, l'objet orne l'officielle carte de vœux que le Musée du Louvre envoie pour fêter l'an 2000, l'année fétiche aux trois zéros. Alors que cette récente acquisition, don de la Société des amis du Louvre, n'est pas encore exposée aux yeux du public, elle parcourt déjà le monde par courrier. L'objet se présente sous la forme d'un large vase - presque une vasque - de marbre beige, d'une cinquantaine de centimètres de diamètre, décoré de branches de chêne dotées de glands.

Deux anses sculptées dans la masse permettent de le porter. Mais c'est l'intérieur de ce vase qui intrigue. Un trou est percé où viennent se rejoindre une série de sept cercles et d'où partent onze lignes courbes. A demi effacées, d'obscures inscriptions en grec accompagnent les cercles. Qu'est-ce ?

L'histoire de l'objet, entourée de flou si ce n'est de mystère, n'aide pas à le mieux comprendre. Il aurait été découvert à Carthage avant la deuxième guerre mondiale, sur le chantier de fouilles d'une villa romaine. Sa trace s'est quelque peu perdue ensuite et, par un des canaux parfois opaques du marché de l'art et des antiquités, le vase s'est retrouvé en France, dans une vente aux enchères, il y a quelques années. Il y est acheté par un collectionneur qui le fait expertiser, en 1998, par la Société astronomique de France. Pourquoi la SAF ? Parce qu'elle abrite une commission spécialisée dans les cadrans solaires, que préside Denis Sa-

voie, par ailleurs chef du département astronomie-astrophysique du Palais de la découverte. Car le vase de Carthage n'a de vase que la forme. Il s'agit en réalité du spécimen le plus riche et le mieux conservé d'une des plus curieuses catégories de cadrans solaires. « Il met en œuvre le principe inverse du cadran classique, explique Denis Savoie. D'ordinaire, l'heure est donnée par l'ombre d'une tige se projetant sur un plan éclairé. Là, un rayon de soleil entre dans le trou et la tache de lumière se déplace, au fil de la journée, sur l'ombre qui tapisse l'intérieur du vase. »

## ARACHNÉ

Pour l'utiliser, il fallait donc le poser sur la tranche, et non sur le fond, ce dont témoigne une cale, sculptée elle aussi dans la masse. D'après Denis Savoie, les Anciens qualifiaient probablement ce type d'instrument du nom d'arachné : « Ce terme a été utilisé par Vitruve (1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.) dans son De Architectura pour désigner un cadran solaire attribué à Eudoxe ou à Apollonius, pour lequel le réseau des courbes a l'apparence d'une toile d'araignée », note-t-il.

Sur les quelque trois cents cadrans solaires antiques répertoriés de par le monde, on ne comptabilise qu'une vingtaine d'arachnés et aucun ne comporte autant d'indications que celui de Carthage. Car ce réseau de cercles tangents et de courbes a bien entendu une signification. Le plus petit des sept cercles marque le solstice d'hiver et l'entrée dans le signe astrologique du Capricorne. Le plus grand

indique le solstice d'été et l'entrée dans le signe du Cancer. Le cercle médian est celui des équinoxes : le début du printemps équivaut à l'entrée dans le signe du Bélier et le début de l'automne à l'entrée dans celui de la Balance. Chacun des quatre cercles restants signale l'entrée du Soleil dans deux signes du Zodiaque complémentaires : Lion et Gémeaux, Vierge et Taureau, Poissons et Scorpion, Verseau et Sagittaire.

Quant aux courbes partant de l'ocillon, elles délimitaient les douze heures de la journée. Car les Romains - et cet usage a perduré jusqu'à la fin du Moyen Âge - utilisaient l'heure dite temporaire : quelle que fût la saison, le jour durait douze heures.

Toute l'année, midi « sonnait » six heures après le lever du soleil et, toute l'année, l'astre du jour se couchait six heures après midi. « Evidemment, précise l'astronome du Palais de la découverte, au moment du solstice d'été, les heures des Romains duraient environ quatre-vingts de nos minutes. A l'inverse, au solstice d'hiver, les heures ne faisaient plus que quarante de nos minutes. » Aux équinoxes, soit deux fois par an, la durée de l'heure se réconciliait avec la nôtre.

L'instrument donnait donc le mois et l'heure. Mais pas pour tout le monde. Un cadran solaire ne fonctionne correctement que pour une latitude bien précise et les Romains en avaient conscience, comme en témoigne l'*Histoire naturelle* où Plinius l'Ancien, au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, écrivait : « Les mêmes cadrans solaires ne servent pas partout, car au bout de



CH. LARRIEU/LOUVRE

Le cadran de Carthage « mis en scène » : la lumière entre par l'ocillon du haut et vient frapper l'intérieur du vase. Sur la photographie, il est midi, le 31 décembre.

300 ou 500 stades au plus (de 47 à 78 km) les ombres portées par le soleil changent. » Grâce à de savants calculs, Denis Savoie a déterminé la latitude pour laquelle l'arachné a été fabriqué et a trouvé la valeur de 41°. Soit loin des 36° 51' de Carthage. Mais très près de la latitude d'une ville comme Rome ou Byzance. Par ailleurs, les inscriptions gravées dans le cadran solaire, bien que grecques, désignent des mois romains, comme en témoigne la présence du mois d'Augustus, nom du mois Sextilis dans le calendrier julien, qui devint août en hommage à l'empereur Auguste, en 8 av. J.-C.

L'enquête scientifique s'arrête mal-

heureusement là. Le cadran solaire a été fabriqué après 8 av. J.-C. pour une latitude de 41°, par un artisan grec versé en astronomie, mais probablement pour le compte d'un riche Romain. Où et quand exactement a-t-il été réalisé ? Comment s'est-il retrouvé en Tunisie, où il était inutilisable ? Autant de questions qui restent sans réponse. Pour l'heure, l'arachné de Carthage attend d'être installé au Louvre.

Alain Pasquier, conservateur général chargé du département des antiquités grecques, étrusques et romaines, promet de lui trouver une place dès lors qu'il aura été monté sur un socle solide, « car c'est un objet

emblématique qui va exciter la curiosité, attirer les mains. De plus, se pose le problème de la présentation de cet objet riche de messages : c'est à la fois un objet d'art aux qualités d'exécution certaines, rappelant les vases d'argenterie romains du 1<sup>er</sup> siècle, et un instrument qui montre les compétences scientifiques et l'ingéniosité des Anciens. »

L'idéal serait de pouvoir le remettre en scène tel qu'il l'était il y a une vingtaine de siècles : à hauteur d'homme, avec un éclairage se déplaçant au cours de la journée. Pour se retrouver, le temps d'une visite au Louvre, sous le soleil des Romains.

Pierre Barthélémy

## Voir midi à sa porte rue du Cherche-Midi

« LORSQU'IL est midi ici, il est 11 h 43 à Paris. » Humour de savant. Ce cadran solaire de La Roche de Rame dans les Hautes-Alpes, le plus riche de nos départements en cadrans solaires anciens, rappelle à chacun la relativité du temps et témoigne à sa manière de cette époque pas si lointaine où chaque ville avait son heure et pouvait ainsi « voir midi à sa porte ». Le développement des chemins de fer et les débuts de l'industrialisation de l'Europe ont eu raison de tout cela. La dictature de Paris, puis celle de Greenwich et de leurs méridiens, a remis tout le monde au pas et à la même heure, fût-elle d'été ou d'hiver.

Malgré cette vigoureuse uniformisation, les cadrans solaires ont résisté et résistent encore. Plus de douze mille, anciens et nouveaux, rythment la France. Certains traduisent les angoisses de leur propriétaire : « L'heure est douteuse pour tous, n'est fixée pour personne ». D'autres évoquent sa foi : « Sans le soleil, je ne puis rien, et toi sans Dieu tu ne peux rien ». Quelques-uns masquent leur peur de « la dernière épouvante » sous des invitations à profiter du bon temps : « C'est l'heure de boire » ; « Autant boire ici qu'ailleurs ».

Parfois cet hymne à la vie dérape. Le « Diem » d'un « Carpe Diem » inscrit au fronton d'un de ces cadrans disparaît, victime des outrages du temps, et, bien plus tard, la rue qui l'abrite se retrouve bien inconsiderément baptisée rue de ...la Carpe ! Vraie ou fausse,



PIERRE RICOUD/CADRANS DU SOLEIL/ JEANNE LAFITTE

Cadran solaire d'Aiguille (05), place du village, 1838.

l'anecdote témoigne du poids de ces cadrans dans la vie de tous les jours. Paris n'y échappe pas. Son culte au soleil est présent partout. En particulier dans le nom de la rue du Cherche-Midi.

## UN ART DIFFICILE

Gardiens millénaires du temps inventés par les Egyptiens, perfectionnés par les Grecs et industrialisés par les Romains, les cadrans solaires résistent à toutes les modes et à toutes les révolutions techniques. Ils franchissent les siècles, font le dos rond pendant le Moyen Âge, qui leur préfère les sa-

bliers et les lepsydes, résistent au développement de l'horlogerie aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, reprennent vie au moment de la Renaissance, sont encouragés par le Roi... Soleil et triomphent dans bien des régions aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Eglises, manoirs et châteaux ont tous le leur. Les particuliers aussi, qui n'hésitent pas à pratiquer l'art de la fresque sur leur façade. Aujourd'hui, certains départements sont encore riches de ces reliques, comme l'Alsace, qui possède les plus anciens (XV<sup>e</sup> siècle), la Charente-Maritime (500 cadrans), les Hautes-Alpes (plus

de 600) ou Paris (120). D'autres, pour des raisons difficiles à expliquer, sont moins dotés, comme la Charente (80) ou les Landes (20). La Commission nationale des cadrans solaires, présidée par Denis Savoie, a notamment pour mission de recenser tous ces instruments muraux pour mieux ensuite les restaurer via de trop rares ateliers et éviter ainsi les ravalements sauvages qui ont fait disparaître à jamais des trésors.

Enfin, pour créer de nouveaux cadrans, il faudrait découvrir un des ces artistes qui, comme l'Italien Giovanni Francesco Zarbula, auteur dans le Briançonnais et dans le Queyras d'une quarantaine de merveilles au XIX<sup>e</sup> siècle, maîtriserait pour nous le jeu des courbes et des couleurs, connaîtrait mieux qu'Arcimboldo le langage des plantes et des animaux et saurait le rythme du temps. Un art difficile que les grandes surfaces d'aujourd'hui, à l'écoute de toutes les modes, ne maîtrisent pas toujours, elles qui proposent à l'amateur des cadrans dont l'heure ne saurait être exacte sans une installation minutieuse tenant compte de la latitude du lieu et de l'orientation du mur d'accueil vers le sud. « Un degré d'erreur, et c'est quatre minutes de perdues », insiste Denis Savoie, qui est à l'origine de la construction d'un cadran solaire géant sur l'autoroute A 9 entre Nîmes et Orange.

Jean-François Augereau

## Des chercheurs lyonnais obtiennent le premier ver à soie transgénique

UN VER À SOIE TRANSGÉNIQUE vient d'être obtenu par des chercheurs français, dans le cadre d'une coopération internationale, grâce à une nouvelle méthode susceptible de profiter aux industries textile et pharmaceutique, annonce la revue *Nature Biotechnology* dans son édition de janvier. Ce procédé a été mis au point à Lyon, au Centre de génétique moléculaire (CNRS-université Claude-Bernard) et à l'Unité nationale séricicole de l'Institut national de la recherche agricole, avec la collaboration de chercheurs japonais et américains. Il a été appliqué au bombyx du mûrier (dont la larve est le ver à soie), qui devient ainsi le premier lépidoptère à recevoir des gènes étrangers. Ce résultat de douze ans de recherches (*Le Monde* du 7 janvier 1999) devrait permettre notamment d'améliorer la production de soie ou la qualité des fibres elles-mêmes. En outre, cette technique devrait être exploitée pour faire synthétiser aux vers à soie des protéines d'intérêt thérapeutique, qui seraient récoltées dans les cocons. - (AFP)

## DÉPÊCHES

■ **ASTRONOMIE : Charon, le satellite de Pluton**, serait couvert de glaces d'eau et d'ammoniac. Cette information publiée par la revue *Science* du 7 janvier confirme des mesures faites en 1987 et 1988. Selon Michel Brown (Caltech) et Wendy Calvin (Université du Nevada), cette glace d'eau n'est pas sous une forme amorphe mais cristalline. Une telle glace n'existe que dans des conditions relativement chaudes présentes sur certains satellites de Jupiter, sur Saturne et Uranus. Or sur Charon, la température est particulièrement basse. Aussi les astronomes suggèrent-ils que Charon serait bombardée par des météorites qui réchaufferaient brièvement cette eau avant sa reconcondensation.

■ **PHYSIQUE : le Laboratoire européen pour la physique** des particules (CERN) et l'Institut national italien de physique nucléaire viennent de signer une convention pour envoyer depuis Genève, et sous les Alpes, de formidables bouffées de particules en direction du laboratoire Gran Sasso, situé à 730 kilomètres de là. Le but de cette expérience est de déterminer si le neutrino, particule très fugace et très frêle, a une masse. Les Japonais et les Américains préparent aussi des expériences en ce sens.

A partir du samedi 8 janvier, Le Monde vous propose un grand jeu concours



1 MILLION DE FRANCS DE PRIX À GAGNER !

4 Twingo Pack, 1 Home Cinéma 133 cm Thomson, 2 PC multimédia Pentium III 500 Mhz, 2 week-ends à Saint-Petersbourg pour 2, 1 montre Chaumet chronacier, 2 téléviseurs 16/9 82 cm Thomson, 1 PC multimédia AMDK6111 400 Mhz, 1 camescope numérique Thomson, 6 appareils photos numériques Fuji MX-2900, 1 montre



Chaumet Sport Class One, 6 appareils photos numériques Fuji MX-1500, 5 téléphones Nokia 8810, 1 lecteur DVD vidéo Thomson, 90 CD baladeurs Thomson, 7 appareils photos numériques Dimara, 90 Mini chaînes Thomson VTCD 800, 90 Organiseurs Oregon Scientifics, 90 radios cassettes Thomson. Grand Prix Spécial : des abonnements de 10 ans au Monde.

1.000.000€







# Les photos fabriquées de l'énigmatique Tracey Moffatt

Le Centre national de la photographie reçoit cette Américaine qui mise sur l'invention pour dire la réalité

**TRACEY MOFFATT** regarde son interlocuteur comme si elle allait le dévorer avant de le charmer. En couverture du catalogue de l'exposition qui lui est consacrée au Centre national de la photographie à Paris, elle pose en étudiante chic auscultant l'horizon. A l'intérieur, elle est reporter de guerre, le corps bardé d'appareils et de boue. Qui est vraiment Tracey Moffatt ? Une photographe et cinéaste australienne de trente-neuf ans, séduisante, installée à New York, au succès fulgurant.

Que disent ses images ? C'est une autre paire de manches. On peut apprécier la difficulté d'en juger en allant voir l'exposition : six séries et deux films qui semblent réalisés par des auteurs différents. Les séries sont narratives et incompréhensibles, réalistes ou abstraites, en noir et blanc et en couleurs, en grands et petits formats, futuristes ou proches d'une gravure du XIX<sup>e</sup> siècle. Les photos sont des énigmes aux ingrédients autobiographiques : la fuite, la sexualité, la domination... Tracey Moffatt s'en explique :

● **La fuite.** « J'ai eu une enfance ennuyeuse dans une banlieue du Queensland. Je vivais en retrait dans un cadre joli mais sous-développé intellectuellement, aussi tragique que l'Amérique décrite par Tennessee Williams. J'ai toujours essayé de m'échapper. Une de mes premières séries, Quelque chose de

plus (1989), raconte une fuite impossible. J'ai rêvé de vivre à New York – j'y suis arrivée – depuis que j'ai découvert Andy Warhol qui venait de la classe ouvrière avant de s'enfuir dans la fantaisie et l'imagination. »

● **L'imagination.** « J'ai d'abord pris des photos dans la rue, mais j'ai vite compris que je ne n'étais pas intéressée par la réalité. Je préfère fabriquer des images, raconter des histoires extraordinaires à partir d'un scénario que je dessine. Ce que je préfère, c'est le "photo drama", un théâtre mis en scène. Tous les artistes plongent dans le monde réel en ce moment. Mon travail n'est pas à la mode parce qu'il repose sur des émotions. Il n'est pas froid, cela explique ma popularité. Je n'ai pas à m'excuser d'avoir de l'imagination parce que ce que je raconte est aussi fort que la réalité. »

● **La domination.** « Histoire d'O est le premier roman érotique que j'ai lu durant mon adolescence. Uniquement pour les passages de sexe. J'aime montrer dans mes images une maîtresse qui se décompose, une servante qui change de statut. Le sexe et le désir sont importants dans mon travail. Je suis scorpion. Je veux tout contrôler. La vidéo sur les surfers qui se débattent et se rhabillent (Paradis, 1997), je l'ai faite pour les filles qui aiment mater. »

● **Les références.** « J'adore

l'histoire de la photographie. Je joue beaucoup avec les formes et le tirage, les clichés visuels que les spectateurs ont dans la tête. J'ai beaucoup de plaisir à les trouver, par exemple cette image de femme allongée (Laudanum, 1998). Le cliché répond à une autre question : comment aujourd'hui photographier une femme de façon originale ? »

● **Le sport.** « J'adore le sport, spécialement le patin à roulettes, qui était très populaire dans les années 60-70 en Australie. C'était très violent. Mignonne (1995) représente mon souvenir d'un sport qui n'existe plus. Ces femmes évoquent une lutte de gladiateurs qui continuent de patiner dans le ciel, comme si la lutte continuait. »

● **Sorcière.** « Chaque série doit être imprévisible, différente de la précédente. Je n'ai pas un style mais un côté sorcière. Je change d'apparence. Je suis une combinaison de culture populaire et de culture classique, je lis beaucoup, un livre déniché en brocante comme un texte de rappeur. Et puis je laisse travailler l'imagination du spectateur. »

● **Sociale.** « J'ai réalisé avec Marqué à vie (1994) une série très simple, à part, la plus sociale. Elle aurait perdu de sa puissance si je l'avais rendue spéciale. J'ai demandé à des amis de me raconter des micro-événements qui sont devenus cruciaux dans leur vie. Je les



TRACEY MOFFATT

« Bonne à rien », 1974.

C'est ainsi que son père l'avait surnommée.

ai reconstitués en utilisant des modèles de la rue que j'ai photographiés comme des instantanés pour la presse. Je les ai mis en pages avec des mots, comme dans Life Magazine, avec des couleurs délavées. Une des images m'est arrivée : ma mère m'a giflée parce que je voulais sortir. Elle était arrogante, je l'ai détestée. Je suis de gauche mais je ne pense pas que cette série m'a donné l'image de femme engagée. »

● **Les parents.** « J'ai deux mères, une noire et une blanche, une qui m'a mise au monde et une qui m'a élevée. Et pas de père. Cela explique sans doute que je sois normale et artiste. Mon film Cris de nuit - une tragédie rurale (1989) a pour sujet mes relations d'amour-haine avec ma mère. »

● **L'argent.** « On voit dans mes œuvres – la réalisation, les décors – quand j'ai de l'argent et quand je n'en ai pas. J'aimerais faire un film commercial pour gagner beaucoup d'argent. C'est charmant, les œuvres artistiques, mais on n'en vit pas. »

Michel Guerrin

★ Centre national de la photographie, hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-76-12-32. M<sup>o</sup> George-V. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. 15 F (2,29 €) et 30 F (4,57 €). Jusqu'au 24 janvier. Catalogue, éd. CNP/Fondation la Caixa, texte de Régis Durand, entretien avec l'artiste par Marta Gil, 110 p., 120 F (18,29 €).

## Le gang des faux cartons d'invitation frappe à nouveau

LES ENVELOPPES ne portent aucun signe distinctif et sont expédiées du centre de Paris. Les cartons d'invitation qu'elles contiennent sont joliment composés et imprimés. Les expositions qu'ils annoncent sont, pour la plupart, probables. Si ce n'est qu'elles n'ont pas eu lieu, qu'elles n'auront sans doute jamais lieu et que ces cartons sont des faux, des faux magnifiques.

Voilà un an que l'affaire a commencé, avec la supposée inauguration le 7 décembre 1998 d'une supposée exposition Vincent Corpet au Jeu de Paume. Ont suivi, non moins parfaits, des cartons pour Orlan chez Art Concept, Jeff Koons galerie Lelong – avec préface de Jean Baudrillard –, Hans Haacke galerie Durand-Dessert, Matthieu Laurette chez Colette et les deux mystifications les plus drôles : en mars 1999, une prétendue manifestation des « jeunes créa-

teurs contemporains en Principauté d'Andorre » à l'école des Beaux-Arts, intitulée poétiquement *En deçà/Au-delà* et, en juillet, la trentaine d'expositions que Claude Closky aurait toutes inaugurées le même jour à la même heure dans des lieux aussi variés que la boulangerie Georgette Blondiaux à Mâcon, l'agence France Télécom de Guyancourt et l'appartement de Fabrice Hybert.

### DADAÏSME JOYEUX

Dès leur apparition, ces cartons ont suscité des hypothèses innombrables et, naturellement, contradictoires. Première victime, Corpet a été le premier soupçonné – à tort. On a spéculé à la légère sur la réapparition du groupe Présence Panchouette, jadis expert en provocations. Puis, de manière moins précise, sur un regain de

dadaisme joyeux. Ou de situationnisme blagueur. Tout cela sans la moindre preuve. Les intéressés – ou les intéressées ? comment savoir ? – ont su entretenir le mystère, adresser des courriers et répondre à un entretien téléphonique sans se trahir.

Restent les déductions tirées des cartons eux-mêmes : ils – elles, elle, il ? – connaissent fort bien le petit monde des galeries et des institutions parisiennes, qui ont, pour certaines, joué les offusquées, quand d'autres préféraient en rire ; ils – elles, etc. – prennent pour cibles des artistes, généralement jeunes et français, à fort degré de notoriété ; elles – ils, etc. – ont le souci de la contrefaçon de luxe, bien imprimée, garnie de tous les détails typographiques et techniques qui font vrai et permettent d'abuser de la crédulité publique. Tout cela coûte cher en frais de fa-

brication. Mais à qui ? Depuis l'automne, l'opération semblait suspendue. Mais, entre Noël et le Jour de l'An, de nouvelles enveloppes sont arrivées, plus grandes, toujours aussi anonymes. Elles contiennent une affiche où sont réunis, reproduits recto-verso, tous les faux cartons, onze au total. Mise en page sobre et soignée, graphisme paraissant la pub : le style n'a pas changé. Chaque tirage porte un numéro, comme s'il s'agissait d'un multiple. Mais, du moins dans la série qui nous est parvenue, le numéro est toujours le même, 6 834. S'il a un sens, il nous a échappé jusqu'ici. Il ne reste donc plus qu'à attendre, en espérant que ce dernier envoi rétrospéctif n'annonce pas, à sa manière, la fin du jeu.

Philippe Dagen

## Les liaisons dangereuses de Christie's, Saatchi et du Musée de Brooklyn

La maison de vente est accusée par le maire de New York d'utiliser la galerie pour spéculer sur l'art contemporain

LA POLÉMIQUE née à New York de l'opposition du maire, Rudy Giuliani, à la tenue de l'exposition des collections d'art contemporain du publicitaire britannique Charles Saatchi au Musée de Brooklyn (*Le Monde* du 30 septembre 1999) prend des proportions intéressantes, après la publication, le 6 décembre, d'un article du *New York Times* qui énumère les arguments de la municipalité contre l'exposition « Sensation ».

Choqué par une œuvre de Chris Ofili, une Sainte Vierge agrémenté

de coupures de magazines pornographiques et de fiente d'éléphant, M. Giuliani avait exigé l'annulation de l'exposition, et envisagé de supprimer la subvention de 7 millions de dollars (6,92 millions d'euros) versée par la ville au musée, soit un tiers de son budget. Le musée avait contre-attaqué le 28 septembre, en déposant plainte devant un tribunal fédéral pour violation du premier amendement de la Constitution américaine, qui garantit le droit à la libre expression. L'intelligensia new yorkaise

faisait front également contre le maire.

Mais M. Giuliani n'a pas dit son dernier mot. Ses services ont établi une défense qui, s'appuyant sur des notes internes au musée et à la société Christie's, lui ont permis, dès le 29 septembre, de les accuser de collusion. Les conseillers de M. Giuliani ne voient pas pourquoi un musée devrait, avec des fonds publics, contribuer à la promotion d'un publicitaire britannique. Ils accusent le musée de monter une arnaque, de concert avec Christie's qui figure au nombre des sponsors, visant à enrichir Charles Saatchi en gonflant la valeur de sa collection. Selon le *New York Times*, le député Joseph J. Lhota a même accusé Christie's d'avoir planifié la controverse autour de l'exposition, pour pouvoir mieux vendre ensuite certaines des œuvres exposées, le succès de scandale aidant. La maison de vente a démenti, assurant qu'aucune des pièces exposées n'était prévue à la vente.

Or, Christie's sponsorisait également l'exposition « Sensation » à Londres (*Le Monde* du 23 septembre 1997), il y a deux ans, et les ventes des artistes de Saatchi qu'elle organisa après sa clôture rapportèrent 1,6 million de livres (2,57 millions d'euros), soit environ le double de l'estimation. En outre, des artistes représentés dans la collection de Saatchi figuraient avec d'autres œuvres dans la grande vente d'automne d'art contemporain, à New York (*Le Monde* du 23 novembre 1999). Philippe Ségalot, responsable à New York du département d'art contemporain, a déclaré au *Monde* être « content

d'être associé à une exposition comme celle-là, qui apporte un art nouveau et intéressant aux Etats-Unis. « Sensation » n'est qu'une des nombreuses expositions que nous sponsorisons chaque année. Si nous parrainons une exposition Van Gogh, est-ce qu'on nous accuse d'avoir manipulé sa côte ? »

### DÉPENSES EXCESSIVES

Mais les accusations du maire, relayées par le *New York Times*, vont plus loin, et démontent les méthodes de financement de l'exposition « Sensation ». Pour boucler son budget, d'environ 1,6 million de dollars (1,56 million d'euros) – à peu de chose près ce que coûte une grande exposition à caractère historique au Centre Pompidou –, Arnold L. Lehman, directeur du musée, a simplement sollicité les galeries représentant des artistes figurant dans l'exposition, et leur a réclamé 10 000 dollars chacun, en précisant, dans une lettre, « qu'il y allait de leur propre intérêt bien compris ». 160 000 dollars (158 060 euros) viennent de Charles Saatchi lui-même, mais il s'agirait d'une avance, le publicitaire entendant être remboursé en cas de bénéfices. La rock star David Bowie, qui est un de ses amis et collectionne certains des mêmes artistes, a donné 75 000 dollars (74 090 euros), mais a obtenu en échange le droit de diffuser les images de l'exposition sur son site Internet.

Christie's enfin, a contribué à hauteur de 50 000 dollars (49 390 euros), et ne s'est pas privé d'utiliser l'exposition pour promouvoir sa vente d'art contempo-

rain de novembre. Mais les circonstances de ce parrainage sont troubles, à en croire les documents internes révélés par le *New York Times* : en avril 1999, M. Lehman rencontrait Patricia Hambrecht, à l'époque présidente de Christie's aux Etats-Unis, mais qui est remplacée aujourd'hui. Elle serait, selon ses employeurs, partie en congé sabbatique. M. Lehman voulait lui demander un soutien financier pour l'exposition. Il aurait, à cette occasion, évoqué la possibilité de « repenser entièrement son approche de l'art contemporain », dans le sens prôné par Christie's et Charles Saatchi, et envisagé la vente de certaines œuvres du fonds du musée. Interrogé par le *New York Times*, M. Lehman a assuré qu'il n'y avait aucun lien entre sa recherche de sponsoring et la discussion sur la vente d'œuvres de son fonds...

Quelques semaines plus tard, Christie's vendait pourtant pour environ 21 000 dollars (20 750 euros) d'œuvres provenant du Brooklyn Museum, et le mois suivant, Christopher M. Davidge, un responsable de Christie's International, annonçait à Charles Saatchi qu'il avait décidé de sponsoriser son exposition. Quand à Chris Ofili, celui par qui le scandale est arrivé, ça va bien pour lui. Une exposition personnelle à la galerie Gavin Brown, à Chelsea, a été vendue entièrement. Et quadruplant son précédent record, une de ses œuvres s'est arrachée pour 84 000 livres (134 780 euros), le 8 décembre, à Londres. Chez Christie's, bien sûr.

Harry Bellet

### DÉPÊCHES

■ **FESTIVAL** : Fin de siècle à Nantes, qui coïncidait cette année avec l'inauguration du Lieu unique imaginé par l'architecte Patrick Bouchain dans l'ancienne usine LU, a rassemblé près de 12 000 spectateurs du 30 décembre 1999 au 1<sup>er</sup> janvier 2000, dont 6 000 le soir du réveillon. Dans le Grenier du siècle, qui restera clos jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2100, 12 000 objets ont été déposés par des particuliers désireux de laisser un témoignage sur le siècle finissant.

■ **CINÉMA** : Jeanne Moreau recevra le 11 février un Ours d'or décerné par le Festival de Berlin à la faveur de l'hommage qui lui sera rendu lors de la présentation de *Mademoiselle*, de Tony Richardson, dans le cadre de la 50<sup>e</sup> Berlinale, qui aura lieu du 9 au 20 février dans le nouveau Palais de Potsdamer Platz. – (AFP)

■ **Le deuxième Rendez-vous européen du cinéma français, organisé par Unifrance** pour promouvoir le 7<sup>e</sup> art national, présentera du 14 au 18 janvier une trentaine de films à des distributeurs, acheteurs et journalistes européens réunis à Paris. Ce marché du film prévoit des projections dans trois salles privées, dont une quinzaine d'inédits, ainsi que des rencontres avec les équipes artistiques pour les 90 journalistes attendus de 19 pays sur le thème des « réalisatrices françaises des années 90 ».

■ **Le metteur en scène Joe Berlinger dirigera *The Blair Witch Project 2***, la suite du film le plus rentable de 1999, ses créateurs Daniel Myrick et Eduardo Sanchez se contentant d'en être les producteurs exécutifs, a rapporté mardi le journal *Hollywood Reporter*. Les co-réalisateurs du *Projet Blair Witch*, film d'horreur au budget de 40 000 dollars qui a rapporté quelque 130 millions de dollars, vont pour leur part réaliser une comédie intitulée *Heart of Love*, qu'ils annoncent comme le croisement entre *Monty Python* et *Airplane*. (AFP)

■ **Anna et le roi, film d'Andy Tennant, a été interdit en Thaïlande**. La commission de censure, qui s'était déjà opposée au tournage du film en Thaïlande, juge qu'il manque de respect à l'égard de la monarchie. Employée à la cour du roi du Siam, Siam Mongkurt, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la gouvernante britannique, Anna Leonowens, a laissé un journal qui serait inapte historiquement et porterait préjudice à l'institution royale. Sorti début décembre aux Etats-Unis, *Anna et le roi* réunit Jodie Foster et la star de Hongkong Chow Yun-Fat. C'est un remake de la comédie musicale *Le Roi et moi*, de Walter Lang, un classique hollywoodien de 1956 avec Yul Brynner et Deborah Kerr, toujours interdit en Thaïlande. – (AFP)

■ **ARTS** : le célèbre galeriste suisse Hans Beyeler, qui s'estimait spolié par l'Etat italien dans l'affaire du *Jardinier*, de Van Gogh, a gagné le 5 janvier à Strasbourg une bataille de dix-sept ans contre l'Italie, condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme. M. Beyeler, 79 ans, accusait l'Etat italien d'avoir violé son droit à la propriété, garanti par la convention européenne des droits de l'homme, en l'expropriant du tableau de Vincent Van Gogh en vertu d'une loi mussolinienne de 1939 réglementant l'achat d'œuvres d'art par des étrangers.

■ **THÉÂTRE** : le tarif unique de 50 francs dans les cinq théâtres nationaux de Paris et de Strasbourg est entré en vigueur le jeudi 6 janvier. Cette réduction sera désormais appliquée tous les jeudis à la Comédie-Française, l'Odéon, Chaillot, le Théâtre national de la Colline et au Théâtre national de Strasbourg. Cette mesure représente, pour une année, une offre potentielle de quelque 150 000 places pour 250 représentations et 50 spectacles différents. 7 millions de francs (1,07 million d'euros) ont été dégagés par l'Etat pour aider les théâtres nationaux à financer cette action.

■ **MUSIQUE** : *Chorus/Les Cahiers de la chanson, trimestriel consacré à la chanson*, a été victime des intempéries survenues fin décembre en France, perdant notamment dans le sinistre l'essentiel de ses archives, a annoncé à l'AFP le directeur de la publication, Fred Hidalgo. Les locaux du journal, qui sont situés à Brezelles (Eure-et-Loir), ont « énormément souffert », et les sous-sols où était entreposé le plus gros des archives, couvrant plus de vingt ans de l'histoire de la chanson, ont été complètement noyés.

# Nikolay Lugansky, maître des miniatures

A l'Auditorium du Louvre, le pianiste russe fait un triomphe avec Mendelssohn et Schumann

**FELIX MENDELSSOHN-BARTHOLDY** : *Six romances sans parole* – **ROBERT SCHUMANN** : *Sonate en fa dièse mineur op. 11* ; *Etudes symphoniques en forme de variations op. 13*. **Nikolay Lugansky (piano)**. **AUDITORIUM DU MUSÉE DU LOUVRE, le mercredi 5 janvier, 20 h 30.**

Pour son retour à l'Auditorium du Louvre, où il avait donné, il y a deux ans, un récital triomphal consacré à trois études de son professeur Tatiana Nikolaeva, aux *Variations sur un thème de Corelli*, à celles sur un thème de Chopin et à un choix de préludes de Rachmaninov, Nikolay Lugansky a choisi un programme qui peut révéler ou faire chuter un artiste.

D'apparence facile, les *Romances sans parole* de Mendelssohn sont des œuvres que les amateurs aiment déchiffrer, quand bien même ils ne sont pas habiles. Cette musique, domestique plus que de salle de concert, donne un plaisir immense à celui qui la lit... mais glisse parfois des doigts des pianistes professionnels. Pour une Guiomar Novaes (dont on désespère entendre un jour le disque VOX reporté sur compact), combien de grands pianistes s'y sont fourvoyés ? Par excès de sentimentalité comme Walter Gieseking, ou de facilités comme Daniel Barenboïm, qui semble les déchiffrer pour le micro. Nikolay Lugansky en a choisi six sur les quarante-huit que comporte ce cahier négligé aujourd'hui, des pièces qui font alterner contrepoint *alla Bach*, chausse-trapes rythmiques, oppositions de toucher, nostalgie rêveuse. Il les joue avec une maîtrise pianistique confondante, qui sait se faire oublier pour laisser s'épanouir le chant, retrouver l'originalité profonde d'un

compositeur fasciné par la musique ancienne et cependant bien de son temps, celui du romantisme. La sonorité du pianiste russe, malgré un piano pointu, est une débauche (contrôlée) de couleurs dont il n'abuse pas. Il dessine avec une grâce infinie les contours de chacune des romances qui prennent alors la forme d'un joyau irisé.

## LE SENS DE LA FOLIE

Maître de la miniature, Lugansky saura-t-il investir les délires du Schumann de la 1<sup>re</sup> *Sonate* ? Vladimir Sofronitzky, Emil Gilels en ont été les interprètes de prédilection dans des temps déjà lointains, quand l'Ouest ignorait ce chef-d'œuvre un peu ivre. Plus récemment, la Géorgienne Elisso Virsaladze, la plus mésestimée des grands pianistes de ce temps, en a donné des versions hallucinantes qui faisaient l'admiration de Sviatoslav Richter, qui semble, lui, ne pas l'avoir jouée en public. Sur un piano qui n'aime pas Schumann – ce compositeur aime les instruments légers mais gras, fluides mais orchestraux, les vieux pianos un peu fanés, mystérieux –, Lugansky prend le premier mouvement, assemblage dé-



XAVIER LAMBOURS Une débauche de couleurs dont Lugansky n'abuse pas.

roulant de blocs, d'idées en apparence décousues, que des cellules unifient, un peu de biais. Mais un pianiste doit-il aller dans le sens de la folie, de la déconstruction ou doit-il jouer ce qui est, l'exposer avec le plus de clarté possible, s'oublier soi-même afin que l'œuvre se ressouviennne d'elle-même, sans qu'un intrus ne vienne s'interposer entre elle et les auditeurs ? *L'aria* ? Un chant décanté, profond, joué dans un rêve. Le *scherzo* ? Il virevolte, avec une rythmique aussi souple qu'implacable, tandis que le *finale* fascine par la façon dont Lugans-

ky en énonce les couplets, variant les nuances, les couleurs, pensant les phrases sur de longues périodes, par la façon dont il sait s'emporter furtivement pour se replier vers des nuances douces qui sont la marque de Schumann... et de ses interprètes d'élection : Nat, Cortot, Haskil, Freire, Argerich...

Après l'entracte, Lugansky revient pour les *Etudes symphoniques* de Schumann, toujours. Attentif au moindre détail du texte, allusif quand il le faut, pétrissant le clavier quand le compositeur hausse le ton, le pianiste réussit le tour de force d'intégrer les variations dans une arche qui s'appuie sur un *finale* qui fait sonner les cuivres de l'orchestre imaginaire que Schumann a rêvé devant le clavier d'un piano dont il a su, comme Liszt et Chopin, faire une page blanche que noircissent les rêves de chacun.

Triomphe public. Lugansky esquisse un sourire. En bis, deux études de Chopin nous font passer une nuit blanche à écouter, en avant-première, l'intégrale que publiera Erato en avril. Nous la tenons, l'interprétation que l'on attendait depuis celle d'Alfred Cortot, publiée en 1933.

Alain Lompech

## Un collectionneur de prix

Né en 1972, le pianiste russe Nikolay Lugansky s'est fait très tôt remarquer dans son pays natal. A peine adolescent, il donnait un récital dans la grande salle du conservatoire Tchaïkovski de Moscou, qui sera immédiatement édité en vinyle. Quelque temps avant de mourir, son professeur, la grande Tatiana Nikolaeva, déclarait, dans un entretien, que Luganski était « Le » pianiste de demain.

Titulaire des prix Bach de Leipzig, Rachmaninov et Tchaïkovski de Moscou, cet artiste a déjà joué dans les grands centres musicaux en Occident et au Japon. Ses débuts au Hollywood Bowl, à Los Angeles, en 1996, ont fait sensation, et Lugansky y a été immédiatement réinvité. Ses concerts et récitals en France ont attiré l'attention sur cet artiste qui vient de signer un contrat d'enregistrement avec Erato. Lugansky s'apprête à faire ses débuts avec l'Orchestre national de France, le 13 janvier, à la Maison de Radio-France. Il donnera un récital, le 8 janvier, à la Maison de la culture de Bourges.

# Du collage comme arme blanche

Perturber l'ordre tranquille des imageries : les surréalistes belges ont fait la preuve de leur efficacité

**DADA, SURREALISME, AVANT-GARDES : UN SIÈCLE DE COLLAGE EN BELGIQUE.** Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. Tél. : 01-53-01-96-96. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 18 heures. 10 F (1,5 €). Jusqu'au 20 février.

Il se dégage de cette assemblée d'œuvres un sentiment de légèreté bénéfique. Sans doute est-il dû pour partie aux astuces facétieuses de la présentation, laquelle fait un usage inattendu des papiers peints les plus moches qui puissent se trouver sur les rayons des supermarchés. Mais l'essentiel du mérite revient cependant aux auteurs des collages ici réunis. Leurs points communs ? Leur origine belge et leur penchant pour le burlesque. Tous ensemble manifestent un état d'esprit du genre dadaïste – quasi-dadaïste du moins ou surréaliste –, sinon ultra-surréaliste : révoltes, sarcasmes, blagues.

L'histoire commence avec Paul Joostens à Anvers en 1916. Elle touche à sa fin avec Marcel Mariën dans les années 80. Entre-temps, il y a eu René Magritte, Louis Scutenaire, Edouard Mesens, Marcel LeFrancq et de moins connus, adeptes occasionnels ou réguliers du collage. Selon les périodes et les caractères, les pratiques diffèrent, mais pas au point qu'il soit impossible de distinguer une ligne de conduite. Le collage, pour tous, est le moyen de le plus rapide de jeter la perturbation dans l'ordre

des images publiques. Truisme : les sociétés modernes industrielles sont envahies de représentations innombrables et éphémères, dans les journaux, les magazines, sur les affiches et les prospectus. La plupart d'entre elles ont pour fonction de séduire et de convaincre le citoyen anonyme consommateur, dont elle flattent les appétits et agacent les curiosités – ce qui s'appelait publicité jadis et aujourd'hui communication et promotion.

## SABOTAGE ACCOMPLI

Celui qui refuse d'entrer dans ce jeu prend des ciseaux et de la colle. Avec ces instruments bon marché, il procède à des découpages, des greffes, des hybridations. Il peut suffire de peu : prendre la couverture du *Saturday Evening Post* et substituer à la petite tête du cheval de bronze que monte Washington une grosse tête de taureau. Aussitôt, la symbolique politique devient limpide – il s'agit d'un collage de Robert Willems de 1948. Il peut suffire de placer sur la photo d'une jeune femme nue celle d'un ecclésiastique prêcheur pour que le titre, *Défense d'aimer*, s'éclaire – il s'agit d'un collage de Max Servais de 1936. Pour faire bonne mesure, Servais a ajouté un policier matraqueur et des mains crispées ou jointes qui se tendent vers les seins nus, entre lesquels grimace l'évêque sermonneur aux dents gâtées.

Le collage, ainsi pratiqué, relève du sabotage accompli à la hâte, avec peu de moyens, sous le coup d'une surprise, d'une colère ou

d'une envie de rire. C'est ainsi que l'ont compris Hannah Höch et Raoul Hausmann à Berlin en 1919, qui ne cherchaient pas à en faire un exercice de virtuosité, mais un instant de stupeur. Comme les surréalistes de France, les surréalistes de Belgique se sont jetés dans cette ouverture. Parmi eux, Servais semble le plus méchamment mordant, Mariën le plus drôlement scabreux.

Mais l'exposition contient une rareté plus étrange encore, un exemplaire du *Catalogue Samuel*. Ce Samuel était, avec un associé, fourreur à Bruxelles et s'inquiétait de sa publicité. Il voulait naturellement que le catalogue de ses pelisses et visons soit remarquable. Il le fut, au-delà de toute espérance. En 1927, Samuel en confia – innocemment ? – la réalisation, pour les textes, à Paul Nougé et, pour les images, à René Magritte. Nougé étant ce qu'il était – le plus grand poète surréaliste belge –, il écrivit de courts textes amoureux, tel celui-ci : « Elle s'avance sans crainte. L'innocence du sommeil et la fatalité des charmes la précèdent pas à pas. »

Quant à Magritte, il conçut une suite de collages où manteaux et étoiles tantôt flottent, inhabités, dans des espaces célestes, tantôt enveloppent des promeneuses aux sourires inexplicables. On ne sait si le fourreur fut satisfait de l'efficacité commerciale de son catalogue, mais il doit à cette commande in-

congrue de tenir dans la chronique du surréalisme une place que sa profession ne lui aurait pas value. Cette plaquette, qui contient en puissance plusieurs des idées que Magritte a développées dans ses peintures, est donc devenue la plus précieuse des reliques.

Philippe Dagen

## JANVIER 2000

Rencontres exceptionnelles

En partenariat avec la revue *Espirit* Pour les hommes du XXI<sup>e</sup> siècle. Trois questions essentielles :

### Quelle Éducation ?

L'éducation du XXI<sup>e</sup> siècle : faut-il préparer les jeunes à entrer dans la société ? Ou les préparer à construire une société nouvelle ?

Avec la participation de Albert JACQUARD, Alain RENAULT, Joel ROMAN.

Dimanche 9 janvier à 17h Grand Théâtre

### Quel Droit

Droit et Morale dans une démocratie d'opinion : quels rapports entre justice/morale publique, justice/éthique, justice/conflits moraux, justice/démocratie ?

Avec la participation de Antoine GARAPON, Paul RICCEUR.

Dimanche 16 janvier à 17h Grand Théâtre

### Quelle Spiritualité ?

Nous vivons le temps des religions sans Dieu : devons-nous inventer une spiritualité nouvelle ? Ou redéfinir la spiritualité de notre tradition monothéiste ?

Avec la participation de André COMTE-SPONVILLE, Jean-Louis SCHLEGEL.

Dimanche 23 janvier à 17h Grand Théâtre

## LES GEMEAUX/SCEAUX

SCÈNE NATIONALE

01 46 61 36 67

## SORTIR

### PARIS

**Ivanov (1942-1999)**  
En choisissant de mettre en scène *Ivanov* de Tchekhov (sous-titré 1942-1999), Claire Lasne imagine et mélange trois histoires : celle d'une troupe qui répète *Ivanov* en France, sous l'occupation allemande ; celle – inspirée du *Dernier Métro* de François Truffaut – d'un homme caché sous son théâtre qui ne vit plus que des mots entendus par le conduit de la chaudière et du visage de sa femme ; et celle d'une communauté imaginée par Tchekhov en 1887 avec, en son centre, Ivanov qui ne sait plus comment vivre. Ce spectacle qui réunit treize acteurs est créé au Théâtre Paris-Villette puis sera repris dans huit villes de province : La Rochelle, les 8 et 9 février ; Nancy du 14 au 19 mars ; Le Petit-Quevilly les 29 et 30 mars ; Le Havre du 27 au 29 avril ; Thouars le 5 mai ; Anney les 11 et 12 ; Marseille du 16 au 20 mai ; Cavaillon les 25 et 26 mai.

*Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>.*  
*M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin.* Du 6 janvier au 5 février. Du mardi au samedi, 20 heures ; dimanche, 15 heures. Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F à 135 F.

**Alis**  
Des objets, des lettres et des silhouettes de personnages découpées dans du carton, des lumières, deux manipulateurs glissent comme des fantômes, à première vue rien que de très simple dans l'univers d'Alis, ce duo d'artistes atypiques composé de Pierre Fourny et Dominique Soria. Pourtant, c'est à un véritable feu d'artifice de l'imagination qu'ils nous convient en construisant et déconstruisant des images pour faire pulluler les sens, bifurquer la compréhension et jouir de la pensée en mouvement. Arts plastiques, théâtre, danse, Alis porte tout en bandoulière avec un énorme sens de la poésie.

## GUIDE

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### VERNISSAGES

**Le Graphisme néerlandais de 1990 à 2000**

*Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Assemblée-Nationale. Tél. : 01-53-59-12-40. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 6 janvier au 20 février. 20 F.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Les Muses orphelines** de Michel-Marc Bouchard, mise en scène d'Isabelle Ronayette.

*Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14<sup>e</sup>.* RER Cité-Universitaire. Du 7 janvier au 5 février. Les lundi, mardi, vendredi, samedi, 20 heures ; jeudi, 19 heures ; dimanche, 17 heures. Tél. : 01-43-13-50-50. De 50 F à 110 F.

**Quatorze isbas rouges** d'Andrei Platonov, mise en scène de Christophe Per-ton.

*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Gambetta. Du 7 janvier au 5 février. Mardi, 19 h 30 ; mercredi, jeudi, vendredi, 20 heures ; dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F.

**Compagnie Pieter De Ruyter** Pieter De Ruyter : Tutuâge.

*Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92 Nanterre.* Le 7, 21 heures. Tél. : 01-41-37-94-21. 140 F.

**Le Concert impromptu** Stockhausen : Foyer. Fuente : Laisse filer.

*Laisse filer, tourner, rouler.* Schoenberg : *Quintette à vent op. 26*, 1<sup>er</sup> mouvement. Cage : *Living Room Music*.

*Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1<sup>er</sup>.* M<sup>o</sup> Châtelet. Le 7, 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.

**Orchestre philharmonique de Radio-France** Bruckner : *Symphonie n<sup>o</sup> 8.* Marek Janowski (direction).

*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Ternes. Le 7, 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

**Thierry Lalo Septet** *Sunset*, 60, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Les 7 et 8, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

**Marc Ducret Trio** Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Les 7 et 8, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

**Henri Dès** Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Le 7,

*Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14<sup>e</sup>.* RER Cité-Universitaire. Du 6 au 25 janvier. Les lundi, mardi, vendredi, 20 h 30 ; jeudi, 19 h 30 ; samedi, 18 h 30 et 20 h 30 ; dimanche, 17 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F.

### LYON

**Michel Portal, Louis Sclavis Al Di Meola, Dino Saluzzi**

Le 28 octobre 1999, Lester Bowie avait présenté à l'Auditorium de Lyon sa Brass Fantasy. Organisé dans le cadre de la saison du festival Jazz à Vienne (vingt ans en juillet 2000), ce concert fut le dernier triomphe du trompettiste en France. Les soirées jazz dans cette salle bien dimensionnée continuent avec deux duos : en ouverture les clarinettes et saxophonistes Michel Portal et Louis Sclavis improviseront ; le guitariste américain d'origine italienne Al Di Meola et le bandoniste argentin Dino Saluzzi leur succéderont. Le programme ne dit pas si Portal et Saluzzi se retrouveront pour une troisième partie au bandonéon.

*Auditorium Maurice-Ravel, 149, rue Garibaldi, 69 Lyon 6<sup>e</sup>.* Le 7, 20 h 30. Tél. : 04-78-95-95-95. De 90 F à 150 F.

### MARSEILLE et AIX-EN-PROVENCE

**Janvier en bonne compagnie**

Le Théâtre du Gymnase à Marseille et le Théâtre du Jeu de paume à Aix-en-Provence se sont associés pour organiser une première biennale théâtrale régionale. Les représentations ont lieu alternativement à Marseille et à Aix. Les onze compagnies sélectionnées présentent essentiellement des auteurs contemporains tels Noëlle Renaude, Marie N'Diaye, Eva Doubia ou le Norvégien Petter Rosenlund. *Théâtre du Gymnase, 13 Marseille, Théâtre du Jeu de paume, 13 Aix.* Tél. : 04-91-24-35-35 ou 04-42-38-44-71. Jusqu'au 15 janvier, 20 h 30. 35 F.

19 heures ; les 8 et 9, 16 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 135 F.

**Anne Baquet** *Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Hôtel-de-Ville. Du 7 janvier au 4 mars. Du mardi au samedi, 21 heures ; dimanche, 15 heures. Tél. : 01-42-71-46-50. 120 F.

### ANNULATIONS

**Récital flamenco**  
Le chanteur flamenco Duquende est contraint d'annuler le récital prévu pour le 15 janvier au Théâtre des Champs-Élysées. Tél. : 01-49-52-50-50.

### RÉSERVATIONS

**Jeanne** de Charles Péguy, mise en scène de Christian Schiaretti.

*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20<sup>e</sup>.* Du 12 janvier au 12 février. De 80 F à 160 F.

**Homme pour homme** de Bertolt Brecht, mise en scène de Jean-Pierre Vincent.

*Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre.* Du 18 janvier au 13 février. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.

**Tête de pluie** Conte théâtral accompagné de chansons interprété par Louis Art, mise en scène de François Chattot.

*MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny.* Du 19 janvier au 6 février. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

**Dom Juan** de Molière, mise en scène de Brigitte Jaques.

*Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil.* Du 21 au 30 janvier. Tél. : 01-45-13-19-19. De 40 F à 100 F.

**La Bretagne à la Cité de la musique** Concerts et rencontres.

*Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>.* Les 14, 15 et 16 janvier. Tél. : 01-44-84-44-84. 120 F.

**Misia** *Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9<sup>e</sup>.* Les 14 et 15 janvier, 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 192 F et 214 F.

**Joachim Kühn, Didier Lockwood** *Théâtre de la Ville, 31, rue des Abbesses, Paris 18<sup>e</sup>.* Le 27 janvier, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

**Kenny Wheeler, John Taylor** *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>.* Le 1<sup>er</sup> février, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

**DERNIERS JOURS**

9 janvier : **Theo Van Gogh, marchand de tableaux**, collectionneur, frère de Vincent

*Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7<sup>e</sup>.* Tél. : 01-40-49-48-14. 40 F.

**Je suis un saumon** de et avec Philippe Avron.

*Théâtre Rive Gauche, 6, rue de la Gaîté, Paris 14<sup>e</sup>.* Tél. : 01-43-35-32-31. De 100 F à 190 F.

**Théâtre des Quartiers d'Ivry**

**L'Opéra de quat'sous**  
Bertolt Brecht - Kurt Weill

mise en scène **Jean-Claude Fall**

du 8 au 30 janvier - 01 46 72 37 43 - M<sup>o</sup> Mairie d'Ivry



## EN VUE

■ Le Pakistan, puissance nucléaire, aura franchi le bogue de l'an 2000 avec une équipe de douze personnes et un crédit de 100 000 dollars.

■ **François Plamondon**, directeur d'un magasin de Montréal, a dû reprendre dès l'ouverture, lundi 3 janvier, « vingt chauffeuses au kérosène » achetées en prévision du bogue de l'an 2000.

■ « *Satan est derrière tout le ridicule du monde* », déclare **Ceferino Quinte**, 80 ans, chef d'une secte philippine, qui s'attend à des railleries après avoir prédit la fin du monde et fait creuser à ses disciples cinquante et un « tunnels du salut ».

■ Après avoir comparé, grâce à des observations par satellites, l'éclat des Pléiades et les dates des récoltes, les chercheurs de l'université de Californie et de l'Observatoire de la Terre (Université Columbia, à New York) donnent raison aux cultivateurs des Andes, qui, depuis des siècles, observent la constellation avant de planter leurs pommes de terre.

■ « *On pourra lire le journal en pleine nuit à la lumière des étoiles* », explique dans la revue *Science* **François Schweizer**, astronome, lorsque, dans trois milliards d'années, les explosions de supernovae et les bombardements de comètes détruiront la planète Terre.

■ « *Pour un couple marié, c'était un péripète infernal* », a raconté **Mike Thornevill**, policier britannique, en atteignant, mardi 4 janvier, le pôle Sud, après soixante-cinq jours de marche en compagnie de sa femme, **Fiona**.

■ **Susana Higuchi** se portera candidate contre **Alberto Fujimori**, son ancien époux, à la tête du Front indépendant de moralisation, petit parti d'opposition qui accuse de « *penchants dictatoriaux* » le président du Pérou.

■ La mairie de Katni, en Inde, réservée à une femme selon la loi des quotas, a été remportée, mardi 4 janvier, par **Kamla Jaan**, eunuque quinquagénaire.

■ « *Ne lui offrez pas des douceurs ou des chocolats qu'il pourrait consommer par inadvertance* », ont conseillé ses médecins traitants au personnel de l'hôtel Hilton où **Boris Eltsine** doit séjourner pendant son pèlerinage en Terre sainte.

■ « *Même si les Évangiles n'en parlent pas* », **Jésus** aurait éprouvé des désirs sexuels, selon la revue catholique *Famiglia Cristiana*, indulgente à l'égard du péché au point d'agacer parfois le Vatican.

■ Grâce au « *préservatif sans caséine* », les végétaliens-ni viande, ni œuf, ni lait – pourront goûter sans crainte aux plaisirs de la chair.

Christian Colombani

# Les gaullistes redécouvrent les vertus de la participation

De Gaulle prônait l'« association du capital et du travail » pour mettre fin à la lutte des classes. La revue du RPR, « Une certaine idée », s'inspire de son exemple pour faire l'éloge de l'actionnariat salarié

AU MOMENT où renaît le débat sur l'actionnariat salarié, les gaullistes rappellent qu'ils ont été les premiers à en faire un élément-clé de leur programme à travers la vieille idée de participation. C'est à cette revendication jadis mise en avant par le général de Gaulle que la revue *Une certaine idée*, revue trimestrielle publiée « sous l'égide du Rassemblement pour la République », consacre sa dernière livraison (n° 6, 4<sup>e</sup> trimestre 1999, 50 F). « *Participation* », ce mot pourrait paraître décalé, écrit Jean de Bois-hue, directeur de la publication. Plus que tout autre peut-être, il a fait l'objet de moqueries médiatiques, de procès en gaullisme, d'oubli sci-

ment organisés. Et pourtant, y a-t-il idée plus juste, plus moderne que de considérer le progrès redevable de dignité et de ressources pour tous ? »

C'est Christian Poncelet, président du Sénat, qui, dans l'article d'ouverture, rappelle qu'à l'heure de la mondialisation, des nouvelles technologies et du vieillissement démographique, il importe de redéfinir le lien entre le capital et le travail. Notamment pour tenter de garantir le caractère national des entreprises, de plus en plus ouvertes aux capitaux étrangers, et pour leur assurer des actionnaires fidèles. D'où la « formidable modernité » de la participation, rendue désormais possible, sous la forme



de l'actionnariat salarié, par l'apaisement des tensions idéologiques. « *Pour les salariés*, explique le président du Sénat, la participation est un moyen de prendre part au partage des fruits de l'expansion (...). Pour les entreprises, [elle] constitue un formidable levier d'adhésion et de motivation des salariés (...). Pour

l'Etat, [elle] est tout à la fois un instrument de cohésion sociale et de souveraineté économique. » Si la droite évite de succomber à « un lyrisme bon marché » et la gauche à l'« obsession égalitariste », conclut-il, cette « véritable révolution sociale » peut conduire à une « nouvelle alliance » entre le capital et le travail.

Plusieurs textes rappellent l'action du général de Gaulle en faveur d'une telle « association » du capital et du travail. « *Ni le vieux libéralisme ni le communisme écrasant*, écrivait-il en 1949. Autre chose. Quelque chose de simple, de digne et de pratique, qui est l'association. C'est une vieille idée française. » Une

idée, estime Patrick Samuel, qui « ne se nourrit pas seulement des utopies chrétiennes du XIX<sup>e</sup> siècle finissant », mais aussi du mépris inspiré à de Gaulle par le comportement des milieux dirigeants « dans la France des années 30 et des années sombres ».

Aujourd'hui, la participation – au résultat, au capital et aux responsabilités, selon le triptyque gaulliste – existe sous diverses formes mais, souligne Charles Ficat, elle ne saurait se résumer à « des pourcentages complémentaires de la feuille de paie ». Dans l'esprit du général de Gaulle, « il s'agissait de dépasser le salariat ». Pour ceux qui voudraient se reporter aux textes mêmes de l'« homme du 18 juin », la revue publie, en annexe, des extraits de discours, entretiens et conférences de presse sur ce thème, de 1948 à 1968. On y lit notamment : « *Quel progrès économique et social sera accompli quand l'esprit et le fait de l'association remplaceront peu à peu l'esprit et le fait de la lutte des classes !* ».

Dans le même numéro, Denis Kessler, vice-président délégué du Medef, explique comment les fonds de pension pourraient également favoriser « un nouvel essor de la participation ». Introduire les fonds de pension en France, affirme-t-il, c'est à la fois « assurer le financement de l'économie, associer les salariés à la valorisation de leurs entreprises et recouvrer une véritable indépendance économique pour notre pays ».

Thomas Ferenczi

## DANS LA PRESSE

## LA TRIBUNE

Philippe Mudry

■ Coutumière des soubresauts, la Bourse de Paris vient de nous en offrir un superbe depuis deux jours. Et loin de s'en attrister ou même de s'en inquiéter, les investisseurs doivent au contraire s'en féliciter. Quand un marché monte à un tel rythme pendant des mois en méprisant tranquillement toutes les nouvelles défavorables, une sévère correction est indispensable. Il suffit de rappeler pour s'en convaincre que, même après la chute de ces deux derniers jours, la hausse du CAC 40, baromètre le plus fiable du marché parisien, reste en hausse de quelque 20 % depuis début octobre, et de 30 % depuis début août.

(...)Il était temps de souffler. Au vrai, il est même à souhaiter que la purge amorcée se poursuive, car les « soufflés » abondent encore actuellement dans la cote parisienne. Pour autant, l'inquiétude n'est pas de mise pour le moyen terme, car les moteurs traditionnels de la hausse n'ont pas disparu.

## LE FIGARO

Georges Suffert

■ Il y a quelques années, poussés par les médias toujours vertueux et véhéments, président, gouvernement et opinion publique exigeaient la rupture du cordon ombilical rattachant les pouvoirs politiques aux parquets. (...) Aujourd'hui c'est le « gouvernement des magistrats » qui fait peur. On se méfie de la toute-puissance des

petits juges. Hier encore, ces derniers étaient considérés comme des chevaliers sans peur et sans reproche ; éclairés par la loi, ils chassaient les ombres propices, refuge des délinquants de haut vol. C'est-à-dire hommes politiques et chefs d'entreprise, spécialiste de l'abus de biens sociaux et de comptes numérotés en Suisse. Et puis le vent a tourné. On a commencé à s'interroger : ces juges n'en faisaient-ils pas trop. Ces procureurs qui aujourd'hui poussent les feux ne vont-ils pas devenir, après la réforme Guigou, les Torquemada non élus du régime ?

## L'EXPRESS

Denis Jeambar

■ Les réactions premières de Jacques Chirac et de Lionel Jospin

à la tempête de fin d'année et à la marée noire de l'Erika nous en disent sans doute beaucoup plus sur eux-mêmes que bien des enquêtes ou des témoignages. Premier à réagir (...), le chef de l'Etat s'adresse exclusivement aux victimes, à leurs familles et manifeste sa solidarité. (...) Le premier ministre n'intervient que vingt-quatre heures plus tard (...). Son registre est totalement différent : il s'exprime en pur gestionnaire de la catastrophe, et ses premières paroles vont au dévouement des agents des services publics (...). Priorité à l'individu pour Chirac, à l'Etat pour Jospin : en quelques heures, dans la sincérité de leur réaction, la personnalité profonde des deux hommes s'est dévoilée.

www.hereandnow.net

Six étudiants vivent nuit et jour devant des caméras diffusant leurs images en direct sur le Web

« *LA VIE RÉELLE, en temps réel... Un nouvel endroit, un nouveau groupe d'amis... 9 pièces, 9 systèmes vidéo et audio indépendants, diffusant simultanément sur Internet, en direct, sans coupure, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.* » Jusqu'à présent, les innombrables « web-cameras » installées dans des lieux publics, des appartements ou même des alcôves, étaient de simples appareils photo affichant sur un site web des images fixes à intervalle régulier. Le projet « Here and Now » (« ici et maintenant ») innove radicalement car il s'agit cette fois de diffuser l'équivalent d'une émission de télévision.

Erik Vidal et ses cinq amis, Joe, Lisa, Mandy, Mel et Sue, sont tous étudiants à Oberlin College, dans l'Ohio. Depuis quelques mois, ils partagent une grande maison proche du campus. Un jour, Erik leur parle d'un projet un peu fou, consistant à installer des caméras et des micros dans toutes les pièces et à connecter l'ensemble sur Internet, afin que le monde entier puisse les regarder vivre en



permanence : « *Ils ont tous été d'accord aussitôt. Ils ont pensé que ce serait génial de participer à quelque chose qui n'avait encore jamais été tenté.* »

Grâce à un accord avec la société spécialisée Broadcast.com, Erik entreprend d'équiper le salon, la salle à manger, la cuisine et toutes les

chambres. Le système n'est pas encore complètement en place, mais le test grandeur nature réalisé dans le salon permet de se faire une idée. Du matin au soir, on voit et on entend les cinq étudiants mener leur vie quotidienne comme si de rien n'était : ils entrent et sortent, bavardent, fouillent dans les pla-

cards, font la sieste, se changent, boivent, mangent, s'amuse, écoutent de la musique... Parfois l'un d'entre eux joue avec la caméra, pour montrer la pièce en plan large, changer d'angle ou zoomer sur un objet ou un personnage.

Bientôt, les spectateurs assidus apprendront à identifier chacun des membres de la maisonnée et découvriront leurs habitudes, leurs goûts, leur sens de l'humour, leurs problèmes. Ils auront un penchant pour Mel, la forte en math, et seront agacés par Joe le musicien, ou vice-versa. Grâce à un canal de dialogue, ils pourront leur envoyer des messages en temps réel et, si tout se passe comme prévu, une communauté virtuelle sans équivalent verra le jour. Erik a déjà ouvert un forum pour inviter les internautes à réfléchir sur le sens profond de cette expérience. Afin d'amorcer le débat, il a écrit un premier texte, intitulé « La fabrication de la célébrité à l'ère numérique ».

Yves Eudes

**Abonnez-vous au Monde** pour seulement **173<sup>F</sup>** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :  
**LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173<sup>F</sup> (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : \_\_\_\_\_

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements		N° NATIONAL D'ÉMETTEUR	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> .		N° 134031	21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom : _____			
Prénom : _____			
N° : _____ rue _____			
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] ville _____			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° : _____ rue _____			
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] ville _____			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Cle RIB
_____	_____	_____	_____

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :  
**Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.**  
**Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99<sup>min</sup>/min)**

\*Le Monde\* (USPS#-0009729) is published daily for \$ 892, per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12219-1518  
 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## Michel Field échangiste

par Alain Rollat

ON NE FORCE PAS une vieille dame aussi respectable que « La marche du siècle » à aborder « Les nouveaux comportements sexuels » sans s'exposer au soupçon de proxénétisme télévisuel. Michel Field, mercredi soir, avait pris ce risque. Le thème de l'émission était à peine confirmé qu'il était déjà condamné pour racolage audimatique à la fois par *Le Figaro* et par *L'Humanité*. Il avait d'ailleurs personnellement aggravé son cas en confiant au *Parisien* : « *J'aime le cul.* » Tous les faux-culs l'attendaient donc au coin du trottoir.

Il y sont encore car les dérapages qu'ils espéraient ne se sont pas produits. Cette « Marche du siècle » fut, au contraire, l'occasion d'un échange de l'un des meilleurs experts peu habitués à se rencontrer sur ce terrain interdisciplinaire, et encore moins à s'accorder sur les vertus pédagogiques de la pornographie élémentaire mise par Internet à

la portée de tous. Qui eût dit qu'on verrait un jour le philosophe Michel Serres, le Père Silvano Bellomo et la sulfureuse Brigitte Lahaie célébrer dans l'ocuménisme le renversement des tabous sexuels ? Si Michel Field a réussi à créer les circonstances de cette communion inattendue, c'est bien la preuve que l'amour fait des miracles quand on le préserve de la vulgarité.

Les jeunes gens de la paroisse Saint-Symphorien de Versailles ont de la chance d'avoir pour confidant un prêtre comme le Père Bellomo, capable de préférer le préservatif à la morale vaticane quand il s'agit de traiter en urgence « *les bavures de l'amour* » : « *La vie est plus importante que les faiblesses. C'est cela le commandement fondamental : protège au moins ta vie et celle des autres !* » Toute sex-star qu'elle soit restée pour les besoins de son fonds de commerce média-

rique, Brigitte Lahaie n'en est pas moins respectable et ce qu'elle dit des effets sociaux de la démocratisation de la pornographie n'est pas dénué de bon sens. Elle a raison : « *Le porno, c'est plus proche de l'amour que de la haine.* » Michel Serres lui a adressé un compliment justifié en opposant sa franchise à la complaisance hypocrite de la télévision pour la violence.

Bref, la chose est entendue : le XXI<sup>e</sup> siècle sera sexuel, Michel Field est son entremetteur, et il n'y a pas là de quoi fouetter un chat, fût-il sado-maso, pour la simple raison que les progrès des techniques de communication – c'est une règle – intensifient toujours les échanges sexuels. Il y a cent ans, les gouvernants européens s'évertuaient déjà à freiner le développement du téléphone : ils craignaient que leurs épouses ne s'emparent de ce nouvel outil pour communiquer avec leurs amants...

JEUDI 6 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Quand l'homme devient cobaye. Forum Planète
- 22.00** Un animal fossiles, la tortue. Forum Planète
- 23.00** Vieux Gréments. Forum Planète

MAGAZINES

- 18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Paolo Roversi ; John Trudell ; Jean-Pierre Mocky. Canal +
- 20.50** Envoyé spécial. Les objets de l'an 2000 ; Avortement : 25 ans après ; P-s : Les manuscrits de la mer Morte. France 2
- 23.20** Prise directe. En direct de Lorient. France 3
- 0.35** Saga-Cités. Fellag. France 3

DOCUMENTAIRES

- 19.00** Voyages, voyages. Berlin. Arte
- 19.20** Les Ateliers du rêve. [1/6]. Cinecittà. Histoire
- 20.40** Théma. Millénum 3 : L'homme et la mesure du temps. Arte
- 21.00** L'Arbre et les Fourmis. Odyssee
- 21.25** Voyage d'enfer à Edgewood. Planète
- 22.10** Henri Dutilleux. Un parcours libre. Muzikk
- 22.15** Des bateaux et des hommes. Rossiya, un brise-glace nucléaire sur la route du Grand Nord. Planète

- 23.00** Trente-deux films brefs sur Glenn Gould. Mezzo
- 23.10** Perspectives américaines. [1/8]. Inspiration antique. Planète
- 23.20** Amchi, médecine traditionnelle tibétaine. Odyssee
- 23.40** Mémoire du jazz. [4/4]. Muzikk

SPORTS EN DIRECT

- 20.30** Basket-ball. Euroligue masculine (2<sup>e</sup> phase). Pathé Sport
- 1.25** Voile. Coupe de l'America. Éliminatoires des Challengers. Coupe Louis-Vuitton (demi-finales). Paris Première

DANSE

- 0.25** Sarabande. Ballet. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Jean-Sébastien Bach. Par le Nederlands Dans Theater. Mezzo

MUSIQUE

- 20.59** Soirée les Mozart du 7<sup>e</sup> art. Muzikk
- 21.00** Rostropovitch interprète Bach. Enregistré en 1994. Suite pour violoncelle seul n° 1 en sol majeur BWV 1007 et Suite n° 2 en ré mineur BWV 1008. Mezzo
- 22.05** « Don Quichotte », de Richard Strauss. Avec Mstislav Rostropovitch, violoncelle ; Ulrich Koch, alto. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Canal Jimmy

- 22.55** Musique sacrée. Rome 1998. Avec José Carreras, ténor. Par l'Orchestre international d'Italie, dir. David Gimenez. Paris Première
- 0.40** La Flûte enchantée. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. Muzikk
- 0.55** Viva la musica cubana ! Cuba, 31 décembre 1999. Par les orchestres Buena Vista Social Club et Los Van Van. Arte

THÉÂTRE

- 20.45** Le Roi Jean. Pièce de Shakespeare. Histoire

TÉLÉFILMS

- 20.30** La Grande Béké. Alain Maline [1 et 2/2]. Festival
- 22.25** Petits cauchemars avant la nuit. J. Carpenter et T. Hooper. O. M 6
- 22.40** Face au mensonge. Allan A. Goldstein. TF 1
- 0.05** Pêcheur d'Islande. Daniel Vigne. Festival

SÉRIES

- 19.30** et **0.50** Clair de lune. Petit meurtre de nuit. Série Club
- 21.55** Townies. Townies. Série Club
- 22.15** Entre terre et mer. [1/6]. TV 5
- 22.45** Le Caméléon. La clé. Le grand plongeur (v.o.). Série Club
- 2.15** New York Police Blues. Les faux frères (v.o.). Canal Jimmy
- 3.00** Du rouge à lèvres sur ton col. Episode n° 6 (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 15.50** Assurance sur la mort. Billy Wilder (Etats-Unis, 1943, N., 105 min.). Ciné Classics
- 16.30** Blade Runner. Ridley Scott (EU, 1982, vers. réalisateur, 120 min.). Ciné Cinémas 1
- 18.30** La Grande Illusion. Jean Renoir (France, 1937, N., 110 min.). Ciné Classics
- 20.30** Pain, amour et fantaisie. Luigi Comencini (Italie, 1953, N., v.o., 95 min.). Ciné Classics
- 20.40** Missing, porté disparu. Costa-Gavras (Etats-Unis, 1982, 130 min.). RTL 9
- 20.50** Le Miraculé. Jean-Pierre Mocky (France, 1987, 95 min.). M 6



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 21.00** Tant qu'il y aura des hommes. Fred Zinnemann. Avec Burt Lancaster, Montgomery Clift (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 115 min.). Paris Première
- 21.05** Prédateur. John McTiernan (Etats-Unis, 1987, 105 min.). France 3
- 22.05** The Late George Apley. Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 95 min.). Ciné Classics
- 22.15** Albino Alligator. Kevin Spacey (Etats-Unis, 1997, 95 min.). Ciné Cinémas 2
- 22.45** L'Extravagant Docteur Dolittle. Richard Fleischer (Etats-Unis, 1967, 145 min.). Téva
- 23.05** Allemagne, années 90 neuf zéro. Jean-Luc Godard (France, 1991, 60 min.). Ciné Cinémas 3
- 23.30** Le Roi des rois. Nicholas Ray (Etats-Unis, 1961, 155 min.). Canal + Vert
- 0.15** Coups de feu sur Broadway. Woody Allen (Etats-Unis, 1994, 100 min.). Cinéfaz

COLLECTION CHRISTOPHE L.

FRANCE 2

- 17.55** Friends.
- 18.25** Nash Bridges.
- 19.15** Qui est qui ?
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** Journal, Météo, Point route.
- 20.50** Envoyé spécial. Les objets de l'an 2000. Avortement : 25 ans après. P-s : Les manuscrits de la mer Morte.
- 23.05** Intersection. Film. Mark Rydell.
- 0.40** Journal, Météo.
- 1.00** Dakar. Le Bivouac.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.30** Exclusif.
- 19.05** Le Bigdil.
- 19.55** L'Air d'en rire.
- 19.57** Clic et net.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** Marc Eliot. Gâche pas ta vie. O.
- 22.40** Made in America. Face au mensonge. Téléfilm. Allan A. Goldstein.
- 0.20** Histoires naturelles. Gironde : terre qui respire.

FRANCE 2

- 17.55** Friends.
- 18.25** Nash Bridges.
- 19.15** Qui est qui ?
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** Journal, Météo, Point route.
- 20.50** Envoyé spécial. Les objets de l'an 2000. Avortement : 25 ans après. P-s : Les manuscrits de la mer Morte.
- 23.05** Intersection. Film. Mark Rydell.
- 0.40** Journal, Météo.
- 1.00** Dakar. Le Bivouac.

FRANCE 3

- 17.40** La Piste du Dakar.
- 18.13** Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20** Question pour un champion.
- 18.48** Un livre, un jour.
- 18.50** Météo, Le 19-20 national, Météo.
- 20.05** Fa si la.
- 20.35** Tout le sport.
- 20.37** Le Journal du Dakar.
- 20.52** Consomag.
- 21.05** Prédateur. Film. John McTiernan. O.
- 22.50** Météo, Soir 3.
- 23.20** Prise directe.
- 0.35** Saga-Cités. Fellag.
- 1.00** Espace francophone. Les français au Japon.

CANAL +

- 16.45** Bimboldand. Film. Ariel Zeitoun. O.
- En clair jusqu'à 20.40
- 18.20** Nulle part ailleurs.
- 20.30** Le Journal du cinéma.
- 20.40** L'Ennui. Film. Cédric Kahn. O.
- 22.35** Postman. Film. Kevin Costner (v.o.). O.
- 1.30** Atomica. Film. Alfonso Albacete et David Menkes (v.o.). O.

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

- 20.50** Envoyé spécial. En France, jusqu'en janvier 1975, un demi-million de femmes, criminelles au regard de la justice, avortaient chaque année. Depuis l'adoption de la loi Veil, elles sont près de cinq millions à avoir eu recours à l'IVG. Mais Avortement, 25 ans après, d'Amal Moghaziel et Marie-Christine Courtès, montre qu'à la différence des militantes des années 70 les femmes d'aujourd'hui se cachent pour avorter.

PARIS PREMIÈRE

- 21.00** Tant qu'il y aura des hommes. Ce film de Fred Zinnemann, réalisé en pleine guerre de Corée, stigmatisait la vie de garnison relâchée, l'incompétence et la mesquinerie d'un officier et le mauvais sort fait aux femmes. Une œuvre qui semble s'être réduite à la scène torride de la plage entre Lancaster et Deborah Kerr mais dont on ne peut nier l'esprit contestataire et l'étonnante direction d'acteurs.

PLANÈTE

- 21.25** Voyage d'enfer à Edgewood. L'armée américaine a eu recours, de 1955 à 1975, à des milliers d'êtres humains pour prolonger ses recherches sur les armes chimiques et biologiques. Ce documentaire britannique, d'autant plus accablant qu'il est rigoureux, montre comment on a expérimenté sur des « volontaires » des drogues et des gaz, sans qu'ils soient jamais informés des risques courus.

VENDREDI 7 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Vivre la Chine... en France. Forum Planète
- 22.00** L'Espoir au bout du fil. Forum Planète
- 23.00** De l'opéra à l'opéra rock. Avec J.-P. Brossmann ; Lewis Furey ; Jacques Merlet ; Michel Parouty ; Luc Plamondon. Forum Planète

MAGAZINES

- 14.30** La Cinquième rencontre... Famille, école : Les énarques. La Cinquième
- 18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Mélanie Thierry ; Marlène Jobert. Canal +
- 19.00** Tracks. Arte
- 20.50** Spécial sans aucun doute. Les sept péchés capitaux. Invité : Christophe Lambert. TF 1
- 21.00** Thalassa. Route collision. France 3
- 21.00** Recto Verso. Claude Lelouch. Paris Première
- 21.05** Top bab. Avec Crosby, Stills & Young. Canal Jimmy
- 22.05** Faut pas rêver. Yakoutie : Une femme de la taïga ; France : Les deux jours de Montcuq ; Macédoine : Le lac d'Ohrid. Invitée : Hélène Grimaud. France 3
- 22.50** Bouillon de culture. En Australie. Invités : Chris Cody ; Robert Dessain ; Ojon Mundine ; Marion Potts ; Margaret Sankey ; Nathan Waks. France 2

DOCUMENTAIRES

- 17.15** Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [9/13]. Catastrophes en série. Planète
- 17.40** Chroniques de l'Afrique sauvage. [1/24]. Mères courage. Odyssee
- 18.00** L'Actors Studio. Lee Grant. Paris Première
- 18.10** Cinq colonnes à la une. [4<sup>e</sup> volet]. Planète
- 18.30** Le Monde des animaux. Les Chiens de prairie. La Cinquième
- 18.30** Légendes vivantes d'outre-mer. [4/13]. Les stockmen du Grand Caillou. TMC
- 18.35** L'Espagne sauvage. [10/10]. Le film du film. Odyssee
- 19.00** Les Authentiques. Le sel de Guérande. Odyssee
- 19.05** Toscanini, le maestro. Planète
- 19.15** La Course en bleu. [2/4]. Inoubliable Berlinette. Histoire
- 20.13** Mémoire du jazz. [3/4]. Muzikk
- 20.30** Welfare, l'aide sociale. [1/2]. Planète

- 20.45** Les Celtes. [1/6]. L'homme aux chaussures d'or. Histoire
- 20.45** Fabuleusement riches. Une image qui vaut de l'or. Odyssee
- 21.35** Les Chercheurs d'orchidées. Odyssee
- 21.45** La Guerre de Corée. [1/4]. Les Nations unies humiliées (juin-septembre 1950). Histoire
- 21.55** Nuit Sinatra. Frank Sinatra, crooner de légende [1-5/5]. Ciné Classics
- 21.55** Bob Marley & The Wailers. Caribbean Nights. Canal Jimmy
- 22.05** Grand format. L'Obsession de Julia. Arte
- 22.05** Hutans. L'éléphant géant de la jungle. Odyssee
- 22.10** Etre chinois aujourd'hui. Planète
- 22.35** Retour à Plozevet. Odyssee
- 23.55** Voyage d'enfer à Edgewood. Planète
- 0.00** Les Chefs-d'œuvre et leurs Secrets. [1/6]. Un tableau, une vie. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 16.00** Tennis. Tournoi messieurs de Doha (quarts de finale). Eurosport
- 20.00** Handball. Match amical. France - Islande. Eurosport
- 20.45** Football. Coupe de la Ligue (16<sup>e</sup> de finale) : Auxerre - Monaco. France 2
- 1.15** Voile. Coupe de l'America. Éliminatoires des Challengers. Coupe Louis-Vuitton (demi-finales). Paris Première

SPORTS EN DIRECT

- 17.00** Récital Jean Guillou. Chère maman. Muzikk
- 20.00** Bach. La Passacaille en ut mineur. Enregistré en 1969. Avec Karl Richter, orgue. Mezzo
- 21.00** Marciaï Sweet 99. Elvin Jones. Muzikk
- 22.30** Marciaï Sweet 99. Ray Barretto. Muzikk
- 22.40** Otello. Opéra de Verdi. Enregistré en 1992. Par l'Orchestre et le Chœur du Royal Opera House, dir. sir Georg Solti. Paris Première
- 23.00** Bach. Concertos brandebourgeois n° 1 à 6. Par le Concentus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. Mezzo
- 23.25** The Doors. Enregistré en 1968. Canal Jimmy

DANSE

- 21.00** Le Cabaret latin. Ballet. Chorégraphie de Karine Saporta. Musique de Guy Cascalès. Mezzo

MUSIQUE

- 17.00** Récital Jean Guillou. Enregistré en 1998. Muzikk
- 20.00** Bach. La Passacaille en ut mineur. Enregistré en 1969. Avec Karl Richter, orgue. Mezzo
- 21.00** Marciaï Sweet 99. Elvin Jones. Muzikk
- 22.30** Marciaï Sweet 99. Ray Barretto. Muzikk
- 22.40** Otello. Opéra de Verdi. Enregistré en 1992. Par l'Orchestre et le Chœur du Royal Opera House, dir. sir Georg Solti. Paris Première
- 23.00** Bach. Concertos brandebourgeois n° 1 à 6. Par le Concentus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. Mezzo
- 23.25** The Doors. Enregistré en 1968. Canal Jimmy

- 23.30** Saint-Saëns et Milhaud. Enregistré en 1985. Avec Silvia Markovici, violon. Par l'Orchestre de la Radio-télévision suisse italienne, dir. Piero Bellugi. Muzikk

TÉLÉFILMS

- 17.50** Le Magicien. Terry Winsor. Festival
- 18.55** L'Amour en prime. Patrick Volson. Ciné Cinémas
- 19.50** Rendez-vous à la Maison Blanche. Alex Zamm. O. Disney Channel
- 20.40** Amour piégé. Jeffrey Woolnough. RTL 9
- 20.45** Marie, Nonna, la Vierge et moi. Francis Renaud. Arte
- 20.45** Le Fléau. Mick Garris [3/4]. Série Club
- 20.50** Rapt aux Caraïbes. Sigi Rothemund. M 6
- 20.55** Les Rangers du Texas. Aaron Lipstadt. TMC
- 22.50** La Part de l'ombre. Philippe Venault. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 23.45** Festival Laurel et Hardy. La Bataille du siècle (muet) ; Vlà la flotte (muet) ; Cœil pour œil (Muet) ; Aidons-nous I. Arte
- 1.25** Le Père Noël est mort. Pascal Bonnelle. France 2

SÉRIES

- 17.40** Roseanne. Chère maman. RTL 9
- 18.15** Entre terre et mer. Hervé Baslé [1/6]. TV 5
- 18.15** Magnum. Tout au dernier vivant. 13<sup>ème</sup> RUE
- 18.30** Sliders, les mondes parallèles. Le monde de l'intellect. M 6
- 19.05** Les Enquêtes de Remington Steele. [1/2]. Un mari modèle. 13<sup>ème</sup> RUE
- 19.10** Les Anges du bonheur. Le prophète. Téva
- 19.25** Clair de lune. Le juré dissident. Série Club
- 19.30** Hercule Poirot. [2/2]. Le Noël d'Hercule Poirot. TMC
- 20.45** First Wave. Borne 262. 13<sup>ème</sup> RUE
- 20.50** Jesse. Touched by an angel (v.o.). Téva
- 22.15** Le Dammé. Slayer (v.o.). Série Club
- 23.00** St Elsewhere. Pilote. Une journée ordinaire. Téva
- 0.10** Les Prédateurs. Roxanne. O. 13<sup>ème</sup> RUE
- 0.40** High Incident. On repart à zéro. Fusillade (v.o.). 13<sup>ème</sup> RUE

FILMS

- 13.15** Casino Royale. John Huston, Kenneth Hughes, Robert Parrish, Joe McGrath et Val Guest (EU, 1967, v.o., 130 min.). Cinéfaz



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 13.45** Pain, amour et fantaisie. Luigi Comencini. Avec Gina Lollobrigida, Vittorio de Sica (Italie, 1953, N., 90 min.). Ciné Classics
- 14.35** L'Étrange Noël de Mr Jack. Tim Burton et Henry Selick (EU, 1993, 75 min.). Ciné Cinémas 1



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 15.15** The Late George Apley. Joseph L. Mankiewicz. Avec Ronald Colman, Peggy Cummins (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 95 min.). Ciné Classics
- 15.50** Lacenaire. Francis Girod (France, 1990, 125 min.). Ciné Cinémas 1
- 16.00** 2001, l'odyssée de l'espace. Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1968, 135 min.). Histoire
- 16.10** Périil en la demeure. Michel Deville (France, 1984, 100 min). O. Cinétoile
- 16.30** Le Cygne et la Princesse 2. Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 70 min). O. Cinéstar 1
- 16.50** Assurance sur la mort. Billy Wilder (Etats-Unis, 1943, N., 110 min.). Ciné Classics
- 21.00** Leaving Las Vegas. Mike Figgis (Etats-Unis, 1995, 115 min). O. Cinéstar 1
- 21.00** Cléopâtre. Joseph Mankiewicz (Etats-Unis, 1963, v.o., 235 min.). Ciné Cinémas 3
- 21.05** Dernières heures à Denver. Gary Fleder (Etats-Unis, 1995, 110 min.). Cinéfaz
- 22.50** On a volé la Joconde. Michel Deville (France - Italie, 1966, 100 min.). Cinétoile
- 23.30** L'Argent de poche. François Truffaut (France, 1975, 110 min.). France 3

- 23.45** La Bataille du siècle. Clyde Bruckman et Leo McCarey (EU, muet, 1927, N., 10 min.). Arte

- 23.55** Vlà la flotte. James Parrott (Etats-Unis, muet, 1929, N., 20 min.). Arte

- 0.15** Œil pour œil. James Wesley Horne (Etats-Unis, muet, 1929, N., 20 min.). Arte
- 0.30** Les Aventures de Pinocchio. Luigi Comencini (Italie - France - Allemagne, 1972, 135 min). O. Canal +

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 15.25** Extrême urgence.
- 16.10** Pacific Blue.
- 16.55** Sunset beach.
- 17.40** Melrose Place.
- 18.30** Exclusif.
- 19.05** Le Bigdil.
- 19.55** L'Air d'en rire.
- 19.57** Clic et net.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** Spécial sans aucun doute. Les sept péchés capitaux.
- 23.10** Stars et joyaux.
- 0.15** Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 14.55** Le Renard.
- 16.00** La Chance aux chansons.
- 16.50** Des chiffres et des lettres.
- 17.25** Cap des Pins.
- 17.55** Friends.
- 18.20** Nash Bridges.
- 19.15** Qui est qui ?
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.45** Football. Auxerre - Monaco.
- 20.40** Bouche à oreille.
- 22.50** Bouillon de culture. En Australie.
- 0.15** Journal, Météo.
- 0.35** Dakar. Le Bivouac.
- 1.25** Le Père Noël est mort. Court métrage. Pascal Bonnelle.

FRANCE 3

- 14.40** Jeune fille au pair. Téléfilm. Mark Griffiths.
- 16.20** Les Zinzins de l'espace.
- 16.35** Les Minikeums.
- 17.40** La Piste du Dakar.
- 18.13** Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20** Question pour un champion.
- 18.48** Un livre, un jour.
- 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05** Fa si la.
- 20.35** Tout le sport.
- 20.38** Le Journal du Dakar.
- 21.00** Thalassa. Route collision.
- 22.05** Faut pas rêver. Yakoutie : Une femme de la taïga. France : Les deux jours de Montcuq. Macédoine : Le lac d'Ohrid.
- 23.05** Météo, Soir 3.
- 23.30** Ciné week-end.
- 23.30** L'Argent de poche. Film. François Truffaut.

CANAL +

- 15.35** Primary Colors. Film. Mike Nichols. O.
- 17.50** South Park. O.

## Les opposants à Robert Hue se mobilisent Jacques Chirac se dit ouvert à une révision constitutionnelle sur le paritarisme

Ceux qui « veulent préserver l'identité révolutionnaire du PCF » réclament notamment « un bilan de la mutation » suscitée par l'actuelle direction

**RÉUNION** contre réunion. Robert Hue a réuni, mercredi 5 janvier, à huis clos, les premiers secrétaires de fédérations du Parti communiste, ainsi que les membres des différents collectifs d'animation du 30<sup>e</sup> congrès, qui se tiendra du 23 au 26 mars, à Martigues, dans les Bouches-du-Rhône. De son côté Georges Hage, député du Nord, a réuni une partie des « opposants à la ligne actuelle du Parti », de ceux qui « veulent préserver l'identité révolutionnaire du PCF ». A ses côtés, dans une salle de l'Assemblée nationale, il y avait notamment Georges Gastaud et Remy Auchédé, de la Coordination communiste, Henri Alleg, animateur du comité Honecker, et Jean-Jacques Karman, adjoint au maire d'Aubervilliers et l'un des responsables de la gauche communiste. Mais ni la très orthodoxe Rolande Perlican, membre du comité national du PCF, ni des animateurs de « l'appel des 500 », qui regroupe d'autres communistes en rupture avec la ligne de M. Hue, n'avaient fait le déplacement.

Pour M. Auchédé, « la direction

actuelle [du PCF] est dans un plan de liquidation du Parti. Elle fera comme les Horaces contre les Curiaces. Elle liquidera ses oppositions, une par une », si celles-ci ne s'unissent pas. Juste avant, M. Hage avait lancé un appel à l'union de tous « les communistes sincères » pour empêcher « une dérive à l'italienne » et « la liquidation du parti ». « Nous entendons continuer le PCF », a déclaré le député du Nord, qui s'insurge contre l'idée selon laquelle « le PCF issu du congrès de Tours serait frappé d'obsolescence et voué à la démolition ».

### « CHANGER DE CAP »

Les opposants à M. Hue ont décidé d'organiser, le 26 février, à Paris, un meeting pour célébrer le 80<sup>e</sup> anniversaire du Congrès de Tours – lors duquel s'était produite la scission entre socialistes et communistes, donnant naissance au PCF. Ils soutiennent en outre le texte « changer de cap », adopté par la fédération communiste du Pas-de-Calais, et veulent en faire un « texte alternatif », sur lesquels

les militants pourraient se compter au congrès. Enfin ils réclament « un bilan de la mutation » suscitée par l'actuelle direction.

De son côté, M. Hue « a affirmé l'ambition que sorte du 30<sup>e</sup> congrès un nouveau parti communiste ». Il a plaidé pour l'élaboration d'« un projet moderne » et qui apporte « des réponses nouvelles ». Le secrétaire national du PCF a aussi proposé d'ouvrir la préparation du congrès aux non-communistes, de donner aux sympathisants « les moyens de s'investir immédiatement, utilement », et, le cas échéant, de devenir « membres du Parti communiste » et de « participer par leur vote aux choix du congrès ».

Les sympathisants communistes ont jusqu'au 4 février pour s'inscrire. Pour faire connaître cette démarche, un appel a été élaboré et adopté, mardi 4 janvier, par « le collectif d'animation de la discussion sur les sept questions posées au congrès ». Il devrait être rendu public jeudi 6 janvier.

Alain Beuve-Méry

**JACQUES CHIRAC** a appelé, jeudi 6 janvier, en recevant les vœux des « forces vives » (patronat, syndicats et associations) à une nouvelle révision de la Constitution afin de « donner au dialogue social un meilleur ancrage et de mieux reconnaître la valeur du contrat collectif ». Assurant que « le dirigisme n'est pas seulement inefficace et dépassé » mais « impossible », le chef de l'Etat a souhaité donner « toute sa place » à « la démocratie sociale ». « Je suis particulièrement attentif aux discussions engagées entre eux par les représentants du monde de l'entreprise, salariés et entrepreneurs, pour examiner la possibilité d'un renouveau des relations sociales et du paritarisme (...) Si une large entente s'exprime, je serai prêt à en tirer toutes les conséquences, y compris, si nécessaire, sur le plan constitutionnel ». Le président intervient ainsi alors que le Medef tente de proposer à ses partenaires syndicaux les bases d'une « nouvelle constitution sociale » destinée à renouveler le paritarisme et à se dégager de la tutelle de l'Etat. L'organisation patronale doit décider, le 18 janvier,

s'il quitte ou non les organismes paritaires.

La veille, en recevant les vœux des corps constitués, le président a veillé à dégager sa responsabilité dans le cas, de plus en plus probable, où la réforme du Conseil supérieur de la magistrature serait rejetée, le 24 janvier, par le Parlement réuni en Congrès (*Le Monde* du 6 janvier). Recevant les vœux des corps constitués, le président de la République a ainsi redit son appui à la réforme de la justice. Mais il a enjoint le gouvernement de mettre à profit les dix-neuf jours qui lui restent pour faire les gestes nécessaires et permettre de dégager la majorité requise.

« Il est encore temps pour qu'à certaines questions posées des réponses plus précises soient apportées. Il est encore temps pour que les engagements du gouvernement soient confirmés de façon indiscutable. Il est encore temps que ce dialogue aboutisse », a dit le chef de l'Etat, devant le premier ministre, Lionel Jospin, et la garde des sceaux, Elisabeth Guigou.

Sachant qu'en période de cohabitation l'échec de la révision constitutionnelle serait une première et lui serait imputé par la gauche, Jacques Chirac a fait valoir qu'en convoquant le Congrès « à une date suffisamment éloignée », il avait laissé au gouvernement le temps de convaincre les parlementaires hésitants. « Je souhaite que le dialogue engagé par le gouvernement avec les parlementaires appelés à se prononcer en conscience le 24 janvier se poursuive et s'intensifie », a-t-il déclaré.

Recevant par ailleurs, un peu plus tôt dans la journée, les vœux des armées, présentés par le général Jean-Pierre Kelche, chef d'état-major des armées, le président a assuré qu'« il importe, dans l'intérêt national, que les questions relevant de la défense et de la sécurité du pays soient traitées sereinement, en dehors de toute échéance politique ». « Dans les mois à venir, votre principal chantier sera celui de la préparation de la future loi de programmation militaire. Je souhaite, a ajouté M. Chirac, que cette loi soit votée au printemps 2001, pour qu'elle soit mise en œuvre sans rupture à l'issue de la loi actuelle. »

Conçu pour fixer les investissements financiers destinés à l'équipement des trois armées et de la gendarmerie, l'actuelle programmation militaire concerne les six années qui vont de 1997 à 2002. La suivante devrait s'appliquer, en principe, aux années 2003-2008. Le chef de l'Etat en a profité pour mettre en garde le gouvernement de Lionel Jospin contre toute diminution des crédits militaires. La France, a-t-il affirmé, doit « d'abord maintenir [son] effort de défense. Il serait paradoxal que nous incitions nos partenaires, à Bruxelles, à accroître leurs engagements financiers pour construire l'Europe de la défense et que, dans le même temps, nous réduisions, à Paris, notre effort en multipliant les encoches budgétaires et les annulations de crédits. »

Raphaëlle Bacqué et Jacques Isnard

## Les vœux du président au maire de Paris

**XAVIÈRE** et Jean Tiberi, le tandem le plus tenace de la vie politique, marchait, épanoui, sur les tapis du salon Murat, au cœur d'un Elysée qui parfois leur bat froid. Venu présenter, mercredi 5 janvier, les vœux de la municipalité parisienne au président de la République, le maire de Paris a attendu que l'on réponde à ses souhaits. Depuis des mois qu'il réclame au président son soutien, depuis des mois que Jacques Chirac ne répond rien, depuis que les coups de fil orageux ont cédé la place aux bouderies, aux réconciliations puis encore aux orages, ces vœux échangés promettaient forcément d'être autre chose qu'un échange de banalités.

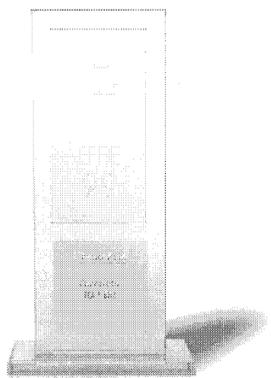
Le président s'est donc lancé. Chaque fois que ses amis lui ont réclamé la tête de M. Tiberi, M. Chirac a laissé tomber : « Vous ne savez pas prendre Jean. Il ne faut pas l'humilier. » Le chef de l'Etat a donc montré comment prendre « Jean ». D'abord, un éloge appuyé à la « gestion économe et rigoureuse » de sa municipalité. Puis un peu de lyrisme sur Paris : « Paris vit,

Paris rayonne, Paris invente, Paris innove, Paris marque des points sur le terrain de l'environnement, se montre ouverte aux nouvelles formes de la société. » Et, enfin, le vœu, suffisamment ambigu pour que M. Tiberi comprenne tout en saugrenant les apparences. Le maire venait de réclamer que l'on permette à son équipe de « travailler dans la durée ».

Le président a répondu : « Je sais que vous n'aurez au cœur qu'un seul souci, l'intérêt des Parisiens. » Car l'Elysée reste convaincu que M. Tiberi saura se retirer de la course aux municipales afin de ne pas prendre le risque de faire perdre son camp. Même si le maire a déclaré sa candidature et vient de mettre en place son mouvement « Ensemble pour Paris avec Jean Tiberi », chargé d'occuper le terrain dans chaque arrondissement. C'est sur ce malentendu assumé que le président et le maire se sont souhaité une bonne et heureuse année.

Raphaëlle Bacqué

**ANNONCEURS**  
il reste encore  
quelques places  
chez **FCA!BMZ**  
jusqu'à ce soir,  
demain...  
on ne sait pas.



RENAISSANCE

**GRAND PRIX EFFIE 1999 POUR CARREFOUR**  
CONTACT HENRI BACHÉ FCA!BMZ - 15 RUE DU DÔME - 92 518 BOULOGNE-BILLANCOURT  
01 55 20 26 72 - henri.bache@fca-paris.com

### DÉPÊCHES

■ **VOILE** : en raison d'un manque de vent, les régates des demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton, qualificative à la Coupe de l'America, prévues pour jeudi 6 janvier ont été annulées. En outre, le défi américain Stars-&-Stripes a obtenu un délai supplémentaire de 24 heures pour réparer son voilier endommagé lors d'une collision, le 4 janvier, avec 6<sup>e</sup> Sens, qui a valu 0,5 point de pénalité au bateau du défi français. Classement provisoire après trois régates courues pour chaque défi : 1. Stars-&-Stripes (E-U), 3 points ; 2. American One (Etats-Unis), 2 pts ; 3. Nippon Challenge (Jap.), 2 pts ; 4. American True (E-U), 1 pt ; 5. Prada Challenge (Ita.), 1 pt ; 6. 6<sup>e</sup> Sens (Fra.), -0,5 pt.

■ **AVENTURE** : Peggy Bouchet est devenue, mercredi 5 janvier, la première Française et la troisième femme au monde à boucler la traversée de l'Atlantique à la rame en solitaire, après 49 jours de mer.

Tirage du Monde daté jeudi 6 janvier 2000 : 474 061 exemplaires. 1-3

### RENAISSANCE



**Mariages Conséquences**  
de Alan Ayckbourn  
adaptation Claire Nadeau  
mise en scène Catherine Allary

«Une comédie irrésistible, drôlissime.» JDD.  
«Un régal à partager.» VSD.  
«On rit beaucoup.» France 2.

Télérama  
**01 42 08 18 50**